

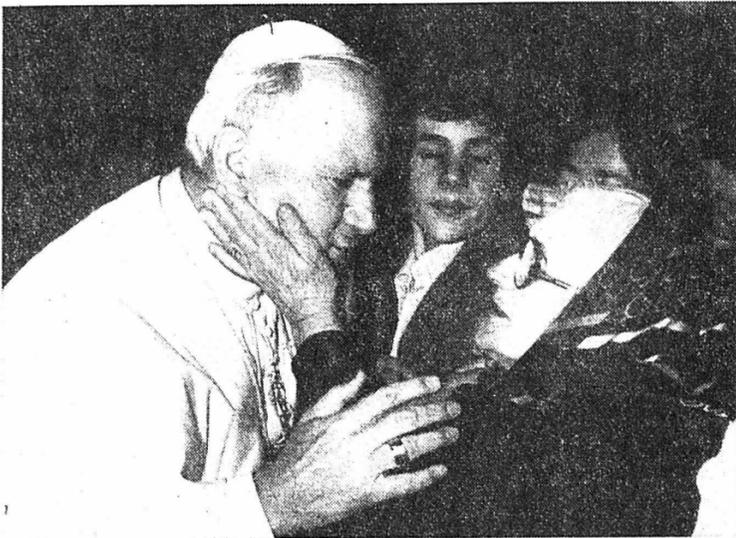
L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction



Jean Paul II embrassé par une vieille femme lors de l'audience pontificale qui a suivi la signature de l'Encyclique. (bélino AP)

Première encyclique du pape Jean Paul II Rétablir l'homme dans sa dignité

En un temps où les craquements des idéologies et des systèmes économiques hérités du 19^e siècle secouent le monde, le chef d'une des plus vieilles institutions de ce monde s'adresse aux hommes de bonne volonté pour leur dire sa foi et son espoir en l'homme et en son rédempteur, Jésus-Christ.

Abandonnant définitivement le pluriel de majesté, Jean Paul II dans sa première Encyclique, s'adresse au monde alors que « le service universel lié au siège de Pierre à Rome, est déjà bien proche de l'an 2000 (...). Nous sommes désormais assez proches de cette date qui (...) nous remettra en mémoire (...) la vérité centrale de la foi, exprimée par saint Jean au début de son Evangile: « Le verbe s'est fait chair et est demeuré parmi nous ».

La foi du pontife romain élu le 19 octobre dernier, ne connaît pas la peur. Sa première lettre encyclique, comme l'avaient fait pressentir ses précédentes démarches en faveur des droits de l'homme, en donne une fois de plus la preuve. C'est avec réalisme et optimisme qu'il envisage ce « nouvel avent » de l'an 2000. « L'Eglise, dit-il, n'a pas besoin de réaffirmer à quel point le problème des droits de l'homme est lié de façon étroite à sa mission dans le monde contemporain ».

« En vérité, poursuit-il, c'est un fait significatif et confirmé à bien des reprises par les expériences de l'Histoire, que la violation des droits de l'homme va de pair avec la violation des droits de la nation, avec laquelle l'homme est uni par des liens organiques, comme une famille agrandie ». Et ici, Jean Paul II rappelle l'Encyclique « Mit brennender Sorge » de Pie XI donnant l'exemple de l'Allemagne nazie.

S'appuyant sur les institutions du Concile Vatican II autant que sur les enseignements des papes récents, Jean Paul II dénonce les Etats totalitaires qui limitent et violent la liberté religieuse. Il le fait « au nom faire preuve de tolérance et de courage ». En outre, il a incité ses concitoyens à avoir de la patience afin

► Suite en page 32

► Suite en page 32

En République fédérale allemande Le charme des « Don Juan de l'Est »

— par David MINTHORN —

Les nombreuses célibataires qui officient dans les secrétariats d'Allemagne fédérale semblent tomber comme des mouches sous le charme des « Don Juan de l'Est », qui les séduisent pour se procurer des secrets qui partent ensuite directement dans les officines du bloc soviétique.

En moins de six semaines, cinq cas d'espionnage par amour ont été découverts à Bonn et à Bruxelles au siège de l'OTAN.

Pour les autorités, de nouveaux cas d'espionnage pourraient surgir dans les prochains jours.

« Des espions choisis pour leur bonne apparence et leur charme écument les cafés de la région de Bonn et de Cologne, à la recherche des femmes qui se retrouvent seules le week-end devant une tasse de café », explique M. Herbert Hellenbroch, responsable du contre-espionnage.

Christa Broszey, 32 ans, secrétaire particulière du puissant homme politique conservateur Kurt Biedenkopf, est l'héroïne de la dernière en date de ces affaires. Elle s'est réfugiée en Allemagne de l'Est le week-end dernier, probablement avec son amant qu'elle avait connu neuf mois plus tôt.

Mlle Broszey, qui gagnait 2800 marks par mois, se trouvait être la troisième secrétaire du parti chrétien-démocrate à faire les titres des journaux ouest-allemands en une semaine.

Toutes ces affaires ont mis en question la qualité des renseignements recueillis sur les quelque 2000 secrétaires de la chancellerie, des ministères,

du Parlement, des partis politiques et des diverses organisations professionnelles qui ont leur siège à Bonn.

Mais ces révélations ne soulèvent le voile que sur une mince part de l'infiltration est-allemande. On assure à Bonn que 3000 espions du bloc sovié-

que sont en activité en Allemagne fédérale, où ils s'intéressent tant aux secrets militaires qu'aux fredaines sentimentales, parfois croustillantes, des personnalités en vue.

► Suite en page 32

► Suite en page 32

10 appareils commandés ferme, 10 options prises Swissair: 697 millions pour des Airbus



Une perspective du futur A 310 Airbus de Swissair. (photo Swissair)

C'est officiel: le Conseil d'administration de Swissair a décidé mercredi de passer une commande ferme au consortium européen Airbus Industrie pour dix avions gros-porteurs court et moyen-courriers du type Airbus A 310 de préférence à son concurrent américain. Il a également résolu de prendre une option sur dix unités supplémentaires du même appareil. Cet achat, précisait hier la direction de Swissair, entraînera une dépense globale de 697 millions de francs suisses. Pour situer l'importance de la somme, c'est à peu près la moitié de celle consacrée par la Confédération pour l'acquisition de ses 62 nouveaux avions de combat Tiger.

teurs court et moyen-courriers du type Airbus A 310 de préférence à son concurrent américain. Il a également résolu de prendre une option sur dix unités supplémentaires du même appareil. Cet achat, précisait hier la direction de Swissair, entraînera une dépense globale de 697 millions de francs suisses. Pour situer l'importance de la somme, c'est à peu près la moitié de celle consacrée par la Confédération pour l'acquisition de ses 62 nouveaux avions de combat Tiger.

— par J.-A. LOMBARD —

La version choisie par Swissair, le A 310-220, pourra transporter 212 passagers. Les appareils seront progressivement mis en service entre 1983 et 1987 sur les principales lignes européennes et méditerranéennes de la compagnie. Les réacteurs seront des Pratt et Whitney JT9D américains, propulseurs ultra-modernes extrêmement silencieux, d'une puissance de 21 tonnes de poussée chacun. L'Airbus suisse sera équipé pour les atterrissages sans visibilité, tout comme les DC 10-30 déjà en service et les DC-9-80 livrables dès 1980.

Selon les estimations actuelles et compte tenu des délais de livraison, le A 310 coûte globalement 64,6 millions de francs suisses l'unité, soit 646 millions pour dix appareils. Il faut ajouter à cette somme 51 millions pour les réacteurs de réserve, les pièces de rechange, les travaux d'infrastructure, le simulateur (pour la for-

mation des pilotes) et le paiement d'arrhes pour dix options.

► Suite en page 32

Iran: procès d'un ancien premier ministre du chah

La peine de mort a été requise contre M. Hoveida, ancien premier ministre iranien. Le procès public, intenté à l'ex-collaborateur du chah, a commencé hier matin à Téhéran. M. Hoveida a été pendant des années un très proche confident de l'ex-souverain iranien et a dirigé le gouvernement entre 1963 et 1977. On reproche à l'ancien premier ministre iranien d'avoir ruiné l'économie du pays et d'avoir créé une atmosphère propre à favoriser la corruption. Selon les premiers compte-rendus du procès, M. Hoveida a plaidé son irresponsabilité dans les faits qui lui sont reprochés, s'étant contenté d'exécuter les ordres du chah.

EXPULSIONS

Par ailleurs, l'avocat américain, R. Schoeman, défenseur des droits



M. Hoveida photographié à l'ouverture de son procès. (bélino AP)

de l'homme et membre du « Tribunal Russel » a été expulsé par les autorités iraniennes. Le porte-parole du gouvernement iranien a annoncé hier que des mesures seraient prises désormais contre les étrangers et surtout contre les journalistes dont les activités « seraient en contradiction avec la révolution iranienne ». Les films d'actualité à destination de l'étranger seront à l'avenir soumis à la censure d'un « bureau spécial ».

Un second ordre d'expulsion a également été pris contre la féministe américaine Kate Millet, qui participe depuis une semaine aux manifestations des femmes iraniennes contre le port du tchador. A Paris, un comité international pour le droit des femmes a été créé pour soutenir les Iraniennes luttant contre l'intolérance religieuse dans leur pays. Sa présidente est Mme Simone de Beauvoir.

M. BAZARGAN PRÊCHE LA PATIENCE

Quant au premier ministre, M. Mehdi Bazargan, il a, lors d'une allocution à la télévision, demandé à la population de « rester unie et de

► Suite en page 32

OPINION

Demain, la foi...

Une révolution est une explosion. C'est le point culminant d'une crise qui peut couvrir longtemps, parfois durant plusieurs générations.

Le changement brutal d'un régime à un autre passe par une phase de totale anarchie quand un gouvernement provisoire n'est pas en mesure de prendre immédiatement la relève de celui qui vient d'être renversé. Il faut alors répéter avec Valéry: « Une révolution fait en deux jours l'ouvrage de cent ans et perd en deux jours l'ouvrage de cinq siècles ».

Pour tout gouvernement provisoire, l'Iran n'avait que le verbe d'un vieillard animé par l'inspiration du Prophète, mais rongé aussi par l'esprit de vengeance. Le père de l'ayatollah Khomeiny a été tué par le père du chah. La dimension de ce règlement de comptes entre fils de bourreau et de victime ne peut pas être ignorée car à ce mort s'en ajoutent des dizaines de milliers d'autres dans autant de familles pour qui la réparation par le sang a valeur de rédemption.

La révolution doit donner naissance à des institutions sta-

bles pour être viables et qui ne peuvent l'être qu'à travers une large adhésion populaire, faute de quoi ce n'est que partie remise.

Une si grande œuvre est-elle possible pour un premier ministre sur la tête duquel un meneur religieux balance le glaive de sa vision absolue du bien et du mal?

Ici s'affrontent deux états d'âme sinon deux mondes d'intentions inconciliables et ce dans le flou des miasmes post-révolutionnaires.

A Téhéran un premier ministre tente de restaurer un peu d'ordre à la tête d'un cabinet qui ne dispose pas des moyens nécessaires à exercer son autorité.

A 120 km de là, dans la ville sainte de Qom un chef religieux ordonne et régent.

Des comités-commandos qui prennent leurs ordres à la mosquée ont installé la Terreur, contrôlent tout et tout le monde, s'érigent en juges dans le huis-clos de procès sommaires où le seul credo juridique est l'exécution capitale.

Gil BAILLOD

► Suite en page 32

Programmes radio et TV
Page 33 (3^e cahier)

Procès-verbal du Conseil général du Locle
Pages 41 et 42 (3^e cahier)

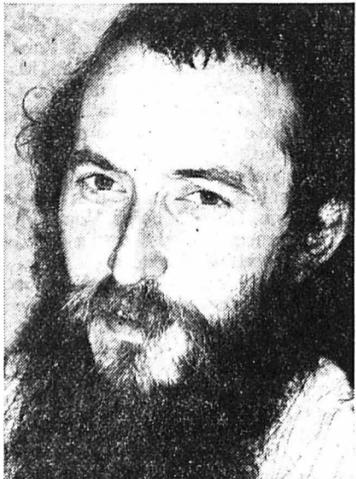
Poster du FC Serrières
Page 44 (3^e cahier)

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

Annoncés

Patrick Ewen

A MOUTIER ET A MOTIERS



Le chanteur breton Patrick Ewen que les « folkeux » chauds-de-fonniers connaissent bien pour l'avoir applaudi récemment dans la petite cave du Centre de rencontre, sera présent en fin de semaine à Moutier, puis à Motiers.

Patrick Ewen n'est plus le chanteur bretonnant d'il y a quelques années. Il chante des thèmes bretons qu'il présente en français sous forme de conte. Et ces textes sont tout à fait d'actualité.

« Le rêve, c'est important, on ne rêve pas assez » déclare à qui veut l'entendre cet étonnant bonhomme. Aux Prévôtois et aux Vallonniers d'aller rêver avec lui, à l'Hôtel de la Gare vendredi, ou samedi à la Maison des Mascarones de Motiers. (jje)

Le pianiste de jazz
Art Hodess

A L'AULA DU GYMNASÉ



Poursuivant la série des concerts de la saison, le Jazz-Club de La Chaux-de-Fonds propose mardi prochain un deuxième récital de piano, avec cette fois-ci l'artiste de race blanche Art Hodess.

Ce musicien est arrivé à Chicago en 1905, venant d'Europe. Il découvre le jazz par la musique de Louis Armstrong. Son style sera influencé par J. R. Morton, J. P. Johnson, et ses artistes préférés ont pour nom : Hines, Tatum.

En 1926 on le trouve chez les Wolverines (sans Bix Beiderbecke). Il enregistre son premier disque le 17 décembre 1928 avec le trompettiste Wingy Mannone. Membre de la cohorte d'amis connus mondialement sous le pseudonyme des Chicagoans, il joue avec les Krupa, Techmacker, Freeman, O'Brien, Spanier.

Dès 1939 commence chez Blue Note des gravures en compagnie de Bechet, Bigard, Nicholas, Deparis ou Dodds. Dans les années soixante, il se fait connaître comme disc-jockey à la radio américaine, et journaliste de jazz tant pour Jazz Record — son propre mensuel — que Playboy, Jazz Revue ou le Chicago Tribune.

Sa discographie révèle nombre de disques avec Condon, Davison, Ed. Hall, dont divers LP en solo ou trio.

Pour Art Hodess, nous le citons, tout vient du blues et sans le blues il n'y aurait rien.

Roq

Exposition

« A propos de La Chaux-de-Fonds »

Une remarquable suite de photographies de Gérard Musy

Il y a quelques années, nous étions alerté par un ami (chaux-de-fonnier) de Paris, qui nous pria d'aller accueillir le photographe Henri Cartier-Bresson à la gare de La Chaux-de-Fonds... Un grand monsieur, habillé d'une simple vareuse imperméable, avec le plus modeste bagage, débarqua. Il n'avait même pas d'appareil photographique en vue (il était tout simplement dans sa poche). C'est ainsi que ce photographe-documentaire va dans le monde entier, appelé à New York par Arthur Miller pour photographier la première d'une des ses pièces, ou à Tokyo pour un gala de danses de samouraïs. Nous fîmes la découverte de l'homme le plus simple du monde (comme les grands), qui parlait de son métier avec une simplicité délicate. L'accompagnant durant cinq jours, nous ne le vîmes quasiment jamais photographier. L'événement ça n'était rien pour lui. Il prenait ce qui lui paraissait caractéristique, ou saisissait tout simplement le « moment », pour sa signification humaine.

— Comment, maître, apprend-on ce métier ?

— Tout simple : vous avez l'œil sur le viseur, vous pressez le déclic et voilà !

Il est peu vraisemblable, évidemment, qu'on le fasse venir à New York ou à Tokyo uniquement pour praser le déclencheur !

— Mais comment apprend-on l'art de la photographie ?

— D'abord, je ne suis pas maître, et je considère que la photo d'art est très exactement le contraire de notre métier. Il y a la peinture pour cela. Notre religion, c'est l'instantané, le document, en quelque sorte un témoignage de la réalité. Tout le reste est idéalisme littéraire.

Or (son sujet étant « La Suisse au travail »), il avait sorti aux éditions « Du » à Zurich, pour qui il venait, le plus étonnant album d'images de notre Helvétie, cette inconnue.

UNE FAÇON DE VIVRE...

Nous racontions cela parce que Gérard Musy, qui expose une série très nombreuse de photographies tant au Centre de rencontre qu'à La Plume, nous paraît en quelque sorte pratiquer, sur le plan photographique, la même religion que Cartier-Bresson, et que d'autre part il le cite : « Autant que je sois concerné, prendre des photographies est un moyen de compréhension qui ne peut être séparé des autres moyens visuels. C'est une façon de crier, de se libérer, non de prouver ou d'affirmer sa propre originalité. C'est une manière de vivre ». Or, ce jeune photographe (qui poursuit par ailleurs des études littéraires) a consacré, à La Chaux-de-Fonds uniquement, cette suite qu'il ne nous semble pas que l'on ait réalisés jusqu'ici, du moins dans cette importance. Jean-Vallentin Schmidlin avait commencé à



Un club de yodlers en action et... en voix.



Nocturne Place Zimmermann (Numa-Droz). (Photos G. Musy)

« portraiturer » La Chaux-de-Fonds : nous ignorons ce que c'est devenu.

Ici, c'est un visage de notre cité et de ses gens qui vit intensément et qui est, la plupart du temps, réellement pris sur le vif. Carlo Baratelli, préfacant une plaquette, elle aussi d'un extrême intérêt, que ce jeune homme a éditée, dit justement de lui : « Il photographie les gens là où ils se trouvent, où ils ont à faire, à rire, à causer, à méditer et même parfois où ils n'ont rien à faire ». Et c'est ainsi que s'est créée, en saisissant l'instant d'un incident, d'un regard, d'un rire, d'une grimace — alors que les héroïnes et modestes héros de ces « scènes de la vie chauds-de-fonnière » ignorent que l'on fixe leur geste ou leur présence sur la pellicule — un véritable film d'une actualité locale ou régionale que, inattentifs ou simplement indifférents, nous ne saisissons pas toujours.

L'UNIVERSEL...

Or cette suite rejoint l'universel. L'homme, la femme y sont, dans leur existence singulière, et, comme l'écrit encore Baratelli, sans esthétisme, sans complaisance, sans nostalgie. La vérité souvent bouleversante, ou comique, ou simplement exacte, du document. Il vaudrait vraiment la peine de posséder cette œuvre, en partie du moins, dans la photothèque que l'on est en train de constituer ici. L'important, c'est aussi que Musy nous paraît tech-

niquement au point, aussi bien dans le noir et blanc que dans la couleur. Mais c'est la première manière qui nous intéresse le plus, car c'est vrai que là, on crée tout le monde photographique, sa représentation originale, la traduction à la fois irremplaçable, irréfutable et surtout implacable du réel. Il a tout vu : nos fêtes, nos manifestations, nos maisons, nos places, la fabrique, les « commissions », les ineffables sorties du dimanche, les bistrotts. Allez donc et voir : vous découvrirez La Chaux-de-Fonds. Elle n'est ni plus belle ni plus « moche » qu'une autre ville, sa population n'est ni meilleure ni pire : elle est simplement elle-même, et c'est là l'événement que représente cet « à propos » de Gérard Musy.

J. M. N.

La perle

Nombre de gens de plume ignorent que la locution « sans que », du fait qu'elle contient déjà une négation, ne doit pas être suivie de « ne » explétif.

Voici par exemple un commentateur parlant d'une découverte en astronomie : « Un gigantesque trou noir se creuse, sans que nous ne l'ayons jamais su, au fond de l'espace... »

Le Plongeur

Tramelan

NINO NESI, POÈTE DE CHEZ NOUS...

Il n'est pas rare de trouver dans les journaux régionaux, ou d'entendre à la radio, des poèmes de Nino Nesi. Mais combien de lecteurs ou d'auditeurs savent qu'il est un poète de chez nous ? Un poète modeste, un poète au cœur sensible, qui dit sans détour ce qu'il ressent. On trouve chez lui un rare sens de l'existence, dû à certaines étapes de sa vie qui le marquèrent profondément. Nous avons passé quelques courts instants en sa compagnie et en celle de son épouse, pour faire meilleure connaissance avec cet écrivain. Il est né à Tramelan, à la rue Virgile Rossel, le 19 mars 1915, soit à la même date que Virgile Rossel, précisément, le plus illustre des natifs de Tramelan. En passant, soulignons que son épouse, musicienne, organiste de l'Eglise réformée de Saignelégier, est née, elle, à la même date que Mozart. Il y a, ainsi, dans la vie, de plaisantes coïncidences !

Nino Nesi a été honoré, lors de ses 60 ans, par la Société suisse des écrivains, dont il est membre. On a même vu des lecteurs le remercier publiquement pour les poèmes qu'il publie régulièrement dans la presse locale.

QUI EST-IL ?

Pour la toute jeune génération, Nino Nesi est presque un inconnu, car il a quitté son village natal en 1935 pour rejoindre, à Bienne, ses parents qui s'en étaient allés de Tramelan en raison de la crise. Il avait, auparavant fait un stage d'une année à Saignelégier, après avoir accompli son apprentissage de peintre-décorateur en bâtiment dans l'entreprise qu'exploitait M. Georges Chatelain aux Reussilles.

Comme la plupart de ses concitoyens, Nino Nesi alla faire son école de recrue en Italie. Le gouvernement de Mussolini offrait alors aux plus doués la possibilité de suivre des cours en marge du service militaire. C'est ainsi que, grâce à ses connaissances linguistiques, il fut souvent appelé en qualité d'interprète. Comme tel, il négocia la reddition de la ville de Padoue, occupée par des troupes SS.



Nino Nesi en uniforme français, lors de son rapatriement.

Lorsqu'il eut accompli son école d'aspirant, les Allemands voulurent l'emmener avec eux, car ses talents d'interprète étaient très appréciés. Nino Nesi refusa cette collaboration et fut déporté dans un camp de prisonniers en Allemagne, près de Dantzig. Il fut même condamné à mort par la Gestapo pour avoir défendu des camarades prisonniers, et fut transféré dans un camp de concentration politique. Mais le 1er mai 1945, il fut libéré par les troupes de choc russes. Au cours de sa détention, il avait été l'homme de confiance désigné par ses codétenus belges et français. C'est d'ailleurs sous l'uniforme français qu'il fut rapatrié à Paris, uniforme qu'il possède encore... De retour au pays, il se rendit à Rapperswill (près de Lyss) pour s'y reposer chez sa sœur. Trois mois plus tard environ, il revint à Saignelégier, chez son ancien patron, puis reprit à son compte l'affaire qu'il dirige aujourd'hui encore. En 1953, il épousa Mlle Yolande San-

doz. Deux fils naquirent de cette union. Son épouse, musicienne de talent, est aussi sa plus proche collaboratrice et transcrit tous ses poèmes à la machine à écrire.

UN RICHE PALMARÈS

Nino Nesi a publié déjà six recueils, dont le premier en 1940 aux Editions du Chandelier, à Bienne, est préfacé par Paul Bacon. Les ouvrages suivants furent eux, préfacés par Charles Fournet, Edouard Martinet, Henri Perrochon et Maurice Zermatten. Il écrivit aussi de nombreuses chroniques littéraires. Il fut interviewé à la Radio romande par Yvette Z'graggen, et ses poèmes dits au micro par Daniel Fillon, Maurice Aulaire, André Neury et d'autres.

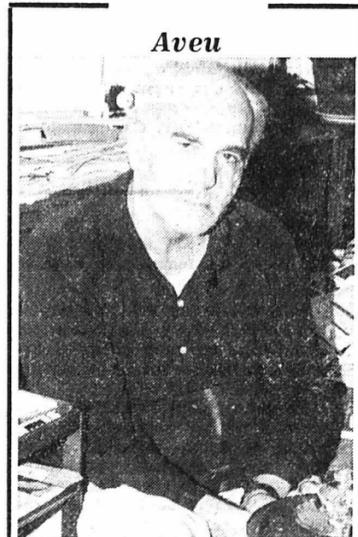
Il prépare actuellement son septième recueil de poèmes, pleins de sentiment, et qui s'adressent au cœur de chacun. Cet auteur de chez nous est membre de la Société des poètes de France ; il a étudié à l'Université de Pavie ; il fait partie de la Société des écrivains catholiques de France, de la Société jurassienne d'émulation et, bien entendu, de la Société suisse des écrivains. Il fut honoré par les anciens prisonniers de guerre en 1946, et obtint une distinction au Concours des poètes suisses de langue française.

Les divers ouvrages parus jusqu'ici sous sa signature ont pour titre : « Ame au vent », « Tout bas », « Désenchantement », « Ferveur », « Prière pour les vivants ». « Vers une autre rive ». Notons aussi qu'il collabora à l'édition du livre du 800e anniversaire de Tramelan, où deux de ses poèmes figurent en bonne place.

Plein de reconnaissance, Nino Nesi n'oublie pas ceux qui l'éveillèrent aux beautés de la poésie, notamment le curé Grimaire qui lui donna d'excellentes leçons de littérature, et son professeur Aaron Chatelain qui l'aida à se perfectionner dans ce domaine.

Son vœu le plus cher est de pouvoir continuer longtemps à écrire. Il souhaite que les hommes se soumettent un peu moins à la technique, réapprennent à rêver et à aimer la poésie...

Même si cela semble passé de mode, il pense qu'ils n'en deviendront que plus humains. (texte et photo vu)



Aveu

Le poète, aujourd'hui...

Mes poèmes sont parfois tristes
C'est peut-être vrai ;
Ils sont optimistes
Selon la vie et son gré
Les larmes, une joie que nous
avons
Est-ce une belle chanson ?
Rien n'est plus émouvant
Qu'un cœur qui pleure.
C'est un cœur qui vit
Qui s'abandonne,
Et croit en la souffrance
Des hommes,
Non, rien n'est triste si nous
aimons

Nino Nesi

(Poème inédit écrit spécialement pour « L'Impartial » et qui figurera dans le 7e recueil de l'écrivain.)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Au Tribunal correctionnel

Il ne faut pas mentir à la justice

Devant la justice, le mensonge ne paie pas ! Un jeune homme de 19 ans, par la faute de sa sœur, en a fait l'expérience hier matin devant le Tribunal correctionnel présidé par M. Frédy Boand. Prévenu de vol, de dommages à la propriété, de contrainte et d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, S. M. a écopé de 10 mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Peine relativement sévère, dirons-nous, mais qui aurait vraisemblablement été réduite si le prévenu ne s'était pas moqué à la fois du tribunal et du procureur général.

Voici les faits d'ailleurs admis par le prévenu. Ce dernier, pour se procurer de l'argent et du même coup de la drogue, a tout d'abord commis en 1978, par effraction, deux vols lui rapportant un peu moins de 3000 fr. Chez un oculiste de la place, il a encore dérobé des ampoules de morphine. Outre ces délits, il a enfreint à plusieurs reprises la législation fédérale sur les stupéfiants à La Chaux-de-Fonds et dans d'autres villes de Suisse, en achetant et en vendant notamment de la morphine, de l'héroïne et du cannabis. Enfin, de concert avec un ami, en usant de violence, il a obligé un individu à rédiger deux lettres dans lesquelles il reconnaissait faussement s'être rendu coupable de trafic de drogue et de cambriolage. Les faits sont relativement graves. Pour preuve, ce jeune homme qui n'a pas encore atteint la majorité, a déjà purgé 5 mois et 10 jours de prison préventive.

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Président : M. Frédy Boand, jurés : Mme Marie-Jeanne Monsch et Mme Blanche-Hélène Bringolf, ministère public : Me Henri Schuppach; greffier : Mme Claudine Ducommun.

S. M. est un garçon sensible. Rejeté quelque peu par son père, depuis l'âge de 15 ans, il a été livré à lui-même. Instable, fainéant sur les bords, il a occupé de nombreux postes de travail sans trouver vraiment le métier qui lui convenait. Il s'est alors tourné vers la drogue et les délits qui l'ont conduit devant le tribunal. Un témoin cité à la barre a déclaré qu'il était convaincu que si on lui donne un coup de main, il est fort capable de s'en sortir, de reprendre pied dans la société.

Le prévenu lui-même est prêt à changer. Il aimerait travailler et vivre

normalement en prenant ses responsabilités. Il prétend qu'il a trouvé un emploi, grâce à sa sœur. Cette dernière, qui se trouve dans la salle, est appelée devant le tribunal. Elle confirmera ses dires en affirmant qu'elle a pris contact avec son chef et le chef du personnel de l'entreprise où elle travaille afin de lui trouver un emploi. Le procureur est sensible à ces déclarations. Il est prêt à se montrer clément, à donner une chance à S. M.

Mais tout à coup, un léger doute l'envahit. Il fait téléphoner à l'entreprise en question. Suspension d'audience et coup de théâtre. Les deux personnes concernées n'ont jamais été contactées par la sœur du prévenu qui a donc menti sur toute la ligne. Heureusement encore pour elle que le procureur ne l'a pas poursuivie pour faux témoignage !

« J'ai essayé d'organiser sa sortie de prison, de concrétiser un espoir de travail. J'ai utilisé ma dernière cartouche... à blanc » dira le procureur dans son réquisitoire. Convaincu que S. M. n'est pas capable de se débrouiller seul, il demanda au tribunal de le mettre soit au bénéfice de l'article 100 bis du Code pénal suisse ou de lui infliger 14 mois d'emprisonnement sans s'opposer au sursis à la condition que celui-ci soit assorti d'un patronage. Il a en outre requis 5250 francs d'amende à titre de dévolution à l'Etat et l'expulsion du territoire helvétique pour une durée de cinq ans.

« Il ne faut pas prendre en considération les paroles, le témoignage de la sœur pour juger le frère. La colère est mauvaise conseillère » relèvera pour sa part la défense qui, après avoir évoqué notamment la jeunesse malheureuse du prévenu, demandera au tribunal de réduire la peine à cinq mois d'emprisonnement et surtout de ne pas appliquer l'article 100 bis qui, rappelons-le, prévoit le placement en maison d'éducation au travail. Finalement après délibérations, le tribunal a condamné S. M. à dix mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Le tribunal a encore décidé de soumettre le condamné à un patronage durant le délai d'épreuve assorti des

règles de conduite suivantes: obligation d'avoir un domicile fixe et une activité professionnelle régulière, de prendre contact avec le patronage au moins deux fois par mois.

Le tribunal a d'autre part suivi le procureur en ce qui concerne le montant de la dévolution. Il a aussi prononcé une mesure d'expulsion pour cinq ans, mais avec sursis pendant trois ans. Enfin, le tribunal a ordonné la confiscation et la destruction du matériel et de la drogue séquestrés au cours de l'enquête.

ENCORE LA DROGUE

Le tribunal, hier après-midi, avait encore à s'occuper d'une seconde affaire... de drogue également. Sur le banc des prévenus, P.-J. V., 32 ans, qui en 1978 a enfreint gravement la loi fédérale sur les stupéfiants en vendant notamment 4,5 kilos de haschich pour un montant de près de 20.000 francs, ainsi que quelques grammes d'héroïne. Ce dernier a été condamné à 18 mois d'emprisonnement sous déduction de 29 jours de prison préventive, 1850 francs de frais. Le tribunal a révoqué les sursis dont il bénéficiait. Il a aussi décidé de le soumettre à un traitement ambulatoire en suspendant l'exécution des peines. Enfin, P.-J. V. devra encore payer 10.987 fr. 50 à titre de dévolution à l'Etat.

Michel DERUNS

Un bilan de la rencontre Etat-commune

Cridor-Gigatherm: « Tout sera mis en œuvre... »

Comme nous l'avions annoncé mardi, le Conseil d'Etat neuchâtois et le Conseil communal se sont rencontrés, à l'initiative de ce dernier, mercredi toute la journée, et « in corpore ».

Confirmant notre information, un communiqué commun de la chancellerie d'Etat et de la chancellerie communale a été diffusé hier, précisant que « cette rencontre a permis aux deux autorités d'aborder, d'une manière globale, une série de problèmes de première importance pour le canton et la commune. C'est ainsi qu'ont été examinées des questions relevant de la protection de l'environnement, de la diversification de l'économie énergétique, de la politique économique, du domaine hospitalier et de l'urbanisme ».

Le communiqué, qui souligne « l'excellent état d'esprit dans lequel se sont déroulées les conversations », et leur aspect positif, ne dit rien des sujets « énergie », « économie », « hôpital » ou « urbanisme ». En revanche, il tire un bilan de la rencontre concernant les problèmes d'environnement au centre des débats actuellement :

En ce qui concerne plus particulièrement l'élimination des rejets industriels et l'exploitation des installations de chauffage à distance de Gigatherm, le Conseil d'Etat a pris connaissance avec intérêt des propositions que le Conseil communal soumettra très prochainement au Conseil général et qui impliquent de nouveaux choix. Il a salué la volonté politique que marque l'orientation prise par l'exécutif communal et l'a assuré de son appui pour l'aider à résoudre ses difficiles problèmes.

C'est dans cet esprit qu'il a été décidé que des rencontres régulières auront lieu entre les responsables techniques de l'Etat et de la Commune pour poursuivre l'étude des mesures permettant d'améliorer la lutte contre la pollution dans le cadre du complexe des usines Cridor et Gigatherm. La collaboration des services cantonaux et communaux, voire fédéraux, portera notamment sur le contrôle des immissions (retombées) et de la qualité de l'air. Tout sera mis en œuvre pour résoudre le problème de la combustion des solvants non chlorés dans les meilleurs délais, priorité étant donnée à la destruction des stocks existants. (Imp)

Assemblée générale de l'Avivo

Bonhomie et simplicité à l'ordre du jour

Avec un effectif de près de 2000 membres, il est normal qu'une association telle que l'Avivo tienne son assemblée générale devant un nombreux public.

Pourtant, les points de l'ordre du jour ont la même sécheresse statutaire que dans n'importe quelle société. Si ce n'est qu'ici les choses se passent avec bonhomie et que les acclamations semblent sortir directement du cœur.

C'est dans cette ambiance que s'est déroulée la réélection du comité en bloc, avec à la présidence M. Jules Gagnebin, auparavant chaleureusement félicité par M. Charles Roulet, lui-même vice-président. Quant à la caissière, Mme Flore Ramseyer, cela doit bien faire plus de vingt fois qu'elle entend les mêmes remarques plaisantes à propos de la caisse, qu'elle tient avec compétence depuis la fondation de la section locale, soit 25 ans. M. C. Roulet est au bénéfice du même bail avec la société, étant déjà lors de la fondation membre du comité.

Le rapport d'activités, présenté par le président, a rappelé les dates marquantes de l'année dernière. La course annuelle à Saanen était encore dans toutes les mémoires, de même que la journée commémorative du 25e anniversaire qui fut l'occasion de festivités que nous avons relatées et de l'édition d'une plaquette. A cette occasion, plusieurs personnalités avaient honoré la section locale de leur visite, et cette fête avait été particulièrement celle des membres fondateurs encore actifs et de ceux qui depuis de longues années font partie de l'Avivo. Modhac, une date aussi avec sa journée réservée au 3e âge, et la fête de Noël qui a connu son succès habituel.

La section locale a enregistré 86 départs l'année dernière, et 33 démissions, contre une rentrée de 79 nouveaux membres. Un effectif donc un peu en perte de vitesse mais dont le total de 1990 membres payants demeure confortable. Un hommage fut rendu aux disparus.

UN TOUT PETIT DÉFICIT

Quant aux comptes, ils enregistrent un léger déficit de quelque 1400 fr., dû essentiellement aux frais extraordinaires du 25e anniversaire. Dans l'ensemble la situation financière reste saine.

Ce point donna l'occasion à M. C. Roulet de rappeler qu'il est toujours nécessaire de constituer des réserves en vue d'actions futures; il évoqua particulièrement la 10e révision de l'AVS qui est maintenant à l'étude d'une commission ad hoc et qui ne manquera pas de réveiller les opposants irréductibles.

Arrestation

Le juge d'instruction des Montagnes communique que le 15 mars 1979, à 5 h. 15, la police locale de La Chaux-de-Fonds était informée qu'un cambrioleur s'était introduit dans le salon de coiffure V. Steinger en passant par la terrasse attenante au sud de l'immeuble Serre 95. L'endroit a été cerné et le cambrioleur a pu être arrêté en flagrant délit avec la collaboration de la gendarmerie. Il s'agit de M. D. O., 1956, qui a été écroué. Les faits sont admis. Il a été volé du numéraire, 150 francs environ.

avis urgents

Demain soir

A LA SALLE SAINT-LOUIS

à 20 h. 15 précises

SOIRÉE SCOUTE

Brigade « Vieux-Castel »

Revue

« Hollywood Story »

Location : Ducommun-Sports et à l'entrée

Invitation

Nous avons l'honneur d'inviter nos clientes le 20 mars, à 18 h. 30, à un cocktail dans notre parfumerie, pour la présentation de la ligne de beauté exclusive d'Yves Saint-Laurent.

Réservez s. v. pl., tél. (039) 22 44 55

Parfumerie Dumont

avenue Léopold-Robert 53

Nous engageons tout de suite ou à convenir bonne

vendeuse

de toute confiance et dynamique pour poste à responsabilités.

Faire offres ou se présenter :

Chaussures MOTTET, rue Neuve 16, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Urgent

Nous avons besoin d'un

monteur-électricien

d'un

zaponneur

pour une période d'un mois.

Téléphoner ou se présenter chez ADIA INTERIM, avenue Léopold-Robert 84, Tél. (039) 22 53 51.

état civil

LUNDI 12 MARS

Mariages

Billieux Thierry Alain Joseph et Abbet Huguette Madeleine. — Dellavedova Giosuè et Vilardo Maria Angela. Jasari Rifat et Glauser Monique Hélène. — Rotzer Jean-Marie et Krattinger Nicole Anna.

Décès

Merz Elisa, née le 13 janvier 1903, dom. Le Locle. — Boichat, née von Allmen, Henriette, née le 13 septembre 1896, veuve de Boichat Edmond Aloise. — Franel, née Basset, Olga Clémence, née le 18 septembre 1898, veuve de Franel Jules César. — Droz Fernand Maurice, né le 3 février 1924, veuf de Marguerite Lydia, née Gygi. — Godon, née Farine, Rosa Bertha, née le 29 septembre 1894, veuve de Godon Georges Edmond.

MARDI 13 MARS

Naissances

Lapaire Jérôme, fils de François et de Rita, née Biedermann. — Kleiner Anouchka, fille de Claude-Alain et de Claude Germaine, née Weiss. — Donzé Joël Jean-Pierre, fils de Jean-Pierre et de Monique Simone Marie, née Froidevaux.

Promesses de mariage

Casabon Joseph Jean-Louis Richard et Favre Rose-Marie.

MERCREDI 14 MARS ET JEUDI 15 MARS

Promesses de mariage

Calabrese Roberto et Varga Erzsébet Katalin. — Matthey-de-l'Endroit Michel et Lengacher Manuella Liliane.

Mariage

Jeanmaire - dit - Quartier Francis Charles et Bingesser Danielle.

Décès

Urech, née Perrenoud Louisa Edith, veuve de Urech Henri Arthur, domiciliée Collège 39.

communiqués

Cercle catholique : Aujourd'hui, 20 h., match au loto du Handball-Club.

Salle Saint-Louis : Samedi, 20 h. 15, soirée scout « Brigade Vieux-Castel », Hollywood Story.

Au Théâtre

Folk irlandais avec le groupe Clannad

Ils sont cinq, chantant en gaélique en se servant de divers instruments, guitares, contrebasse, flûte traversière, flageolet, piano électrique, mandoline. Epris de musique traditionnelle, qu'ils recréent et emmènent vers une conception contemporaine, ils livrent avec sobriété le trésor qu'ils ont découvert : les chansons et les musiques séculaires de leur pays.

A notre avis un nom mérite d'être mis en exergue : celui de Maire Brennan, soprano à la voix pure et sauvage comme un vent de mer. Tout s'organise autour de cette voix. Maire Brennan, les mains sur les hanches ou faisant résonner les cordes de sa harpe celtique accompagne les après-mélodies qui sortent de sa gorge. L'on apprend ainsi au fil des refrains à connaître quelques traits du peuple irlandais : histoire de l'immigré qui rencontre dans la lointaine Amérique une vieille femme de son village; l'histoire du vieux fermier qui donne sa femme au dia-

ble; celle de la jeune fille qui devait épouser un vieil homme et s'enfuit de chez elle; la ballade des deux sœurs qui aimaient le même garçon, que faut-il faire dans ces cas-là: jeter « l'autre » dans la rivière !

Puis un « morceau » de bravoure, crée un climat captivant. Il s'agit d'une ballade chantée, que le groupe étend, développe en passant par une série d'improvisations à la contrebasse, à la flûte dans un style jazz, sur des petits tambours avant de revenir par la voix au thème initial.

Une plaisante soirée.

D. de C.

L'IMPARTIAL

Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura — 54 le mm.
Mortuaires — 78 le mm.

Régie extra-régionale
Annonces Suisses S. A. - ASSA
Suisse — 69 le mm.
Réclames — 233 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325
La Chaux-de-Fonds

Autres informations
chaux-de-fonnières
en page 13

Exceptionnel Un rêve à votre portée !



Les 3 pièces
845.-

Un prestigieux ensemble de salon avec 2 fauteuils à roulettes et un divan de 218 cm. Il est recouvert d'un très beau tissu beige/brun pour les sièges et dossiers, et de cuir artificiel lavable pour les accoudoirs. Quant au confort...
...un essai vous le fera adopter.

V.A.C. AMEUBLEMENT

RENÉ JUNOD SA, 130, rue des Crétets
2301 La Chaux-de-Fonds

Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE



AUBERGE DU PRÉVOUX - s/Le Locle
CUISSÉS DE GRENOUILLES FRAICHES

Toujours son fameux
TURBOTIN POCHÉ BEURRE BLANC
et autres spécialités à la carte

Veuillez réserver svp., tél. (039) 31 48 70

AU BUFFET CFF LE LOCLE
DANS UN CADRE ENTièrement NOUVEAU

Samedi soir : TRIPES

CUISSÉS DE GRENOUILLES

DIMANCHE AU MENU :

gigot d'agneau garni

Réduction pour les personnes du 3e âge et timbres
REKA (également en semaine)

En semaine :

PRIX SPÉCIAUX POUR PENSIONNAIRES
Tél. (039) 31 30 38 Ch.-A. Martin-Körössy

HOTEL DU SAUT-DU-DOUBS - LES BRENETS
Samedi 17 mars

SOUPER TRIPES

Prière de s'inscrire

On cherche pour la saison d'été 79
SOMMELIERS (ÈRES) - EXTRA garçon de cuisine
Tél. (039) 32 10 70

Grande Salle de La Brévine

Samedi 17 mars 1979, à 20 h. 15

grande soirée musicale et théâtrale

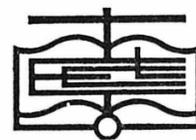
du Club d'accordéons L'ÉCHO DES SAPINS

MONIQUE

pièce en 2 actes et 4 tableaux
de M. Matter-Estoppey

BAL

animé par l'orchestre THE GIL-BER



Eglise Evangélique Libre
D.-JeanRichard 33 - Le Locle
Dimanche 18 mars, à 20 heures

**JÉSUS, MAÎTRE
DE L'IMPOSSIBLE**

Causerie de Mlle Marinova, infirmière-missionnaire en
Angola, qui fut captive des soldats de l'UNITA durant
7 mois - Chacun est cordialement invité!

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

**CINÉMA
CASINO
LE LOCLE**

Vendredi - Samedi - Dimanche, à 20 h. 30
LA PREMIÈRE FOIS
Que faisait-on à 16 ans ! La première cigarette, le premier
baiser ! (16 ans)

Samedi à 17 h. - Dimanche à 14 h. 30 et 17 h.
UN CANDIDAT AU POIL
La plus belle histoire de chien jamais contée
Un joyeux programme de Walt Disney (Pour tous)

**LE
DRAGON
D'OR**

VENDREDI ET SAMEDI
DANSE
avec l'orchestre
LES DÉCIBELS
ENTRÉE LIBRE
consommation obligatoire

OFFICE DES POURSUITES DU LOCLE

Enchères publiques d'immeuble aux Ponts-de-Martel

Le jeudi 5 avril 1979, à 14 h. 30, à l'Hôtel de la Loyauté,
Grand-Rue 19, aux Ponts-de-Martel, l'Office des poursuites
du Locle vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition
des créanciers saisissants, l'immeuble désigné ci-dessous, ap-
partenant à Nicolet-Monnier Yvonne, Plamboz 11, 2093 Brot-
Plamboz.

Cadastre de Plamboz

Article No 165,

plan folio 2; À PLAMBOZ, maison d'habita-
tion, rural, jardin et champ de 1048 m2

Il s'agit d'une maison d'habitation sans confort et en réfection
comprenant 1 cuisine et 2 chambres, 1 cave et 1 remise.

Estimation cadastrale Fr. 26 000.-
Assurance incendie de 1977 Fr. 35 000.- + 75 %
Estimation officielle Fr. 25 000.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se
réfère au Registre Foncier dont 1 extrait est déposé à l'Office
soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des
intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés
à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 20
mars 1979.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur
du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou,
pour les sociétés, d'un extrait du Registre du Commerce. Les
intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales con-
cernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domici-
liées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés
suisses considérées comme étrangères en raison d'une partici-
pation étrangère prépondérante.

L'immeuble pourra être visité le 28 mars 1979, de 14 à 16 h.
Le Locle, le 13 mars 1979.

OFFICE DES POURSUITES
Le Locle

LES BRENETS au RESTAURANT du DOUBS

Tous les jours, midi et soir
SES EXCELLENTES TRUITES
SON ENTRECÔTE
MARCHAND DE VIN

Pour les repas du soir, nos clients
sont invités à réserver leur table.
Tél. (039) 32 10 91. Famille M. Jacot
Sur présentation de cette annonce,
un excellent café LA SEMEUSE
sera gracieusement offert.

LE LOCLE

A louer dans petit immeuble, ma-
gnifique situation au Communal,
Le Locle, vue imprenable, tout
confort,

appartement de 5 pièces
avec garage.

Renseignements: tél. (039) 31 22 61.

Cherchons

jeune fille

pour s'occuper de deux enfants et
faire quelques travaux ménagers.

Eventuellement à la demi-journée.

Ecrire sous chiffre AD 32687 au
bureau de L'Impartial.



Chez Bebel

LE COL-DES-ROCHES
Tél. (039) 31 23 21

MOULES DE BOUCHOTS
CUISSÉS DE GRENOUILLES
FRAICHES

et les spécialités à la carte

Toujours les vendredis soir
SES PIEDS DE PORC au madère
et les samedis midi
SON DEMI-COQUELET

Pour ouvriers et monteurs
CHAMBRE Fr. 12.-
avec petit déjeuner et douche

Chez Bebel, CUISINE
JUSQU'À LA FERMETURE

Magasin à Lausanne, spécialisé en
décoration d'intérieur, cherche tout
de suite ou à convenir, une
VENDEUSE
expérimentée et dynamique pour
son département rideaux.
Ce poste conviendrait aussi à une
courtépoinrière aimant la vente et
le contact avec la clientèle. Place
stable, travail varié.
Tél. (021) 26 23 87 (bureau).

hôtel LE CERNEUX-PEQUIGNOT
Tel. 039 3612 25

**restaurant
du moulin**
Chs. Karlen-Studer

LE RELAIS POUR BIEN MANGER
Vendredi, samedi et dimanche
CHARLES cuit pour vous :

Menu à Fr. 15.-

POTAGE GARBURE

FEUILLETÉ AUX MORILLES

RÔTI DE VEAU
POMMES FRITES
LÉGUMES DE SAISON

FRUITS RAFFRAICHIS AU KIRSCH

Toute la semaine:

cuisse de grenouilles fraîches
la portion Fr. 7.-

(150 gr. 18 pièces)

Salles pour sociétés, banquets, fêtes de famille
(Fermé le dimanche dès 18 heures et le lundi)

• LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE •

Pour la culture et les loisirs

Du changement chez les Francs-Habergeants



A droite, celui qui s'en va, M. Charles Favre, promu à la présidence d'honneur. A gauche, le nouveau président, M. Jean-Daniel Thièche.

Récemment, le groupement des Francs-Habergeants a tenu son assemblée générale annuelle, écoutant avec attention le rapport de M. Charles Favre, président, sur l'activité de l'année dernière, qui fut particulièrement intense. Indépendamment des répétitions hebdomadaires, les groupes de danse et de chant se sont produits de nombreuses fois au Locle, à La Chaux-de-Fonds, à La Chaux-du-Milieu, à Neuchâtel, aux Brenets, à Bevaix, ainsi qu'à Saint-Imier. Ils ont même eu le privilège de se faire connaître et applaudir en France et en Allemagne!

UNE ACTIVITÉ DÉBORDANTE

Les deux groupes ont également participé à l'assemblée cantonale, à la Fête fédérale des costumes, à Lucerne, ainsi qu'au cours cantonal de danse à La Chaux-de-Fonds. En outre, ils ont organisé leur propre week-end de danse et de chant aux Hauts-Geneveys. Mais ce qui a marqué le plus les annales de la société, c'est certainement le voyage que les Francs-Habergeants ont fait à Munich, les 16, 17 et 18 septembre 1978, invités qu'ils étaient par les organisateurs de la Fête de la Bière.

La soirée de Noël a été évoquée également, qui fut organisée en collaboration avec le Chœur mixte et la fanfare de Farvagny, ainsi que le match au loto, les deux manifestations ayant remporté un grand succès.

Le groupe des enfants s'est produit lors de la Fête de Noël des Invalides et il a donné un autre spectacle pour les parents et les membres-soutiens.

Il faut encore relever le succès du cours « Rythmes, chants et danses » organisé pour les enfants des 2e, 3e et 4e années scolaires, avec trentehuit inscriptions, obligeant les organisateurs à dédoubler le cours.

RAPPORTS ET NOMINATIONS

Après la lecture des rapports du directeur de chant, M. Droux, du responsable de la chanson, M. Jacques André, du maître de danse, M. Jean-Daniel Thièche, de la monitrice, Mme Simone Favre, de la caissière, Mlle Arlette Sturzenegger et des vérificateurs de comptes, rapports qui furent acceptés avec remerciements, le président a passé à la suite de l'ordre du jour, s'agissant de la nomination du comité. Après avoir présidé les Francs-Habergeants depuis quatorze ans, c'est-à-dire depuis leur fondation, M. Charles Favre désire se retirer, comme il en avait manifesté l'intention il y a une année.

Proposé par le comité, M. Jean-Daniel Thièche a été élu à la présidence par acclamations et c'est avec regrets et en la remerciant, que le comité prend acte de la démission de Mlle Christiane von Allmen, qui quitte le secrétariat pour se marier.

Le nouveau comité se présente dans la formation suivante: M. Jean-Daniel Thièche, président; chansons et costumes hommes: M. Jacques André; danses: Mlle Véronique André et M. Jean-Pierre Schallenberger; caisse: Mlle Arlette Sturzenegger; correspondance: Mme Jacqueline Billod-Morel; verbaux: M. Jean-Paul Unternehner; convocations des danseurs: Mlle Anne-Lise Peiry; costumes dames: Christiane Jeanneret; archiviste: Eugène Matthey; assesseur: Mlle Nelly Hoch; directeur du chant: Bernard Droux; monitrice et chorégraphe: Mme Simone Favre; vérificateurs des comptes: Mmes Rose Pieren et Lilianne Schallenberger; déléguée aux malades: Mme Marie Wyss.

HONORARIAT MÉRITÉ

En raison des services rendus à la cause des Francs-Habergeants, dont il a été le fondateur et l'animateur infatigable, M. Charles Favre, aux applaudissements d'une assemblée unanime et reconnaissante, a été nommé président d'honneur de la société.

L'activité, si nous en jugeons par le programme qui nous est connu, ne souffre aucun ralentissement. Le 28 mars, les enfants se produiront à la Maison de paroisse pour « Vert-Automne ». Le cours de danse et de chant, cette année, aura lieu les 21, 22 et 23 avril, dans un chalet, au Creux-des-Biches. Les Francs-Habergeants participeront à une assemblée et à une Soirée neuchâtoise, à La Sagne, avec la Chorale de La Sagne.

Quant à la traditionnelle soirée annuelle, elle aura lieu, comme à l'accoutumée à la salle Dixi, le 12 mai, avec le concours de la Chorale de La Sagne. Enfin et avant que soient programmées d'autres manifestations pour les derniers mois de l'année, les Francs-Habergeants participeront les 25 et 26 août 1979 à l'assemblée fédérale, assortie d'une fête de danse.

En résumé, c'est une bien belle activité que celle déployée par les Francs-Habergeants qui s'efforcent d'animer sainement la vie culturelle et les loisirs des Loclois. (sp)

Au Temple du Locle

Bela Siki, pianiste, au faite de la maturité

Après Londres, avant la Scandinavie, Bela Siki faisait escale mercredi soir au Temple du Locle où il offrait un récital destiné à alimenter le fonds portant son nom.

M. Luc Tissot, président du fonds Bela Siki introduisit la soirée en formulant sa reconnaissance à l'égard de l'artiste pour ce nouveau récital. Il rendit hommage à M. Jean-Louis Gabus son prédécesseur à cette fonction et donna la parole à M. Jean-Pierre Renk, vice-président du Conseil communal. M. Renk dit l'honneur pour la ville du Locle de compter parmi ses citoyens un artiste aussi éminent; il le remercia de son attachement et lui adressa des vœux pour la continuité de sa carrière. Il félicita tous ceux qui, au Locle, œuvrent pour la diffusion de la musique, sociétés locales, organismes de concerts, Conservatoire.

On avait eu la révélation des dons pianistiques de Bela Siki, il y a longtemps déjà, lorsqu'au cours de plusieurs récitals il se fit entendre dans nos contrées. Depuis ses qualités de pianiste et d'interprète n'ont cessé de progresser, la pensée, l'émotion ont gagné en profondeur. Doué d'une personnalité irradiante, c'est au faite de sa puissance d'inspiration qu'il se présentait mercredi soir au public nombreux — beaucoup de jeunes — accouru pour l'entendre. (On reconnaissait plusieurs « Prix Bela Siki » parmi l'auditoire, des parents de lauréats, venus du Locle et des villes voisines).

Un panorama significatif du répertoire de ce pianiste permettait d'admirer le classicisme très pur de son jeu dans la sonate en ré majeur de Haydn tout d'abord, son éloquentisme dans la sonate en si mineur op. 58 de Chopin où il fit une synthèse « classico-romantique », dirions-nous, très pure.

Il y a toutes sortes de manières de jouer Ravel. D'aucuns font ressortir l'éclat des sonorités, d'autres l'agilité digitale, d'autres encore l'ambiguïté harmonique. Ravel disait « Je ne souhaite pas que l'on « interprète » ma musique, il suffit de la jouer ! » Bela Siki suit ce conseil à la lettre, il joue cette musique pour elle-même sans appuyer sur les effets, il la donne com-

me un colloque avec le compositeur. On est réellement chez Ravel dans cet univers « Miroirs » (Noctuelles, Oiseaux tristes, Une barque sur l'océan, Alborada del gracioso, La vallée des cloches). On voudrait entrer dans le détail, souligner telle ou telle séquence, plus belle que l'autre, mais tout ou presque serait à citer.

Renouvellement complet d'une esthétique sonore, nous terminerons en parlant de la Sonate de Bartok, éparpillant ses couleurs fauves au long de trois mouvements. Rarement le « sostenuto e pesante » ne nous avait ainsi serré le cœur: choral de l'au-delà d'une grande sérénité sous les doigts de Bela Siki. Bartok le mal-aimé dans nos régions? et pourtant, échappant à toute polémique, il est entré aujourd'hui dans l'histoire: c'est le plus grand classique de la musique hongroise à côté de Liszt, et l'un des quelques génies incontestables de notre siècle. Débordant le cercle des spécialistes, sa musique prit place en peu d'années au premier rang des classiques du XXe siècle faisant la conquête des publics les plus vastes. Il s'est fait autour de cette œuvre pure, noble, racée, une unanimité que peu de compositeurs connaissent. Ces concertos sont sans doute les plus joués aujourd'hui. En entendrons-nous dans nos contrées? Nous avons l'interprète idéal en la personne de Bela Siki.

On ne se lasse pas d'écouter les interprétations de Bela Siki, le public le rappelle longuement par ses applaudissements: deux bis une étude de Chopin, un extrait d'une sonate de Mozart.

D. de C.

Entre Monts et Communal

L'adjudant Alphonse Grimaitre prend sa retraite

Le chef du sous-secteur des gardes-frontière du Locle, M. Alphonse Grimaitre, a pris congé de ses hommes, récemment, après trente-cinq années de service, dont quinze passées au Locle, en qualité d'adjudant. Ayant demandé d'être mis au bénéfice de la retraite, M. Grimaitre a été vivement remercié par ses supérieurs et ses subordonnés, pour sa disponibilité et les services qu'il a rendus à son pays d'abord, puis à ses collaborateurs de tous grades. Tous lui ont souhaité une bonne santé, ainsi qu'une longue et heureuse retraite dans son village d'Ajoie, qu'il va regagner prochainement. (Y)

memento

Le Locle

- Casino: 20 h. 30, La première fois.
- La Grange: expos. photos G. Lièvre, 17 h. 30 - 21 h.
- Exposition ferroviaire: Gare CFF Le Locle-Ville, ancienne douane suisse: 9-12 h., 14-20 h.
- Café de la Place (1er étage), 20 h. 15, Cabaret Chaud 7.
- Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
- Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.
- Pharmacie d'office: Casino jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire: No 117 renseignera.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
- Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

communiqués

Restaurant Terminus: Aujourd'hui, 20 h. 15, loto du Judo-Club Le Locle.

Au cinéma Casino: Vendredi, samedi et dimanche, 20 h. 30, « La première fois ». Avoir 16 ans dans les années 1950 et porter encore des culottes courtes, fumer ses premières cigarettes en planant sur du Charlie Parker, s'émoustiller avec Boris Vian: toute une époque avec Alain Cohen, Charles Denner, etc. (16 ans.) Samedi 17 h., dimanche 14 h. 30 et 17 h. « Un candidat au poil ». Un joyeux divertissement de Walt Disney pour tous.

La Chaux-du-Milieu: Samedi 17, 20 heures, grande salle de La Chaux-du-Milieu, soirée musicale et littéraire de l'Echo de l'Union du Locle et du Groupe littéraire du Cercle de l'Union avec la participation de l'orchestre Williamson.

Avec le Cabaret Chaud 7

Qu'il fait bon rire...



Le café-théâtre, issu du défunt cabaret qui faisait fureur au début du siècle, est une formule de distraction fort sympathique. Un établissement public de la place a décidé d'offrir pour quatre jours au public loclois et de toute la région cette forme de divertissement qui ne devrait pas manquer d'attirer la grande foule. En effet, si les occasions de s'amuser se raréfient à notre époque, le Cabaret Chaud 7 en offre une qu'il serait dommage de manquer!

Le spectacle présenté par Michel Sapin et Albert Vincent, accompagnés au piano par Ianis Kyriadikis est en effet le même veiné que ceux que l'on peut applaudir dans les plus réputés cabarets ou cafés-théâtres parisiens. Bien que rappelant parfois Raymond Devos ou Bernard Haller (ce qui est tout de même une référence!) le Cabaret Chaud 7 a su trouver une forme d'humour originale et personnelle.

Composé de 25 sketches et chansons, le programme est mené à une cadence soutenue, sans temps morts, et avec une verve qui enthousiasme le spectateur.

Remarquables comédiens, mimes, chansonniers, chanteurs et humoristes, les deux compères font défiler sur scène une foule de personnages tous plus drôles les uns que les autres. Ils égratignent sans méchanceté mais avec beaucoup de sel aussi bien les Fribourgeois (dans une rumba désopilante) que les Vaudois, les Suisses allemands, les agriculteurs, les obsédés par le terrorisme, le Jura, les hommes persécutés par le sexe faible, les politiciens

et la politique, les adeptes de la thérapie par les plantes, les derniers artisans (dans un sketch aux gags innombrables, un des plus fouillés et des meilleurs de la soirée) et même les chiens... et leurs maîtresses!

C'est léger, plein de trouvailles, d'inventions. On joue sur les mots, les situations, les quiproquos que l'on trouve dans la vie quotidienne. Le Cabaret Chaud 7 est une équipe de vrais professionnels du rire qui évite l'écueil des charges inutiles, des effets faciles ou de la grossièreté, mais cultive l'esprit plein de finesse, l'expression, la suggestion, la poésie même, tout au long d'un spectacle remarquablement dosé. Avec ces garçons bourrés de talent, on s'amuse sans arrière-pensée, le rire est franc, sans équivoque.

C'est un spectacle qu'il serait regrettable de ne pas avoir vu. Les Loclois et gens de la contrée auront sans doute à cœur de démontrer qu'ils aiment autant le divertissement de qualité qu'on l'apprecie ailleurs, où chaque apparition du Cabaret Chaud 7 attire un public fort nombreux. Et son succès est amplement mérité par la haute tenue de son numéro.

(Texte et photo dn)

Autres informations locloises en pages 11, 41 et 42

LES BRENETS

Très belle soirée musicale d'orgue et de chant

En souhaitant la bienvenue à ses hôtes, M. le pasteur Bridel s'est plu à saluer tout ce que le village des Brenets compte de mélomanes, lesquels s'étaient donné rendez-vous, dimanche dernier, au Temple des Brenets, pour écouter tout à la fois le Chœur mixte de la paroisse des Brenets de l'Eglise réformée évangélique et M. François Altermath, pasteur à La Chaux-de-Fonds et talentueux organiste.

Le programme pour orgue, judicieusement composé, comprenait en première partie des œuvres d'Intabulation Nova, de Bernardo Storace, de Pablo Bruna, Girolamo Frescobaldi et Johann-Nicolaus Manfif, ces pionniers de la musique liturgique qui ont marqué le 17e siècle d'une empreinte particulièrement romantique.

En intermède, le Chœur mixte paroissial, sous la direction de M. Gaston Dubois, a exécuté avec brio et très harmonieusement, l'Introduction, le Gloria et le Sanctus de la Messe, de Schubert, arrangés par M. G.-L. Pantillon, puis le Sanctus et le Benedictus, de Charles Gounod.

Les voix sont justes, les registres bien équilibrés et tous, chanteurs et

directeur — y compris M. Bernard Sandoz, qui s'est acquitté avec aisance d'un difficile solo — ont bien mérité les applaudissements d'un public chaleureux et réceptif.

Reprenant son magnifique récital d'orgue, M. Altermath, une fois encore, a ravi son auditoire en jouant, en seconde partie, trois Chorals de J.-S. Bach, puis les trois mouvements de la sonate No IV, de Carl-Ph. - E. Bach.

Ces deux œuvres, du 18e siècle, marquent la très nette évolution qui s'est produite dans la musique religieuse, à cette époque, en raison sans doute du prodigieux talent des compositeurs, mais grâce aussi à l'étalement des possibilités offertes par les orgues, dont la construction et le développement, durant cette même période, ont franchi des pas de géant.

Le Chœur mixte, toujours sous la direction de M. Dubois, mais accompagné cette fois-ci par l'orgue, a chanté le « Notre-Père » de Nicolaï Rimski-Korsakov, mettant ainsi un terme à une très belle veillée musicale, qu'un public plus nombreux aurait dû honorer de sa présence. (rm)



BROT-DESSOUS - HÔTEL DE LA COURONNE
 Samedi 17 mars, dès 20 heures
GRAND MATCH AU LOTO
 du VÉLO-CLUB DU VAL-DE-TRAVERS
 Magnifiques quines traditionnels
 Abonnement: Fr. 19.—, 60 passes, 3 pour 2
 Abonnements partiels

Dès ce soir
TRIOMPHE
 avec le célèbre
 orchestre
NINO PASSAVANTI

**Rôtisserie
 Hôtel
 Bar
 Dancing** Les Geneveys-sur-Coffrane Tél. 038 57 17 87



Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Je cherche à louer
 au Locle
 dès août 1979

appartement

modeste, 1 à 2 pièces,
 pour étudiant.

Tél. (038) 55 25 07.

A VENDRE

Mercedes 220 SE

Moteur à injection.

En état de marche.
 Tél. (032) 93 98 18.

A vendre ou à louer

**piano
 avantageux
 piano à queue**
 marques connues

Heutschi, Berne
 Tél. (031) 44 10 82.

GARAGE DU RALLYE A. Dumont

DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE

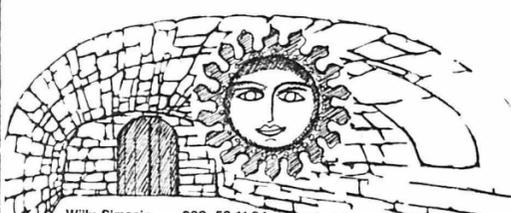
Après notre exposition, après le Salon de l'Auto,
 nous avons de très belles occasions à vous proposer :

OPEL Kadett 1200 S	1976	27.000 km.
OPEL Ascona 1200 S	1974	65.000 km.
OPEL ASCONA 1600 Luxe	1974	64.000 km.
OPEL Manta Berlina 1900	1973	30.000 km.
OPEL Manta 1900 S	1978	18.000 km.
OPEL Manta 1900 SR	1976	52.000 km.
OPEL REKORD 1900	1972	prix intéressant
OPEL Rekord 1900 Coupé	1973	60.000 km.
OPEL Rekord 2000 S	1977	30.000 km.
OPEL Commodore GS/E aut.	1977	24.000 km.
AUDI 80 L	1974	Fr. 4900.—
CITROËN GS	1975	Fr. 5300.—
FORD Taunus 1600 XL	1974	48.000 km.
RENAULT 17 TL Coupé	1975	46.000 km.
SIMCA 1100 S	1974	Fr. 4800.—
SIMCA 1501	1973	Fr. 4900.—
TOYOTA 1600 Carina	1971	52.000 km.

+ quelques voitures bon marché dans leur état
 actuel.

DÉMONSTRATION SANS ENGAGEMENT

Service de vente : P. DEMIERRE
 Tél. (039) 31 33 33



Willy Simonin 039 53 11 04

Hôtel du Soleil Le Noirmont

Hôtel tout confort - Gastronomie
 Salon Napoléon 18 personnes
 Salle à manger franc-montagnarde
 Salle voûtée 100 pers. unique au Jura,
 idéale pour mariages, banquets, réceptions

EXPOSITION - VENTE
 de magnifiques anciens MORBIERS restaurés



Machines à rectifier
 les intérieurs Innenschleifmaschinen
 Nous cherchons pour notre usine de
LA CHAUX-DE-FONDS

électricien-câbleur ou câbleur spécialisé

en machines-outils.
 Personne intéressée serait éventuellement for-
 mée par nos soins.
 Ce poste conviendrait à ouvrier consciencieux
 désireux améliorer sa situation.

Faire offres ou se présenter le matin à
VOUMARD MACHINES CO S. A.
 Rue Jardinière 158 - 2300 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone (039) 21 11 65



Premier fabricant suisse de stimulateurs cardiaques

PRECIMED

CH-2400 Le Locle

souhaiterait engager tout de suite ou pour date à
 convenir,

secrétaire qualifiée

pour seconder sa direction sur le plan commercial
 et administratif.

Des connaissances de l'allemand et de l'anglais,
 de même que quelques années d'expérience pra-
 tique dans une fonction similaire, sont souhaitées.

Faire offre écrite avec curriculum vitae à Precimed
 S. A., Tourelles 17, 2400 Le Locle.



Voyages CFF

Dimanche 18 mars
 Train spécial pour skieurs
Verbier 46.-
 Carte journalière comprise

Samedi/Dimanche 24/25 mars
 Un week-end de ski à
**Champéry-
 Les Crosets 105.-**
 Carte journalière comprise 96.-*

* prix avec abonnement pour demi-billets.

Programme détaillé, inscriptions et retrait
 des billets jusqu'à la veille du départ à
 15 heures.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 41 14

**CFF - la bonne piste pour
 les plaisirs de l'hiver** Demandez
 notre
 programme
 1978/79

dans les gares
 et les agences de voyages

LES FILS DE JOHN PERRET S. A.
 2316 LES PONTS-DE-MARTEL

cherchent pour quelques jours par mois ou à la demi-journée dès
 début avril

employée de bureau

pour l'établissement des salaires, factures, paiements, etc.

Ecrire ou se présenter.

Toutes les
 marques
 Exposition
 permanente :
 plus de
 100
 modèles



**von
 gunten**

Av. Léop.-Robert 23
 Tél. (039) 22 38 03.

Sertisseur

cherche travail.

Ecrire sous chiffre
 17-22434 à Publici-
 tas SA, 1701 Fri-
 bourg.

la maison du tricôt

engage pour débuter mai ou juin

vendeuse-couturière qualifiée

ayant plusieurs années de pratique.

Faire offres ou se présenter, avec références, à Mme
 S. Ulrich, gérante, av. Léopold-Robert 53, tél. (039)
 22 26 73, La Chaux-de-Fonds.

A louer à Cernier
**MAGNIFIQUE APPARTEMENT
 DE 3 PIÈCES**
 tout confort, ensoleillé, 2 balcons,
 cuisine agencée, bain/WC, cave.
 Fr. 470.— par mois, charges
 comprises + à disposition garage
 Fr. 60.— par mois

FIDUCIAIRE D. DESAULES
 Bois-Noir 18
 2053 CERNIER - Tél. 53 14 54

**DISCOUNT
 DU MARCHÉ
 AF**

A louer dès le 30
 avril 1979,
 Bois-Noir 39

appartement de 3 pièces

tout confort Loyer
 mensuel charges
 comprises Fr. 366.—
 Tél. (039) 26 06 64.

Jeune homme

20 ans, cherche em-
 ploi temporaire, 4
 mois.
 Tél. (039) 26 96 93.

Fornachon & Cie
 Rue du Marché 5
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039 22 23 26

Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

On prendrait encore
 quelques

génisses

en estivage.
 Tél. (039) 22 63 51.



Exposition de printemps.

**Samedi 17 mars
 de 10 à 20 h.**

**Dimanche 18 mars
 de 10 à 19 h.**

au
Garage Inglin
 Succ. A. Pandolfo
 Girardet 37 - Le Locle
 Tél. 039 / 31 40 30

Soyez les bienvenus!

Dame

51 ANS

sérieuse et honnête,
 désirent rompre
 solitude, cherche
 compagnon pour
 amitié.

Mariage éventuel.

Ecrire sous chiffre
 WF 5406 au bureau
 de L'Impartial.

A LOUER

appartement

de 4 pièces
 rue du Temple-
 Allemand.
 Loyer Fr. 320.—.
 Libre tout de suite.
 Tél. 039/22 11 14-15

A LOUER

appartement

de 3 pièces
 rue Jardinière,
 confort.
 Loyer Fr. 299.— +
 charges.
 Libre début mai.
 Tél. 039/22 11 14-15.

Mélanges

A VENDRE

Piano électrique
 Elka, amplificateur
 100 w, Dynacord, 2
 colonnes Echo, va-
 leur neuf Fr. 4000.—
 cédé Fr. 2000.— Tél.
 (039) 23 92 89 dès 18
 heures.

LE DERNIER LOTO

La Chaux-de-Fonds
MAISON DU PEUPLE

Maximum de marchandise autorisé 30 tours Fr. 12.—
20 tours Fr. 8.—
5 cartons
Coupons à —.50

Dimanche 18 mars 1979 dès 16 h.

Hôtel de la Fleur de Lys
Trattoria Toscana
LA CHAUX-DE-FONDS

continue, pour son aimable clientèle

**LA QUINZAINE
DE L'ENTRECÔTE**

10 variétés, servies également au snack

« L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes »
vous assure un service d'information constant

Lisez et faites lire « L'IMPARTIAL »

Songez à
votre terrasse
Adoptez des meubles légers,
souples et solides,
aussi confortables que durables
coque plastique ou armature
métallique



**COTTIER
AUTOMATIC SA**
2000 NEUCHÂTEL 4 038 25 24 02

Équipement hôtelier
Jeux et attractions
Vaisselle plastique

Agencements de salles et terrasses • Distributeurs automatiques

Pour vous le nouveau
CADEAU D'ESTÉE LAUDER
FRESH IDEAS BEAUTY KIT

**Alliage Sport Spray
Daily Moisture Supply
Automatic Lipshine**

Ce CADEAU vous appartient lors de votre prochain achat de
produits Estée LAUDER à partir de Fr. 30.—

Pendant la consultation, offre jusqu'à épuisement du stock

CONSULTATION DU 16 au 24 MARS

**PARFUMERIE
DE L'AVENUE**

L. Carlier

Léopold-Robert 45 - Tél. (039) 23 34 44 - La Chaux-de-Fonds

**PKZ révèle des
nouvelles dimensions.**

VELTI
lastic



368.—

Le velours côtelé
opte pour un nouveau confort:
élastique en longueur,
indéformable, d'entretien facile.

PKZ

Pour lui plaire.

Demandez «Veltilastic» de Lauffen-
mühle - c'est ce qui se fait de
mieux. Tout en ne coûtant chez
PKZ que Fr. 368.—.

La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 58
comme à Bâle, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, St-Gall,
Thoune, Vevey, Winterthur, Zurich Bahnhofstrasse et Uraniastrasse, Shopping Center Spreitenbach et Glatt.



VILLERS-LE-LAC
A VENDRE

**magnifique
villa**

à proximité de la frontière,
jouissant d'une situation excep-
tionnelle et comprenant 6 cham-
bres, 2 salles d'eau, cuisine agen-
cée et dépendances

GARAGE pour deux voitures
Fr. suisses: 250 000.—

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous



American
Cars Center
**EMIL FREY
SA**



NOUVEAUX PRIX



Volare Break, dès Fr 21600.—



Volare Sedan, Fr. 15700.—

VENTE ET SERVICE
GARAGE ET CARROSSERIE
Emil Frey SA
Fritz-Courvoisier 66
Tél. (039) 23 13 62



CHAINE HI-FI
maintenant... à la portée de tous

PIONEER

- 1 Ampli SA 506 70 watt 398.—
- 1 Tuner TX 606 415.—
- 1 Pick-up PL 514 340.—
- 1 Tape Deck Dolby CT-506 490.—
- 2 Hauts-parleurs 2 voies 347.—

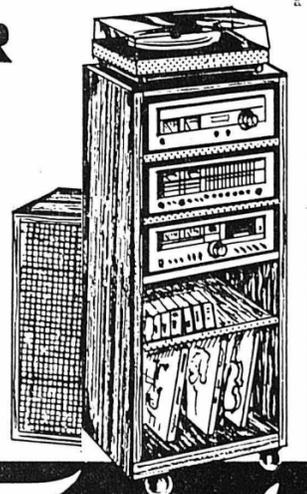
Notre prix Fr. 1990.—
avec 1 Rack, porte vitrée, GRATIS

Akay - Technics - National - B+O
Sharp - Mediator - Revox - Pioneer

A bon
entendeur...



...une bonne
chaîne HI-FI



Frésard

Tél. 039/23 27 83

C'est plus sûr et meilleur marché!
Av. Léopold-Robert 41, La Chaux-de-Fonds

Ouverture de sa

Venez choisir vos meubles
le plus grand centre d'ameublement
de la région, entièrement ré

800
salons en stock,
modernes, classiques,
rustiques et de style
du plus simple
au plus
luxueux



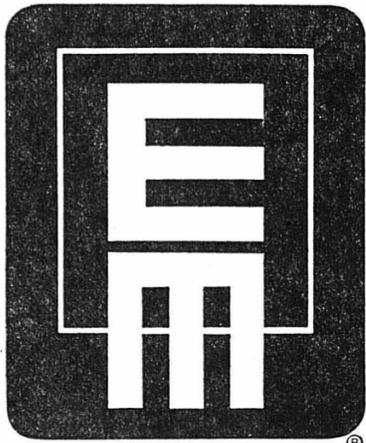
Nouveau!
Grand
département
de tapis d'Orient,
rideaux, tapis
mur à mur

Facilités de paiement.
Propre organisation de crédit.

Reprise de
vos anciens meubles
aux meilleures conditions.

Service après-vente.

Tous
nos meubles
sont livrés
et installés
gratuitement
dans toute
la Suisse



**EUROPE
MEUBLES**

Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h.
et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi sans interruption
de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

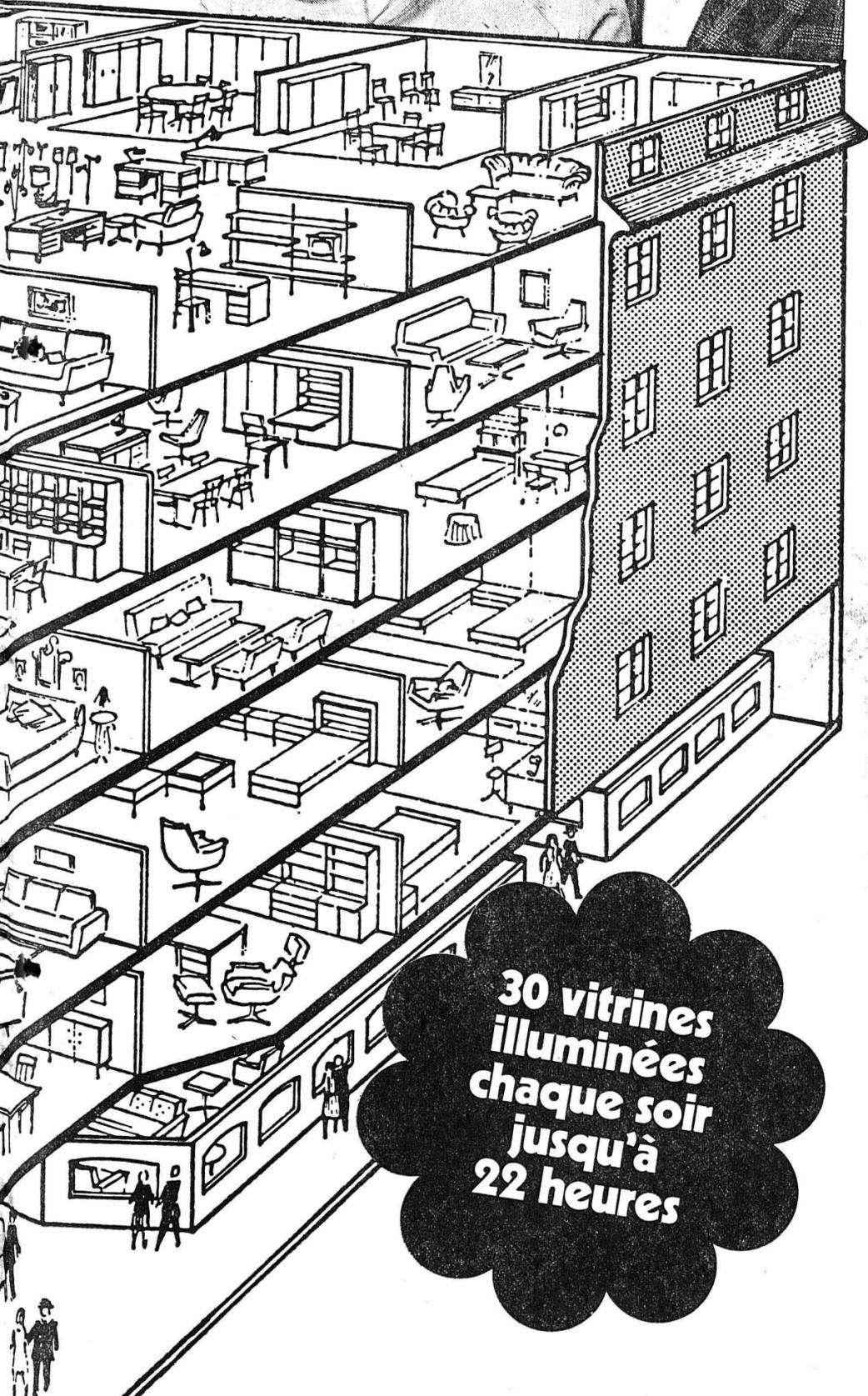
Expositions Meyer
à Neuchâtel, Lausanne,
Genève et Berne

Nos achats massifs = prix super-avantageux

meubles **ME**

Maison chez Meyer

es dans
plement
renové



**30 vitrines
illuminées
chaque soir
jusqu'à
22 heures**

Chez **EUROPE-MEUBLES**:
5 millions de clients satisfaits
chaque année dans toute l'Europe

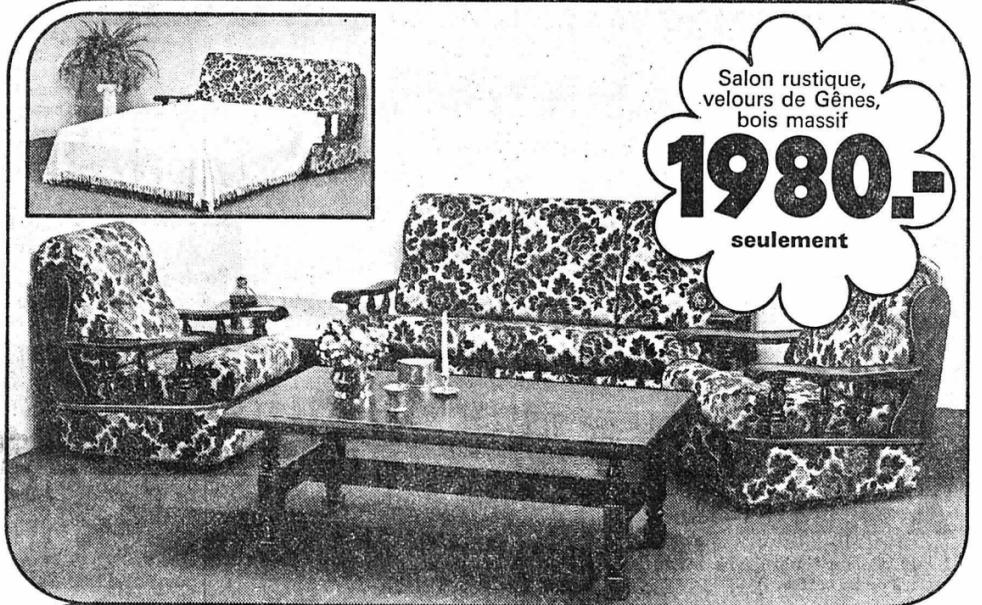
P Places de parc à proximité ou au
bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min
de notre exposition.

4 offres parmi 200 mobiliers!



Pour les jeunes,
Studio complet
2 tons,
selon photo

595.-
seulement



Salon rustique,
velours de Gênes,
bois massif

1980.-
seulement



Chambre à coucher
chêne véritable

1980.-
lits jumeaux
ou lit français



Paroi murale
par éléments,
chêne véritable

2980.-

MEYER

neuchâtel

fbg de l'hôpital

tél. 038 / 25 75 05

Ouverture: Lundi-Mercredi-Vendredi: 14 h. à 19 h. Mardi-Jeudi: 17 h. à 19 h. Samedi: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 19 h.

Garage du Versoix

Téléphone: 039 22 69 88

Garage de la Ronde

Téléphone: 039 23 54 04

CENTRE-POD OCCASIONS

AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 9

30 à 40 de nos plus belles occasions expertisées vous attendent

GARANTIE

FACILITÉS

CRÉDIT

Renault 18



L'équipement. Une exigence internationale.

1 an de garantie, kilométrage illimité
5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5



GARAGE P. RUCKSTUHL S.A.

54, rue Fritz-Courvoisier

LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. (039) 23 52 22

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais 3, tél. (039) 31 12 30 — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 — Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 — Courtelary: Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.

Renault  la meilleure solution.

A vendre

1 pendule de timbrage, à main, avec 2 casiers de 25 cartes.

Téléphone (039) 22 21 12.

À VENDRE

AUVENT WESTFALIA

pour bus camping. Utilisé une saison. Fr. 700.—. Tél. (039) 22 42 39.

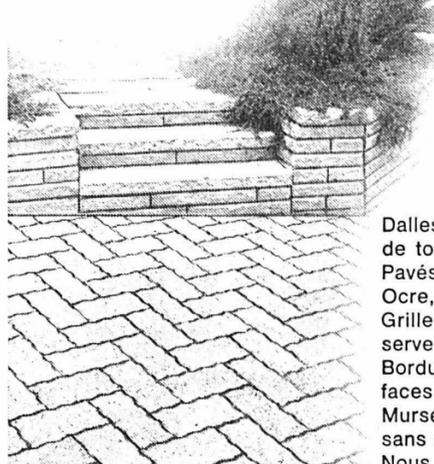
La Chaux-de-Fonds, particulier cherche

petit local

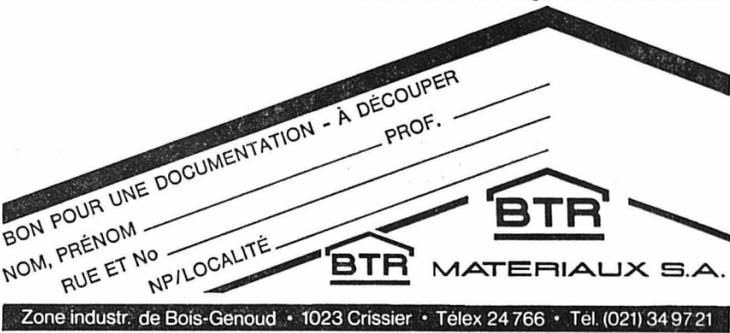
pouvant servir d'atelier.

Ecrire sous chiffre AR 5493 au bureau de L'Impartial.

publitéc



Dalles de jardins et marches d'escaliers de tous formats, aspects et couleurs. Pavés en béton gris ou de couleurs. Ocre, terre cuite, rouge, noir. Grilles parking et grilles talus qui conservent la zone de verdure. Bordures «G» se collent sur des surfaces planes. Mursec le muret esthétique, se monte sans mortier. Nous vous renseignons volontiers...



78.1154.471

Brunette extra.

Un goût franc: d'une légèreté naturelle.



Polyfiltre. Système de filtration hautement efficace à 5 éléments, aux granules de charbon actif et de Polygel d'origine naturelle.

(7mg Condensat/0,6mg Nicotine)

LE LOCLE • LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE •

Musique et théâtre aux Ponts-de-Martel
Beaucoup d'ambiance à la soirée du Chœur-mixte

Les soirées musicales et théâtrales de ce début d'année 1979 ont eu bien du succès. En effet après la fanfare et l'Ecole secondaire, c'est le Chœur mixte qui a fait salle comble.



Le Chœur mixte lors d'une de ses productions.

En première partie de programme la parole était aux chanteurs sous la direction de M. Frédy Landry. Le chœur est intervenu à quatre reprises dans un bel éventail de chansons.

On en parle au Locle

Voilà que pour rester dans le vent, nos autorités cantonales étudient à leur tour un système de paiement des impôts qui permettrait aux contribuables de choisir librement une, deux ou plusieurs échéances, pour régler avant la date finale, bien sûr, leur bordereau de taxation, en fonction de leurs disponibilités financières.

Sûr que le projet de l'Etat a plus de chances de voir le jour que celui qui prévoierait le versement d'un acompte tous les 29 février. Même un gros acompte ne ferait pas le poids devant les experts, et la formule serait dédaigneusement écartée.

Ae.

intervention était un hommage à M. Marcel Frossard décédé en décembre 1978 et la chanson s'intitulait « Au vent d'automne » texte de Suzy Paska, musique de Marcel Frossard.

Il faut reconnaître qu'une certaine recherche dans l'exécution a été faite et les auditeurs ont même pu apprécier la deuxième chanson « La nuit foraine » avec un accompagnement à l'accordéon de M. Eric Jeannet.

UNE COMÉDIE ENDIABLÉE

Après la musique, le théâtre pour une comédie en trois actes de Maxime Léry et de Guy d'Abzac intitulée « Le doyen des enfants de chœur ou Opportun » avec une mise en scène de Mme Jacqueline Schumacher.

Il s'agissait là d'une œuvre remarquable demandant un sérieux effort aux acteurs et au metteur en scène.

Tout aurait pu se dérouler normalement entre la vie de la dame patronnesse, son frère, sa nièce, l'ami de la Famille si le pauvre Opportun mettant le nez dehors n'avait pas été attiré par les devantures de la pâtisserie et le café du coin.

Les factures venant à pleuvoir, la grande sœur se sentit dans l'obligation d'aller les contrôler. Entre-temps un beau et jeune aviateur se pose à proximité ayant eu des ennuis de moteur.

du jeune homme qui se sent des affinités avec la jeune nièce.

L'histoire est encore pimentée par les arrivées imprévues du garçon pâtissier et le travail de la servante laquelle est d'un genre bien particulier! A son retour le frère a vu la vie et il a hâte de boire aux plaisirs.

Pour terminer la veillée chacun s'est retrouvé au bas de la salle de paroisse pour la collation. Dans une belle ambiance musicale ce fut pour tous le moment choisi pour livrer ses impressions.

Au Temple de La Chaux-du-Milieu
Récital trompette et orgue,
Paul Falentin et Bernard Heiniger

La valeur des œuvres qui seront jouées, la qualité des interprètes qui les exécuteront, l'association des timbres orgue et trompette, constituent autant d'atouts favorables à la réussite du récital que la Société de développement du Cerneux-Péquignot propose dimanche soir à l'attention de tous les amis de la musique au Temple de La Chaux-du-Milieu.

Sur la « grande » trompette il jouera le célèbre choral du veilleur. A la trompette en mi bémol, il interprétera un concerto de Joseph Haydn, dans un arrangement inédit.

LA BRÉVINE

Soirées musicales et théâtrales

Depuis plusieurs années, « L'Echo des sapins », société d'accordéonistes de La Brévine, offre à son public, dans le courant du mois de mars, deux soirées consacrées à la musique et au théâtre.

état civil

11 MARS

Naissance

Claude, Thierry François, fils de Claude, François et de Linda, née Miani.

Mariage

Vuillemez Jean Pierre et Joly Françoise Yvonne.

Décès

Othenin-Girard, Germaine Alice, née le 23 juin 1896, célibataire. — Sessa, Pierre Jean, né le 12 mars 1908, époux de Marcelle, née Brühlhart.

LES PONTS-DE-MARTEL

Naissances

Février 7. Hänni Anita, fille de Hänni Peter et de Arlette Yvonne, née Robert-Charrue, domicile Brot-Plamboz. — 13. Perrin Yves Alexandre, fils de Perrin Jean-Jacques et de Ghislaine Christiane, née Reymond.

Décès

11. Stuedler, née Besancet, Sophie Estelle, née en 1880, veuve de Stuedler Fritz.

PAYS NEUCHÂTELOIS

Statistiques du Service cantonal de la Santé publique

Naissances, mariages et décès en 1978

Le Service cantonal de la Santé publique a récemment publié un bilan concernant la situation démographique à fin 1978 dans le canton de Neuchâtel.

TABLEAU DES MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Table with 10 columns: Districts, Mariages (1978 %, 1977 %), Naissances (1978 %, 1977 %), Décès (1978 %, 1977 %). Rows include Neuchâtel, Boudry, V.-de-Travers, Val-de-Ruz, Le Locle, La Chx-de-Fds, and Canton.

Ce tableau est complété par les renseignements suivants:

Summary table for births and deaths: sexe masculin (836 births, 874 deaths), sexe féminin (763 births, 833 deaths), Totaux (1599 births, 1707 deaths).

Parmi les naissances enregistrées (1599), on dénombre 49 enfants illégitimes, 8 naissances de jumeaux et une naissance de triplés.

DÉCÈS

Il convient d'ajouter en fait 8 naissances et 8 décès dans le tableau ci-dessus. Il s'agit de 8 cas d'enfants morts-nés qui ne sont pas comptabilisés officiellement dans les statistiques.

C'est dans la tranche d'âge située entre 60 et 79 ans qu'a été enregistré le plus grand nombre de décès en 1978: 814, soit 47,7 pour cent du nombre total des décès.

pour cent), 467 de 80 à 89 ans (27,4 pour cent) et 130 de 90 ans et au-delà (7,6 pour cent). A noter encore que le plus âgé des vieillards décédé est une femme qui a atteint l'âge de 100 ans 4 mois et 23 jours.

LES CAUSES PRINCIPALES

Vingt-trois cas de décès sont dus à des maladies transmissibles (maladies à virus, tuberculose extra-pulmonaire, maladies bactériennes, grippe et maladies parasitaires).

On constate aussi 22 cas de mortalité infantile (enfants de 0-4 ans), dont 9 pour des causes indéterminées.

Ce sont une nouvelle fois les maladies des organes circulatoires qui sont à l'origine du plus grand nombre de décès: 685 sur un total de 1664.

Enfin, 72 personnes sont décédées à la suite de causes extérieures (accidents, empoisonnements et traumatismes) et 26 se sont donné la mort volontairement.

Chronique horlogère

Le CFH en 1978

Progression malgré la récession

Le Centre international de formation continue commerciale pour l'horlogerie-bijouterie se porte bien en dépit de la conjoncture défavorable.

Dans sa séance du 14 mars, le Conseil d'administration de l'Institut CFH, présidé par M. Jean-Jacques Cevey, conseiller national, a pris connaissance des résultats définitifs de l'exercice 1978.

Les participants aux cours à Lausanne sont venus de toutes les parties du monde (Afrique du Sud, Australie, Canada, Côte d'Ivoire, Mexique, USA, ainsi que d'Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie et Suisse).

Mais touché à la fois par la récession horlogère et par les effets du cours élevé du franc suisse, le CFH a dû réagir en développant ses activités hors de Suisse.

Rappelons que l'enseignement du CFH sur les techniques commerciales et la gestion d'entreprise s'adresse aux fabricants, grossistes, ainsi qu'aux détaillants du secteur horlogerie-bijouterie.

Une délégation chinoise visite la Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon

Dans le cadre de sa visite à l'industrie suisse, une délégation commerciale de la Chine populaire, emmenée par Mme Li Jingti de Light Industrial Corp., s'est rendue mardi à la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA (FHF) — maison affiliée à Ebauches SA, Neuchâtel.

Reçus par la direction de la FHF, les visiteurs se sont plus particulièrement intéressés aux secteurs de la production industrielle des ébauches mécaniques et de la fabrication des calendriers électroniques ainsi qu'aux divers aspects des contrôles de qualité.

A noter que cette visite avait pour but de consolider et éventuellement de développer des relations d'affaires qui existent de longue date entre la Chine populaire et les établisseurs suisses.

état civil

Neuchâtel

Jazzland: Duggan Lavelle. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Wildhaber, rue Orangerie. En suite, tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les bidasses au pensionnat; 17 h. 45, L'ouragan vient de Navarrone. Arcades: 20 h. 30, Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses. Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, L'empire de la passion. Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Tendre poulet. Rex: 20 h 45, Le gendarme et les extraterrestres. Studio: 21 h., Les filles du régiment; 18 h. 45, Alexandre Newski.

Val-de-Travers

Couvet: Cinéma Colisée, 20 h. 30, Un mari c'est un mari.

Château de Môtiers: expos. de photographies.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Fleurier infirmière-visite: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier. service du feu: tél. 61 12 04 ou 118. Val-de-Ruz: Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30. Main-Tendue: tél. 143. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33.

Voir autres informations neuchâtelaises en page 13

avis urgent



Avis aux supporters

Le Fan's Club organise un deuxième car d'accompagnement à

Winterthour

dimanche 18 mars 1979

Prix spécial Fr. 15.-

Inscription jusqu'à demain soir à 18 h. chez Schopfer André, tél. (039) 23 31 58 (absent cet après-midi jusqu'à 19 h.)

grande loterie

SENJ

SERVICE D'ESCOMPTE NEUCHATELOIS & JURASSIEN

gagnez...

une voiture

FORD FIESTA 1100 L

10 bons d'achat
de 100 fr.

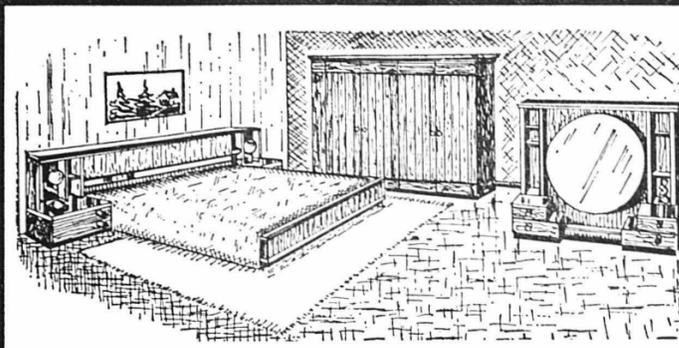
100 bons d'achat
de 20 fr.

du 1^{er} au 31 mars 1979

Billets gratuits...

DANS TOUS LES MAGASINS SPÉCIALISÉS
PRÉSENTANT L'AFFICHETTE

MEUBLES **Leitenberg** TAPIS RIDEAUX



présentent en magasin un important choix de

CHAMBRES À COUCHER

en chêne, en noyer, en acajou, moderne, classique, de style
Armoires à 2, 3, 4 ou 5 portes - Lits jumeaux ou lit français

Fr. 1.850.- 2.490.- 2.980.-
3.135.- 3.155.- 4.320.-
6.260.- 6.700.- 7.340.-

LITERIE de 1^{er} CHOIX

Embru articulé - Happy-Flex médicalement recommandée
Superba avec matelas à ressorts, mousse, crin animal
et laine de mouton pure

VISITEZ NOTRE EXPOSITION DE 1000 M²

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
LA CHAUX-DE-FONDS Grénier 14 tél. 039 233047

Auberge-Rôtisserie de Cronay

Près d'Yverdon - A. Damond-Mages
Route de Moudon - Grand parking

AU RESTAURANT
Spécialités à la carte et selon saison

AU CARNOTZET
Mets au fromage, petite carte

En semaine, à midi,
le menu et l'assiette du jour

Tél. (024) 33 11 40

Fermé le dimanche soir et le lundi

AU CERCLE ITALIEN

Parc 43 - Tél. (039) 23 13 33

MENU PENSIONNAIRE

Fr. 7.50

toujours avec pâtes comme entrée,
la suite garni

Servi sur assiette

Fr. 6.50

Le Cercle italien est ouvert à tous!

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

Nous cherchons:

**aides-mécaniciens
ouvriers - ouvrières**

pour travaux variés

Libre choix d'une activité personnalisée.
Bon salaire, prestations sociales modernes.
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 53 51

ADIA interim



2 adresses avantageuses

Rue du Marché 2 — Tél. (039) 22 41 50
Av. L.-Robert 64 — Tél. (039) 23 81 40

STEHLÉ FLEURS

Maison spécialisée de Lausanne
cherche un

POSEUR DE TAPIS

expérimenté et capable de travailler
de manière indépendante.
Travail varié, place stable et bon
salaire à personne sérieuse.
Tél. (021) 26 23 87 (bureau).

Pâques - A louer
**chalets
et appartements**

Tél. (025) 71 18 07
«Le Mazot».

Votre
journal : L'Impartial

HYPER JUMBO

cherche à engager
pour tout de suite ou à convenir:

**QUELQUES
DAMES
AUXILIAIRES
VENDEUSES**

pouvant travailler à la carte, à
l'heure ou à la demi-journée.
Bons gains.
13e salaire.

Téléphoner au (039) 25 11 45 pour
prendre rendez-vous.

Jumbo c'est l'avenir!



AVIS AUX DÉTENTEURS
DE VÉHICULES À MOTEUR

REPRISE DES PLAQUES DÉPOSÉES À LA PRÉFECTURE

2^e TRIMESTRE 1979, dès le 30 mars 1979

Les plaques ne peuvent être délivrées qu'à partir de
la date figurant sur l'attestation d'assurance, mais il
est indispensable de faire parvenir à la Préfecture
des Montagnes, service des automobiles, av. Léopold-
Robert 34, 2300 La Chaux-de-Fonds, l'attestation
d'assurance quelques jours à l'avance.

Le bordereau relatif à la nouvelle taxe des véhicules
(loi du 8.10.1973) et à l'émolument de reprise (arrêté
du Conseil d'Etat du 4.3.1969) sera expédié après la
remise en circulation du véhicule.

Service cantonal des automobiles

Réservez la soirée
du lundi 26 mars 1979
pour notre

défilé de mode international



DÉFILÉ DE MODE
international
burda
printemps-
été
79

à 20 heures à l'ANCIEN STAND

Alexis-Marie-Piaget 82

Location : M. THIÉBAUT

Centre de couture BERNINA

Av. Léopold-Robert 31 - Tél. (039) 22 22 54 - La Chaux-de-Fonds

Madame Mutti TISSUS SHOP

B.-Savoie 58 - 2610 Saint-Imier - Tél. (039) 41 45 73

L'intégration des handicapés au Val-de-Travers

La solution miracle n'existe pas

L'intégration des handicapés dans notre société pose un certain nombre de problèmes; il y a plusieurs manières de les résoudre, mais on ne connaît pas de solution miracle. L'handicapé en est conscient, lui qui chaque jour se trouve confronté, du fait de son état, à un certain nombre de difficultés.

- Recensement des institutions et œuvres sociales existantes au Val-de-Travers (elles sont nombreuses).
- Service à domicile.
- Vie communautaire.
- Problèmes financiers.
- Transport.

UN TRAVAIL GIGANTESQUE

Il s'agit là d'une prise de conscience qui devrait déboucher sur la création d'un groupe de travail composé dans sa grande majorité des personnes présentes hier à cette conférence.

En effet, à la demande de Pro Infirmis, deux jeunes étudiants de l'Ecole d'études sociales de Lausanne, MM. Schnegg et Baillard, ont effectué une étude sur le Val-de-Travers en vue de l'obtention de leur diplôme.

Rapidement il est apparu à ces jeunes gens que les handicapés du Val-de-Travers étaient certainement les plus mal lotis du canton, car il n'existait en fait pas grand-chose pour eux.

DES PROPOSITIONS

Dans leur étude, MM. Baillard et Schnegg ont tiré, bien entendu, des conclusions qu'ils ont rendues publiques hier lors d'une conférence de presse à Couvet, à laquelle assistaient quelque deux cents personnes.

- Création d'un groupe « occupationnel » et ateliers protégés.
- Elimination des barrières architecturales.

VAL-DE-RUZ

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Un concert apprécié

Dimanche passé, le concert de hautbois et d'orgue a ravi tous les habitués des concerts de Saint-Martin.

La musique, très heureusement choisie, le son chaleureux du hautbois accompagné de l'orgue, tout était fait pour éclairer d'un rayon de joie tranquille, cette soirée de dimanche.

Voir autres informations neuchâtoises en page 30

LA CHAUX-DE-FONDS

mémento - mémento - mémento

- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
Vivarium: 14 - 17 h.
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. Konok et Hetey.
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., Croquis d'animaux.
Galerie Manoir: expos. Berthe Coulon, 15-19 h.
Centre de Rencontre: photos G. Mussy, 15-18 h. - 20-22 h.
Bibliothèque de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Le Scotch: Bar-dancing.
Club 55: Dancing.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Dany's bar: Discothèque.
La Corbatière: bar-dancing.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
Accueil du Soleil: (Soleil 4) 14-18 h.

- Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h.
Pro Senectute: Fond. pour la vieillesse: tél. 23 20 20.
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.
La Main-Tendue: tél. 143. 20' d'attente. Croix-Bleue: tél. 23 99 96, 16 h. 30 - 24 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Versoix, Industrie 1. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: Tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 ou 23 74 81.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

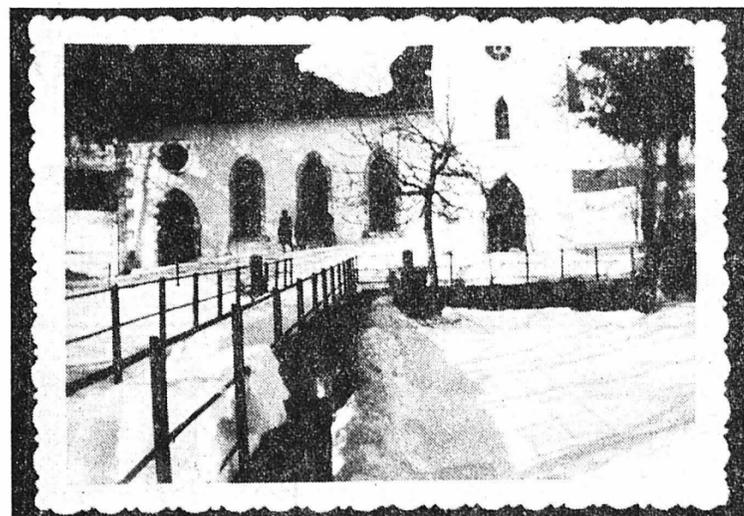
- abc: 20 h. 30 Opening night (v. o.)
Corso: 20 h. 30, Le temps des vacances.
Eden: 20 h. 30, Sonate d'automne; 23 h. 15, Excitation au soleil.
Plaza: 20 h. 30, Servante et maîtresse.
Scala: 20 h. 45, Furie.

par manque d'information. On s'attachera donc à regrouper les forces existantes pour proposer ces prochaines années un projet solide et surtout qui ait l'assentiment d'une large couche de la population.



M. A.-A. Chappuis, président du Conseil de surveillance de Pro-Infirmis, salue les personnes présentes. A l'extrême-droite, on reconnaît le chancelier d'Etat J.-C. Landry. (photo Impar-Charrère)

La «Mi-Eté» des Bayards: une société très active



Sur cette photo datant d'un quart de siècle, on voit le pont de fer — supprimé depuis — qui menait à l'entrée de la chapelle. Les trois fenêtres de la façade ont été remplacées par une seule, très grande. (photos Impar-Charrère)

L'Association de la Mi-Eté des Bayards est une société très active, elle a été fondée il y a 25 ans par l'instituteur - éditeur - conteur Bayards, M. Jacques-André Steudler.

Cette chapelle, construite en 1896 par une des deux communautés religieuses d'un village de 1020 habitants à l'époque — actuellement 330 — fut fermée en 1955.

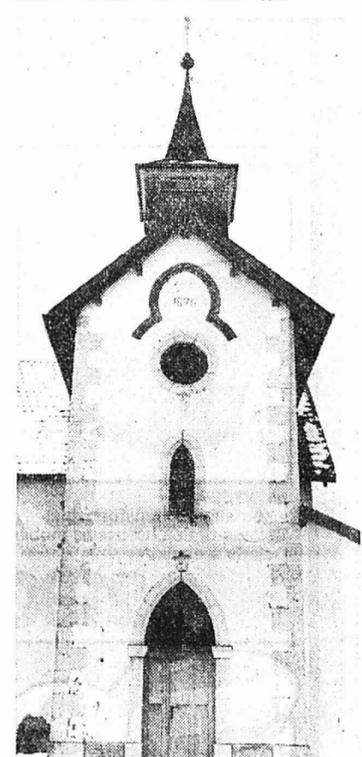
En 1967, le bâtiment fut acheté par l'Association de la Mi-Eté pour la somme de 20.000 francs, plutôt que par l'Union des sociétés locales dont une forte proportion de ses membres s'opposait à cette acquisition.

me de 20.000 francs, plutôt que par l'Union des sociétés locales dont une forte proportion de ses membres s'opposait à cette acquisition.

Actuellement, les travaux touchent à leur fin. Le plancher a été remplacé par un carrelage, le chauffage électrique est installé, l'isolation de la voûte et des murs vient d'être effectuée.

L'Association de la Mi-Eté, dont le comité se compose des membres suivants: MM. Denis Michaud, président; W. Chédel, vice-président; J.-C. Mat-

they, caissier; Cl. Tharin, secrétaire, et Jacques-André Steudler, président d'honneur, a encore bien du pain sur la planche avant de pouvoir fêter l'achèvement des travaux de restauration de sa chapelle.



Le clocher de la chapelle magnifiquement restauré et sur lequel on peut lire la date de construction du bâtiment: 1896.

Décès au Val-de-Travers

Le 14 mars, la major Laure Mounoud, 92 ans, de Fleurier.

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Au Tribunal de police

On reparle de la communauté de Longo Mai

Deux journalistes, J. H. et G. D., ont comparu hier devant le Tribunal de police de Neuchâtel, présidé par Mlle Geneviève Fiala, prévenus de diffamation et d'injure.

Un article a paru le 20 avril dans le journal local, consacré à la communauté de Longo Mai, aux Verrières. On se souvient du torrent d'encre qui a coulé au sujet de cette communauté, notamment lorsqu'un enfant en a été retiré par la police, sur la demande de sa mère.

Le plaignant est justement le père de la fillette, et c'est à titre personnel

PAYS NEUCHÂTELOIS

On peut encore skier

Etonnant, mais vrai: on nous communique que les installations de remontées mécaniques fonctionnent encore partiellement à Tête-de-Ran et à La Vue-des-Alpes.

Il y a en effet de 0 à 30 centimètres de neige mouillée à Tête-de-Ran où les pistes sont praticables, tandis qu'à La Vue-des-Alpes, il y a de 5 à 15 centimètres de neige dure, les pistes étant également praticables.

Les conditions sont les mêmes pour le ski de fond.

qu'il a déposé plainte, estimant que trois passages de l'article entamaient son honneur. La présidente a, sans succès, tenté un arrangement entre les deux parties.

L'article a été rédigé par G. D., domicilié au Val-de-Travers, mais il a subi quelques modifications par J. H., qui a également ajouté quelques renseignements obtenus par l'avocat de la mère de l'enfant.

Les débats se sont étalés et ils ont quelque peu dévié dans le domaine de la communauté, alors que la plainte ne concerne que des considérations jugées diffamantes par le plaignant F. B.

L'affaire est loin d'être close, la défense désire déposer d'autres pièces et des preuves supplémentaires. Une autre audience sera fixée ultérieurement.

LA PROTECTION CIVILE FAIT PREUVE DE « JE M'EN FOUTISME ! »

Il faut l'avoir entendu pour y croire. Un homme a refusé d'effectuer un cours de protection civile parce que, dit-il « cet organisme important fait preuve d'un je m'en foutisme » qu'il ne peut admettre.

— On requiert contre moi cinq jours

d'arrêts. Je refuse, je veux l'acquiescement ou la peine capitale. Et je veux aussi la présence à cette audience du responsable de la protection civile pour une explication franche. Et j'aimerais aussi connaître votre opinion, Madame la présidente: trouvez-vous normal que je ne sois convoqué que tous les six ans et demi?

— Mon opinion, réplique la présidente du Tribunal de police, Mme A.-M. Grau, vous la connaîtrez quand je prononcerai votre jugement.

H. B. a été déclaré inapte au service militaire; comme le déclare son tuteur, son existence est émaillée d'incidents: il a des difficultés à comprendre le point de vue d'autrui et s'obstine à claironner et à défendre ardemment le sien.

Le tribunal retient que H. B. ne s'est pas présenté à un cours de protection civile. Il n'a pas agi en contestataire et, estimant que l'infraction n'a pas été réalisée sur le plan objectif, le libère et met les frais de la cause à la charge de l'Etat.

Le mot de la fin revient au prévenu: — Je regrette pour l'Etat qui devra payer les conséquences du « je m'en foutisme » dont fait preuve la protection civile.

Espérons que d'autres personnes n'exigeront pas d'être convoquées à des cours tous les mois, voire toutes les semaines! RWS

un cadeau.. un prix!

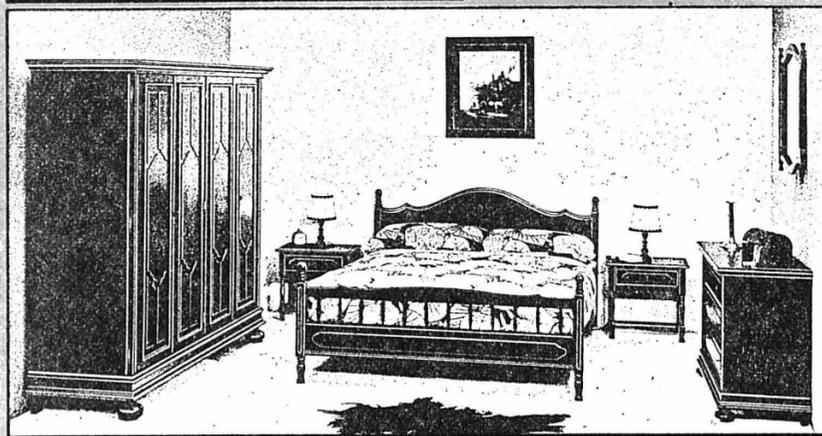
le géant romand du meuble
fait plaisir
à ceux qui s'installent

médiateur

A l'achat de ce mobilier complet, Segalo vous offre cette splendide chaîne stéréo compacte, d'une valeur de Fr. 732.-, comprenant:
tourne-disques, enregistreur-lecteur de cassettes, radio-stéréo MO/GO/FM modulation de fréquences, 2 enceintes acoustiques
ou un bon d'achat Segalo équivalent.

8000.-

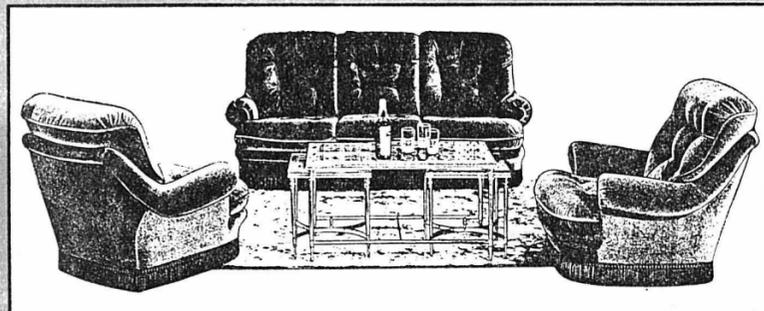
pour un mobilier de classe!



modèle exclusif

JULIETTE
chambre à coucher rustique en noyer. Comprendant : armoire 4 portes - lit français (160 cm) 2 chevets - commode 3 tiroirs et miroir assorti.

L'ensemble
3450.-



MONTESPAN
salon anglais transformable. Velours dralon. Coussins mobiles. Coloris à choix.

2190.-



MEXICO
paroi compacte 255 cm en noyer véritable. Portes moulurées. Avec bar et vitrine. Très belle finition.

2360.-

Segalo



LA CHAUX-DE-FONDS
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61

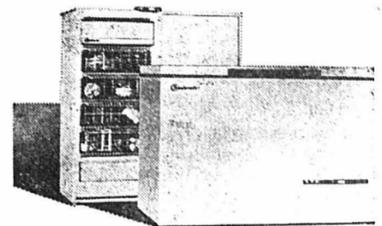
CRÉDIT
Segalo vous garantit le crédit le meilleur marché de Suisse
(Fr. 1.000.- en 12 mois - Fr. 45.- d'intérêt)

PARTICIPATIONS
ROMANDE CONFORT
SA
CHAMBRE ROMANDE
DE L'AMEUBLEMENT

Nombreux changements et nouveaux abonnés

LA NOUVELLE GAMME DES
congélateurs

Bauknecht



satisfait les plus exigeants, à des prix très
INTERESSANTS

Visitez notre exposition au 1er étage
Notre spécialiste vous conseillera sans engagement

NUSSLÉ S.A.

Grénier 5 - 7, La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 45 31

OCCASIONS

VOLVO 144 S Overdrive	blanche	70	révisée
VOLVO 242 L	orange	76	66 000 km
VOLVO 244 DL	verte	75	53 000 km
VOLVO 144 S De Luxe	rouge	74	50 000 km
CITROËN GX GS Break 1220	bleu	78	20 000 km
VOLVO 264 DL Automatique	bleu mét.	76	65 000 km
FORD Capri 1300 Coupé	orange	74	38 000 km
PEUGEOT Break 504	bleu mét.	78	22 000 km
CHRYSLER 160 GT	bleu mét.	72	63 000 km

**GRAND GARAGE ET CARROSSERIE
DU JURA S.A. La Chaux-de-Fonds**

Av. Léopold-Robert 117 - Tél. (039) 23 22 55 ou 23 14 08

A VENDRE dans quartier nord-ouest,

PETIT IMMEUBLE

de 3 appartements de 3 pièces, tout confort, et combles aménagés.

Petit jardin.

Ecrire sous chiffre RJ 5354 au bureau de L'Impartial.

Avez-vous déjà le nouveau

TÉLÉBLITZ

La Chaux-de-Fonds + environs
Edition 1979-80

en vente à Cernil-Antoine 14
dans notre magasin
et dans les dépôts du district

imprimerie Gasser
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 77 77

A louer pour le 1er mai 1979 à l'avenue Léopold-Robert 13,
à La Chaux-de-Fonds,

appartement d'une pièce

Loyer mensuel: Fr 272.-, charges comprises.

Pour visiter: M. Schwab, concierge, tél. (039) 23 87 23.



RIVAREX S.A.

Rue de la Gare 28
2024 SAINT-AUBIN / NE
Tél. 038 55 17 77

Nous engageons pour notre service d'expédition

magasinier

possédant permis de conduire auto et parlant si possible un peu l'allemand.

Place stable pour personne consciencieuse et dynamique.

Se présenter après avoir pris rendez-vous par téléphone.

Fabrique de meubles de camping - Atelier de galvanoplastie

Les grands magasins
coop city
Coop La Chaux-de-Fonds

engagent, pour entrée immédiate ou dates à convenir

jeune vendeuse

en parfumerie (ou rayon similaire) pour être formée en qualité d'hôtesse DICIDI

décorateur qualifié

Prière de faire offres détaillées à la Direction de Coop City, rue de la Serre 37-43, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 89 01.

De grands projets à la société du Tir de campagne



Une partie des vainqueurs de challenges.

Présidée par M. Florian Châtelain et en présence de plusieurs membres d'honneur, l'assemblée générale du Tir de campagne a été caractérisée par le fait que jamais pareille assistance n'avait jusque-là pris part à de telles assises au cours desquelles il fut d'ailleurs décidé de poursuivre l'étude en vue de l'agrandissement du stand.

Réunissant plus de 50 membres, l'assemblée débuta par un instant de silence observé en mémoire de deux membres d'honneur disparus, MM. Germain Baumgartner et Bernard Wust.

LES RAPPORTS

Lu par le vice-président et rédigé par M. Claude Ramseyer, le procès-verbal a été accepté avec remerciements à son auteur. Puis le trésorier, M. Jean Bögli, donna connaissance des comptes, lesquels bouclent avec une légère augmentation de fortune. Vérifiés par Guido Ruegg et Roger Houriet, ces comptes ont été acceptés à l'unanimité.

Dans son rapport présidentiel, M. Florian Châtelain après avoir précisé que l'année 1978 fut une année exceptionnelle et pleine de records, rappela les participations de la société à différentes manifestations. Il se plut de relever la qualification du groupe au mousqueton pour les finales de Laufon, alors que le groupe au fusil d'assaut, poursuivant sa course au titre national, a obtenu un beau 13e rang à Olten lors de la finale suisse. Cette expérience extraordinaire permit à la société de se distinguer. Une réception avait d'ailleurs été offerte lors du retour des tireurs de cette fête nationale où avec un point supplémentaire, le groupe de Tramelan-Campagne aurait pu participer à la poule finale réunissant les 12 meilleures équipes du pays. Le président évoqua aussi la participation de la société aux festivités du 800e anniversaire de Tramelan, l'organisation parfaite du 2e Tir de la fusion, etc. Il parla encore de l'avenir, notamment en ce qui concerne la nouvelle association fondée à la suite de la création du nouveau canton du Jura. C'est avec satisfaction qu'il mentionna que les jeunes tireurs étaient sur le bon chemin et obtenaient d'excellents résultats. Il termina en formulant le souhait que Tramelan-Campagne soit bien représenté lors du Tir fédéral de Lucerne.

M. Willy Däpp, représentant à l'UST, n'eut pas grand-chose à rapporter concernant cette association qui connaît toujours des difficultés financières. Par contre, Jean Bögli, responsable des fêtes de tir, donna un rapport fort détaillé en ce qui concerne les résultats obtenus. Il signala qu'il avait été tiré 40.000 cartouches durant la saison dernière, tant au stand qu'à l'extérieur, et que des résultats extraordinaires avaient été réalisés. Ainsi, Jean Bögli a obtenu la grande maîtrise avec 320 points alors que Georges Gairaud et Marcel Reber obtenaient la petite maîtrise avec 115 et 107 points. Ce sont également mis en évidence Willy Guerne, André Châtelain, André Jubin, Francis Voumard qui réussirent eux aussi d'excellents résultats.

En ce qui concerne les jeunes tireurs, tout va pour le mieux selon le responsable Rodolphe Fankhauser. Vingt-deux jeunes dont deux filles suivent régulièrement les entraînements. Daniel Monbaron a remporté le challenge destiné aux jeunes tireurs alors que ce ne fut que de peu que Tramelan dut renoncer au challenge offert lors de la finale jurassienne.

MUTATIONS

Aucune démission n'a été enregistrée au sein de la société dont l'effectif est stable. Quant au comité, à la suite de quelques mutations, il se présentera comme suit : président Florian Châtelain ; vice-président Roland Châtelain ; secrétaire-correspondance Mlle Francine Vuilleumier ; caissier Jean Boegli,

chef de tir Eric Voumard, chef cibares Léon Luczak ; cantine Willy Däpp, jeunes tireurs Rodolphe Fankhauser ; munitions Roland Guerne ; membres adjoints : André Jubin et Hubert Bassioni. Vérificateurs des comptes : Roger Houriet et Guido Ruegg.

Un rapport concernant le 2e Tir de la fusion a également été présenté. Il est plus que positif sur tous les points. A noter que 383 tireurs ont pris part à cette manifestation. La liste de prix sera cependant revue en vue d'obtenir une affluence encore plus grande.

REMISES DE DISTINCTIONS

Tir du Canada, médailles : 1. Francis Voumard, 88 pts ; 2. Roger Houriet ; 3. René Meyrat ; 4. Eric Voumard ; 5. Marcel Reber tous 87 points ; 6. Roland Châtelain, Jean Boegli, Hans Rodolphe Gerber 85 ; André Châtelain, Walter Hoffstetler 84 ; Daniel Monbaron 83 ; Rodolphe Fankhauser 82 ; Willy Guerne, André Jubin 81 ; Florian Châtelain 80 ; après rachat : Georges Gairaud 89 et Roland Guerne 86.

Challenge Tir d'ouverture : 1. Florian Châtelain ; 2. Roland Châtelain ; 3. André Jubin.

Challenge Christe (Tir en campagne) : 1. Marcel Reber ; 2. Roger Houriet ; 3. Jean Boegli.

Challenge Schäublin : 1. René Meyrat ; 2. Jean Boegli ; 3. Marcel Reber.

Challenge sgt-major Baumann : 1. René Meyrat ; 2. Georges Gairaud ; 3. Francis Voumard.

Challenge jeunes tireurs (F. Schaller) : 1. Daniel Monbaron.

Challenge C. Fankhauser (fusil d'assaut) : 1. André Châtelain ; 2. Florian Châtelain ; 3. Rodolphe Fankhauser ; (mousqueton) : 1. Jean Boegli ; 2. Eric Voumard ; 3. René Meyrat.

Challenge « Régio » : 1. Jean Boegli ; 2. Willy Guerne ; 3. Michel Houlmann. Signalons que Jean Boegli détient définitivement les challenges C. Fankhauser et du Régio et qu'André Châtelain obtient lui aussi définitivement le challenge C. Fankhauser au fusil d'assaut.

Un point très important a encore été souligné lors de cette assemblée. Il concernait l'éventuelle possibilité de travaux au stand afin d'améliorer les installations existantes, notamment en matière d'hygiène. Nous reviendrons

plus en détail sur cette importante question en signalant toutefois que l'assemblée a donné mandat au comité de continuer l'étude de ce projet et de faire prochainement un rapport à l'assemblée qui pourra ensuite trancher. (texte et photo vu)

Les Vallonniers au concert de l'Union chorale

La Chorale ouvrière sera en fête samedi à l'occasion de son concert annuel. Chance pour elle que d'avoir réussi d'engager le célèbre ensemble « Les Vallonniers ». Mais qui sont les Vallonniers ? En 1974, un ensemble de 15 musiciens, habitant pour la plupart dans le val de Saint-Imier, s'est donné comme nom « Les Vallonniers ». Tous ces musiciens vouent leur temps libre à la musique populaire allemande et autrichienne. Le genre de musique à la fois gaie, entraînante, touchante et compréhensible par les connaisseurs, est à la base de leur succès.

L'interprétation, subtile dans le style particulier avec lequel « Les Vallonniers » font honneur aux compositeurs, contribue sans doute à faire apprécier cette musique par les jeunes et moins jeunes. L'ambiance, le cœur étant aussi de la partie, il y a de quoi participer au concert vocal et musical de la Chorale ouvrière ce samedi à la Halle de gymnastique.

(comm-vu)

Cours instructif pour de jeunes agriculteurs

Les quelque 16 participants qui ont eu l'occasion de suivre un cours de bûcheron dans le cadre de l'Ecole d'agriculture du Jura bernois se sont déclarés enchantés de cette expérience qui est une première pour cette école, que dirige M. Daniel Geiser.

Quatre moniteurs étaient à la disposition de ces jeunes soit MM. Willy Noirjean, Fritz Linder, Kurt Ziehli et Virgile Moll durant 4 journées dont 3 passées en forêt et une en salle pour la théorie.

Ces jeunes provenaient des localités suivantes : Châtelat, Tramelan, Cour-

telary, Corgémont, Champoz, Pontenet, Frinvilier, Eschert, Mont-Soleil, Le Fuet et Moutier.

Le but de ce cours destiné aux agriculteurs était principalement la prévention des accidents et des notions de façonnage. A cet effet et durant ce cours il a été façonné 40 m3 de bois de service. Les élèves se sont montrés très intéressés et ce cours leur sera d'une grande utilité à l'avenir puisque plusieurs jeunes agriculteurs sont propriétaires de forêts. Notons que des cas spéciaux furent également traités tels que pratique avec des câbles, tirefort, etc. (texte et photo vu)



Une partie des participants à l'issue du cours.

BIENNE

BIENNE

BIENNE

Ouverture d'une section d'informatique à l'Ecole d'ingénieurs

Le Conseil exécutif du canton de Berne a décidé qu'une section de traitement électronique de l'information (TEI) serait ouverte à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne durant le semestre d'hiver 1980-81. Ainsi, pour la première fois, une formation en informatique sera assurée au niveau ETS durant une période d'études de six semestres, dans une école d'ingénieurs du canton de Berne. Pour la première fois en Suisse, cette formation sera étendue au domaine commercial. La nouvelle division permettra de former, par le même canal d'enseignement, des informaticiens-ingénieurs et des informaticiens-économistes. L'Ecole d'ingénieurs a l'intention de prodiguer un enseignement commun aux deux catégories d'étudiants dans les disciplines fondamentales, tandis que les branches d'ingénierie et d'économie d'entreprise seront enseignées séparément. Les leçons seront données, comme c'est

la coutume à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne, dans deux langues.

BESOINS CROISSANTS

L'impulsion pour la création de cette nouvelle voie de formation a été donnée par le fort besoin de spécialistes en informatique dans l'économie et l'industrie. Actuellement, les entreprises doivent elles-mêmes former leurs ingénieurs en software ou les recruter à l'étranger, où ce type de formation existe depuis des années dans les universités ou dans les écoles supérieures spécialisées. Les exigences que l'on demande aujourd'hui à de tels spécialistes TEI ne peuvent plus être satisfaites par une simple formation au sein de l'entreprise.

UN TRAVAIL DE PIONNIER

La section TEI a été introduite à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne principalement parce que, depuis une dizaine d'années, un travail de pionnier s'y est fait dans le domaine de la formation des étudiants en informatique technique (technique des microprocesseurs) et en informatique numérique. Les expériences qu'on y a accumulées seront pour l'école, de la plus grande utilité pour édifier la nouvelle section. Le projet dans son ensemble dépend aussi de la décision de l'électorat bernois qui est invité à approuver, le 20 mai prochain, l'octroi d'un crédit de plus de 14 millions de francs pour les travaux de transformation de l'école. (ats)

SAINT-IMIER

A la Télévision romande

Réalisée par Loyse Andrée, l'émission « Vespérales » qui sera diffusée dimanche soir à 22 h. 50 par la Télévision romande a pour thème : la faim. Elle se déroule en la Collégiale de Saint-Imier, avec le Quatuor de La Coudre, François Perrot à la trompette, et François Andermath à l'orgue. Le texte de Michel Quoist sera dit par Jean-Marie Verselle. Une veillée que les téléspectateurs de notre région ne voudront certainement pas manquer.

DISTRICT DE MOUTIER

Important débat demain à Moutier

Nos chemins de fer sont-ils menacés ?

M. Jean von Kaenel, directeur des CJ, et M. André Denis, professeur de géographie, diront quelles menaces pèsent sur le réseau ferré du canton du Jura et du Jura bernois. Auparavant, M. Robert Rivier, membre du comité directeur de la commission nationale de la conception globale suisse des transports aura présenté les hypothèses de développement du réseau ferré suisse. Le débat qui suivra aura été ainsi nourri d'une information complète.

A ce jour, de nombreuses communes ont fait inscrire un ou plusieurs délégués à ce débat, et on peut espérer que d'autres encore comprendront la nécessité de s'informer sur les dangers que court notre réseau ferré : suppression partielle ou totale des CJ, réduction des services ou même suppression de la ligne Moutier - Sonceboz, diminution des trains directs sur la ligne Bâle - Delémont - Moutier - Bienne, suppression de bureaux de gare, etc.

Pour que les autorités concernées — cantonales régionales et communales — puissent réagir efficacement, il

faut qu'elles soient informées, ainsi que tous les citoyens. Ou alors, le moment venu, les collectivités cantonales et communales n'auront plus qu'à payer pour que leurs chemins de fer continuent à circuler.

BELLELAY

Nouvel architecte

M. Jacques Zurbriggen, fils du Dr Edmond Zurbriggen, médecin à la clinique psychiatrique, vient de passer avec succès ses examens pour l'obtention du diplôme d'architecte. Ce succès est d'autant plus méritoire qu'il couronne des études entreprises après trois ans d'apprentissage et six ans de pratique comme dessinateur dans des bureaux d'architecture de Bienne et de Schaffhouse. (gt)

jurassiennes en page 31
Voir autres informations

mémoire

La Main-Tendue: téléphone 143.

SAINT-IMIER

Service du feu : tél. 118.
Service technique : tél. 41 43 45 ; électricité, eau et gaz : 41 43 46.
Police cantonale : tél. 41 25 66.
Police municipale : tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs : tél. 41 44 30.
Infirmière visitante : tél. 41 41 78 ou 41 40 29.
Hôpital : tél. 42 11 22.
Chambre commune : tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance : tél. 42 11 22.
Aide familiale : tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).
A. A. (alcool. anon.) : 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu : No 118.
Police cantonale : tél. 44 14 27.
Préfecture : tél. 41 11 04.
Sœur visitante : tél. 44 11 68.
Médecins : Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Cinéma : 20 h. 15, Transamerica Express ; 23 h., Célestine, bonne à tout faire.

L'Impartial : Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanence eau-électricité : tél. 97 41 30.

Police municipale : tél. 97 51 41 ; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Feu et police cantonale : tél. 97 40 69 ; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Médecins : Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.

Pharmacies : L. Boillat (032) 97 42 48 ; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Centre de puériculture : tél. 97 62 45.
Aide familiale : tél. 97 42 50.
Inf. visitante : tél. 97 68 78.

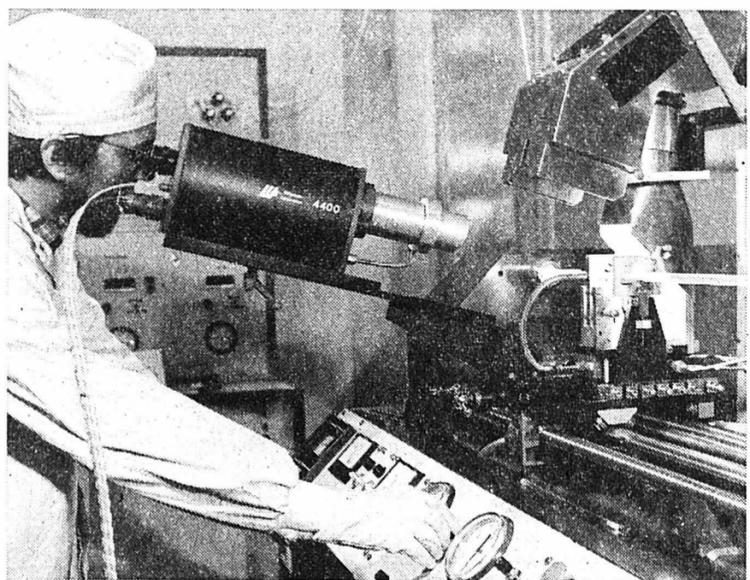
communiqués

Un concert à ne pas manquer : Samedi soir, l'Union instrumentale de Sonceboz-Sombeval donnera, à la halle, son concert annuel au cours duquel se produira le prestigieux ensemble de cuivres Euphonia de Gruyères. Ce concert de gala ne manquera pas de satisfaire tous les amateurs de brass band. Après le concert, la danse sera conduite par l'excellent ensemble Marianos Sextett.

Avenir prometteur pour une industrie neuchâteloise

Les fibres optiques de télécommunication à Cortailod

Le domaine des communications optiques — dont nous avons déjà parlé dans notre article « Les câbleries à la pointe du progrès technique » (voir L'Impartial du 7 février 1979) — exige un travail minutieux, d'une précision extrême et donne ainsi à l'industrie suisse une possibilité de se distinguer. Il est particulièrement heureux que cette activité ait pu être implantée dans le canton de Neuchâtel, particulièrement touché par l'évolution technologique de notre industrie horlogère. La fabrication de câbles optiques exige peu de matières premières et celle à laquelle il est fait le plus appel, la silice, se trouve partout en très grande quantité. Le lancement de cette nouvelle activité par les partenaires suisses romands et allemands (les câbleries de Brugg, Cossonay et Cortailod) apportera une contribution importante au développement de notre économie nationale.



A produit nouveau, technique nouvelle : ici la déposition en phase gazeuse (revêtement).

NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATIONS

L'importance économique pour la Suisse de la fabrication de fibres optiques par Cabloptic S.A., fondée en 1977, émanation des trois câbleries sus-nommées, a été soulignée au cours des conférences de presse données à Cortailod, sur les lieux mêmes de la production, les 13 et 14 mars.

Rubrique économique Roland CARRERA

Les limites des systèmes conventionnels de transmission d'informations se font sentir de façon toujours croissante, devait notamment rappeler M. G. de Montmolin, directeur de la société. C'est pourquoi, depuis des décennies, des scientifiques du monde entier sont à la recherche de nouveaux moyens. Ils sont arrivés à la conclusion que la lumière s'avérait le moyen idéal recherché pour la transmission d'informations. Depuis les années 60, on dispose avec les lasers de sources lumineuses nécessaires à cette fin, dont le faisceau devrait permettre, du moins en théorie, la transmission simultanée de 100 millions de conversations téléphoniques, par exemple.

L'humidité de l'atmosphère terrestre empêche cependant d'assurer des liaisons à l'air libre et directes avec un faisceau optique. C'est pourquoi, on a d'abord tenté de faire voyager la lu-

mière à l'intérieur d'un tube, dans lequel des lentilles fixaient le parcours des rayons.

LES FIBRES TRANSPARENTES

Vers 1964, on commença des essais avec des fibres transparentes de quartz ou de verre. Petit à petit, on réussit à faire baisser l'affaiblissement de la lumière, dû aux impuretés de matériau, de 500 à quelques décibels par kilomètre. Les résultats obtenus sont tels qu'il apparaît aujourd'hui que des distances de plus de 10 km. peuvent être franchies sans amplificateur intermédiaire. Grâce aux efforts des physiciens, il a été possible d'obtenir une pureté presque totale des fibres, nécessaire à cette fin.

C'est ainsi que fut réalisée la condition permettant la mise au point d'un câble conducteur de lumière, qui représente de grands avantages par rapport aux câbles conventionnels.

Etant donné qu'un diamètre de fibre de 0,1 mm. suffit aux câbles optiques pour la transmission d'informations, même les câbles comprenant plusieurs fibres restent bien plus minces et plus légers que les câbles électriques conventionnels. En outre, ils prennent place sans difficultés dans les caniveaux encombrés des PTT. Leur robustesse et leur légèreté rendent leur pose plus facile. Enfin, l'espacement des répéteurs étant sensiblement plus grand, il s'en suit des avantages du point de vue du coût de l'installation, de l'entretien et de la fiabilité.

Le faisceau optique n'est pas altéré par des perturbations électromagnétiques, engendrées par le voisinage de câbles d'énergie ou de câbles conventionnels téléphoniques, ainsi que par des phénomènes atmosphériques ou des explosions nucléaires en temps de guerre.

De plus, les caractéristiques générales des fibres optiques et une couche isolante opaque empêchent les influences réciproques entre guides de lumière à l'intérieur même du câble. La diaphonie est donc inexistante.

DÉBOUCHÉS D'AVENIR

L'évolution des prix d'une part, et la fiabilité des émetteurs et des récepteurs d'autre part, permettent d'affirmer que cette technique de transmission suppléera les liaisons métalliques. Il y a, bien sûr, de grands progrès à faire encore dans le domaine de l'optique intégrée pour réaliser des coupleurs, des aiguillages, des modulateurs et des répéteurs purement optiques. La « photonique » remplacera l'électronique.

Aujourd'hui déjà, les premières liaisons optiques se trouvent en service entre centraux urbains, et dans presque tous les pays industrialisés, des installations pilotes sont testées dans ce but.

Il semble que le champ d'application des fibres optiques s'étendra ensuite vers les liaisons d'abonnés et non vers la transmission à longue distance. Bien sûr, tout dépendra du développement de l'optique intégrée, mais aujourd'hui, il est déjà tout à fait pensable d'offrir dans chaque maison toutes sortes de services relevant de la technique de transmission d'informations, allant du télex, au fac-similé (transmission à distance de documents) et du terminal d'un ordinateur au réseau de télévision par câble et d'autres encore, en remplaçant tout simplement la paire téléphonique d'abonné en cuivre par une ou deux fibres optiques.

Il y a une demande toujours fortement croissante dans le secteur des services, par exemple entre les succursales des banques. Aujourd'hui, chaque caissier, en n'importe quel endroit du pays, peut avoir sous les yeux en quelques secondes le compte du client

présent au guichet. Cela signifie une liaison permanente avec un ordinateur central. Une extension de communications de ce genre ne peut plus être assurée avec les moyens traditionnels.

CABLOPTIC C'EST...

CABLOPTIC dira M. Jacopin, président du Conseil d'administration ne diffère guère par sa structure des autres sociétés anonymes. La formulation de son but n'a d'original que la mention des « systèmes, procédés et équipements complets ou partiels de transmission optique ». Son capital-actions de 60.000 francs est à première vue dérisoire eu égard aux objectifs poursuivis. Le fait qu'il est détenu à parts égales par les câbleries de Brugg, Cortailod et Cossonay lui confère sa dimension réelle, à savoir l'addition des potentiels techniques et économiques des trois entreprises.

Cette convergence de firmes concurrentes procède de la prise de conscience de la disproportion entre les problèmes posés par les transmissions optiques, d'une part, et leurs ressources individuelles, ainsi que leurs marchés potentiels, d'autre part. Dès l'instant où, face à une véritable révolution technologique, elles considéraient que leur vocation était d'assurer à la Suisse une autonomie réelle dans son approvisionnement en fibres optiques, elles devaient acquérir la maîtrise qualitative et quantitative de leur production.

Les exigences et les contraintes inhérentes aux aspirations monopolistiques de certains fournisseurs se sont révélées totalement incompatibles avec une option d'indépendance. La solution de remplacement à une telle soumission résidait dès lors dans la recherche d'une coopération. Encore fallait-il convaincre d'éventuels interlocuteurs de l'efficacité du dialogue envisagé.

La concertation de volontés et la concentration de moyens, réalisés au sein de Cabloptic ont à cet égard notamment contribué à l'aboutissement des pourparlers menés avec Standard Telephone & Cables Ltd, Newport, Angleterre.

Tant le principe de l'assistance que ses modalités s'inscrivent ainsi dans un contexte très libéral.

L'assimilation des méthodes de fa-

bricaion, la conception des laboratoires et ateliers, l'installation des équipements et leur mise en œuvre sont intervenues dans un minimum de temps, d'une part, grâce à la qualité de la contribution de la Standard et, d'autre part, à l'engagement d'une équipe scientifique compétente et dynamique. Le fait que Cabloptic produit déjà industriellement des fibres de verre de grande qualité témoigne à lui seul de l'opportunité de la formule adoptée.

Le développement, dans des délais tout aussi brefs, de procédés de matériel de connexion et jonction, qui allie la haute précision à la simplicité et à la fiabilité, est également significatif des effets positifs d'une concertation d'activités lorsque des entreprises, de dimensions relativement modestes et ne disposant que de débouchés restreints, sont confrontées à des problèmes fondamentaux.

L'expérience de Cabloptic n'aurait toutefois guère été concevable et certainement moins fructueuse si les trois actionnaires n'étaient depuis de longues années déjà parties à une convention régissant leur collaboration technique et les activités commerciales qui en sont le corollaire.

La confiance réciproque et l'ouverture d'esprit indispensables sont nées de l'adhésion et de la participation à une entente industrielle, ainsi que du respect de ses impératifs. La société anonyme n'est en l'espèce qu'une expression juridique de ce préalable. Il convient de souligner que ce type de collaboration, à mesure qu'il favorise le groupement et l'utilisation optimale de potentiels économiques modestes en vue de la réalisation d'objectifs plus ambitieux, répond aux structures et aux dimensions helvétiques. Cabloptic est une démonstration tangible des effets bénéfiques de tels accords.

éphéméride

Journée du vendredi 16 mars 1979, 75e jour de l'année

FÊTE A SOUHAITER :

Benedicte

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1978. — L'ex-président du Conseil italien Aldo Moro est enlevé à Rome par les Brigades rouges qui abattent ses cinq gardes du corps.

1976. — Le premier ministre britannique Harold Wilson démissionne.

1942. — Les premiers soldats américains débarquent en Australie dans la guerre du Pacifique.

1939. — La Slovaquie est placée sous la « protection » allemande et la Ruthénie est annexée par la Hongrie.

ILS SONT NÉS UN 16 MARS :

Georg Simon Ohm, physicien allemand (1787-1854) ; M. P. Moussorgsky, musicien russe (1839-1881) ; James Madison, président américain (1751-1836) ; Jerry Lewis, comédien américain (1925-).

Swissair : résultats moins bons qu'en 1977

« Conscients que nous n'égalerions plus les excellents résultats de 1977, nous avons entamé l'année avec des ambitions nettement plus modérées », c'est ce qu'a déclaré le président de la direction de Swissair, M. Armin Baltensweiler. Le bilan 1978 de la compagnie aérienne a été présenté à la presse hier à Zurich. Les « excellents » résultats de 1977 n'ont pas été égalés pour des raisons monétaires. Le bénéfice net a régressé de 4,8 pour cent et s'établit à 49,4 millions de francs. Les recettes et les dépenses ont également diminué. Du côté revenu, on note une diminution de 5,6 pour cent pour atteindre 2,3 milliards de francs. Quant aux dépenses avant amortissements, elles ont totalisé 2,1 milliards de francs, ce qui représente un recul de 3,5 pour cent. Les amortissements ordinaires ont diminué de 8,8 pour cent pour se chif-

frer à 165 millions de francs. Quant aux amortissements supplémentaires, ils ont été réduits de plus de la moitié : 30 millions de francs en 1978 et 75 millions l'année précédente.

Les résultats de l'année 1978 de Swissair peuvent se résumer comme suit : hausse du trafic et du degré d'occupation, des tarifs légèrement réduits, amélioration de la productivité du travail et augmentation des dépenses en francs suisses. Nous sommes satisfaits des résultats obtenus l'année dernière, a déclaré M. Baltensweiler, étant donné une situation monétaire défavorable. « L'important taux d'occupation de nos avions nous a sauvé en 1978. Il a été de 58,1 pour cent (56,0) sur les vols de ligne réguliers, quant à l'occupation des sièges, elle a été de 62,5 pour cent (60,7). (ats)

BULLETIN DE BOURSE SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for A = Cours du 14 mars and B = Cours du 15 mars. Rows include Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their stock prices.

Table listing BALE (Girard-Perregé, Portland, Sandoz port, etc.), (Actions étrangères), and NEW YORK (Ind. Dow Jones, Industries, Transports, etc.) with their respective prices.

Table listing Cours indicatifs (Billets de banque étrangers), Prix de l'or (Lingot, Vreneli, Napoléon, etc.), and Fonds SBS (UNIV. BOND SEL, UNIV. FUND, etc.) with their values.

Table listing FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES (AMCA, BOND-INVEST, etc.), Fonds cotés hors-bourse (CANAC, ESPAC, etc.), and INDICE BOURSIER SBS (Industrie, Finance et ass., etc.) with their prices and offers.

L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE • L'ACTUALITÉ SUISSE

La suite du débat sur l'assurance-accidents au Conseil national

Les assureurs privés conserveront leur part au gâteau

L'assurance-accidents deviendra obligatoire pour tous les salariés, oui. Mais ce n'est pas une raison pour éliminer les compagnies d'assurances privées de ce marché. Voilà ce qu'a estimé hier le Conseil national, par 100 voix contre 54. Les compagnies privées assureront le tiers des salariés qui aujourd'hui ne sont pas couverts par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents. Lourde défaite pour la gauche, qui voulait tout confier à la CNA. Ce n'est pas la seule victoire que les assureurs privés ont pu fêter hier.

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Le débat sur l'assurance-accidents, qui avait débuté lundi, a donc repris hier, après ce fameux mercredi de politique étrangère intercalé. Hier donc, les principaux acteurs ont repris leurs places: Hans Hurlimann au banc du Conseil fédéral, l'agrarier bernois Walter Augsburger au banc de la commission, avec à ses côtés le rapporteur de langue française, Camillo Jelmini. Ce démocrate-chrétien tessinois, syndicaliste chrétien, se trouvait à nouveau, presque constamment, dans l'inconfortable position de celui qui doit défendre des points de vue majoritaires qui ne sont pas les siens.

On retrouvera MM. Hurlimann, Augsburger et Jelmini aux commandes la semaine prochaine. Car le débat n'est pas encore achevé.

DES MENACES CLAIRES

Bonne journée pour les compagnies d'assurances privées, hier, nous l'avons dit. Les socialistes voulaient confier à la seule CNA l'assurance-accidents. C'est plus rationnel, disaient-ils. C'est surtout plus avantageux pour l'assuré, car la CNA travaille sans faire de bénéfice et ses frais administratifs sont réduits.

On leur répondit que les assureurs privés n'avaient pas démérité, que l'habitude en Suisse a toujours été de développer les assurances sociales en tenant compte de ce qu'a réalisé antérieurement l'initiative privée. Le monopole n'a jamais été profitable aux assurés. La concurrence est le meilleur moyen d'empêcher la naissance de roitelets. Dans les cantons où l'as-

urance-accidents est généralisée, la cohabitation des assureurs publics et privés a fait ses preuves. L'essentiel n'est-il pas que les prestations soient les mêmes? Les primes nettes aussi seront identiques. Différence il n'y a que sur les suppléments destinés à couvrir les frais administratifs.

Et puis, fit-on remarquer aux socialistes, l'élimination des assureurs privés entraînerait à coup sûr le lancement d'un référendum. Toute la loi pourrait ainsi capoter, bêtement.

Par cent voix contre 54, les assureurs privés obtiennent leur première satisfaction de la journée.

**LA SUITE DES SUCCÈS...
ALTÉRÉE PAR LE PRÉSIDENT
GENERALI**

Ensuite, par 84 voix contre 49, le Conseil national prévoit que le Conseil fédéral pourra dispenser de l'obligation de s'assurer auprès de la CNA les travailleurs des entreprises qui font partie d'assurances-accidents privées d'associations professionnelles.

Ensuite, par 76 voix contre 61, le Conseil national limite la possibilité pour les assurés de la CNA de conclure auprès de cette institution des assurances complémentaires. Seules les entreprises pourront conclure de telles assurances, globalement. Il s'en est fallu d'un cheveu que le Conseil national ne bifte purement et simplement cette possibilité d'assurance complémentaire. Le score était de 67 à 67. Le président Luigi Generali a fait pencher la balance en faveur de la CNA.

Par 67 voix contre 52, le Conseil national repousse une tentative de gauche visant à interdire aux assureurs de réaliser du bénéfice sur les assurés.

Par 74 voix contre 51, le Conseil national empêche les caisses-maladie de

conclure des accords avec d'autres assureurs que les assureurs privés.

Le suicide est-il un accident? C'est la première question que le Conseil national a dû trancher, hier. De justesse, par 68 voix contre 64, le Conseil national a répondu par la négative. C'est dire que si l'assuré a provoqué intentionnellement l'atteinte à la santé ou le décès, l'assurance ne versera rien, mise à part l'indemnité pour frais funéraires.

La gauche, à laquelle s'étaient joints les libéraux, avait demandé plus de compréhension pour la veuve et l'orphelin. On leur répondit que la pratique actuelle est large (quand il y a doute, on tranche toujours pour l'accident) et qu'il faut éviter d'encourager le suicide. D'ailleurs, l'AVS et l'assurance-invalidité fonctionnent, elles, en cas de suicide.

Ceci encore: en vain, le socialiste appenzellois Merz a défendu les «rebouteux» et autres médecins naturalistes qui fleurissent dans son canton. Par 63 voix contre 53, le Conseil national n'en démord pas. Ne sont reconnus que les médecins et dentistes qui pratiquent leur métier sur la base d'un certificat de capacité scientifique.

La suite donc à lundi.

Notre architecture à nous

La loi sur l'assurance-accidents a passé hier les derniers écueils qui pouvaient encore la menacer. Les articles qui restent à discuter au Conseil national n'offrent pas de matière explosive. Ensuite viendra le tour du Conseil des Etats. Il est très douteux que celui-ci introduise dans la loi des éléments propres à inciter tel ou tel camp à monter sur ses grands chevaux, je veux dire: à lancer un référendum.

Et c'est ainsi que l'édifice des assurances sociales se verra complété bientôt d'un nouvel et important élément. Important, oui, car il concerne tout de même un tiers des salariés, aujourd'hui abandonnés à eux-mêmes, sans raison valable.

En 1911, lorsque fut édictée l'actuelle loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents, on s'était fondé sur le critère du danger. Seuls étaient obligatoirement assurés contre les accidents les travailleurs des entreprises créant les plus gros risques. Actuellement, cette distinction ne joue plus. Le progrès technique a supprimé de nombreux risques, notamment dans l'industrie. Il en a créé d'autres dans des secteurs jugés peu problématiques au

début du siècle, tels l'hôtellerie et les hôpitaux.

Il était temps de généraliser cette assurance. Cette extension se sera faite selon les règles qui prévalent en Suisse pour toute législation sur les assurances sociales: travaux de terrassement sans fin; choix de solutions pragmatiques! Egards immenses pour l'économie; respect profond de l'initiative privée.

Le scénario est si habituel, tellement ancré dans les mœurs helvétiques, que même la gauche a fini par s'y faire. Les coups de gueule ne retentissent que pour l'honneur. Le peu d'enthousiasme qu'elle a mis à se battre, mardi et hier, était merveilleusement éloquent.

Que dire de notre art de construire les assurances sociales?

Qu'il donne des résultats bicornus. La loi discutée hier permettra certes de rabetter quelques corniches et de mieux faire la jonction avec d'autres assurances. L'édifice restera cependant encore bien composé.

Mais il est solide! C'est une raison de l'aimer un peu, beaucoup... je n'ai pas dit: passionnément.

Denis BARRELET

Fribourg: affaire J.-F. Bourgknecht**Un conseiller national demande une enquête supplémentaire**

Le conseiller national Félicien Morel (soc, FR) a l'intention de demander une enquête supplémentaire dans l'affaire fiscale concernant le conseiller aux Etats Jean-François Bourgknecht, Fribourgeois également. Au cours d'une conférence de presse, M. Morel s'est déclaré partiellement satisfait par les conclusions de la Commission de gestion du Conseil national, lui reprochant toutefois « d'avoir fait preuve d'une incroyable mansuétude à l'égard de M. Bourgknecht ». Le président de la commission Daniel Muller (rad, SO) a rejeté ce reproche.

M. Morel demande une étude supplémentaire sur deux points. Comment, se demande-t-il, M. Jean-François Bourgknecht a-t-il pu plusieurs années de suite déclarer des revenus considérablement plus bas que ceux sur lesquels il a été finalement taxé? En outre, comment le fisc fribourgeois a-t-il pu admettre que M. Bourgknecht ne déclare pas plusieurs années de suite également, la valeur locative de sa propriété de Courtanay?

Les enquêtes effectuées par le fisc ont révélé que des sommes d'argent avaient été versées sur le compte privé de M. Bourgknecht et qu'elles n'avaient de ce fait pas été comptabilisées. Une attestation de la banque

prouve toutefois que cette dernière, la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, est à l'origine de ces erreurs. Sans ajouter d'autre commentaire, M. Morel a précisé que M. Bourgknecht était le président du Conseil d'administration de cette banque.

Dans ses conclusions (publiées mercredi), la Commission de gestion du National, tout en estimant qu'il n'y avait pas infraction au droit fiscal, relève que les erreurs — constatées dans la comptabilité de M. Bourgknecht — en faveur de ce contribuable « dépassent fortement celles qui le désavantagent ». Or, précise M. Morel, le fisc fribourgeois avait écrit que les erreurs « se compensaient plus ou moins ». Mais la Commission de gestion lui donne encore en partie raison sur un autre point, estime M. Morel. En effet, elle demande au Conseil fédéral d'examiner dans quelle mesure un contribuable faisant preuve d'une grave négligence

en matière fiscale peut être puni. En conclusion, le conseiller national fribourgeois constate que M. Bourgknecht a, à plusieurs reprises, été mis au bénéfice du doute. « Cela peut être admis lorsqu'il s'agit d'un contribuable « normal » mais non pas lorsque la déclaration contestée émane d'un expert fiscal, de surcroît directeur des finances de la ville de Fribourg ».

COMMISSION SÉVÈRE

Interrogé par l'ATS, M. Daniel Muller a déclaré que la commission n'avait pas à formuler un jugement moral mais à examiner si l'Administration fiscale fédérale avait accompli sa tâche de surveillance. Et cela a été fait. M. Muller a ajouté que la commission avait été très sévère avec M. Bourgknecht en lui reprochant notamment des négligences graves dans sa comptabilité. (ats)

Adhésion de la Suisse à l'ONU**Décision imminente du Conseil fédéral**

Le Conseil fédéral prendra probablement lundi déjà une décision concernant l'adhésion de la Suisse à l'Or-

ganisation des Nations Unies (ONU). Il devrait en effet charger le Département politique fédéral (DPF) de préparer le message proposant cette adhésion au Parlement confirmant-on hier au DPF. La publication de ce message n'est toutefois pas attendue avant la fin de l'année, et la date de la votation populaire est encore loin d'être fixée.

En juin 1977 déjà, dans son troisième rapport sur les relations de la Suisse avec l'ONU, le Conseil fédéral exprimait l'intention de proposer, « dans un avenir pas trop lointain », aux Chambres fédérales de soumettre la question au peuple et aux cantons. Le gouvernement qualifiait alors de souhaitable l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

Depuis lors, les Chambres fédérales ont pris connaissance en les approuvant du rapport et de ses conclusions. Le Conseil national a même exprimé le vœu qu'un message proposant l'entrée de la Suisse à l'ONU soit présenté à la première occasion favorable. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

De Zurich à Genève en passant par Neuchâtel

La longue « carrière » d'un voleur

Un réfugié dépourvu de papiers d'identité, né à Paris, arrêté en décembre à Genève, a avoué qu'il avait perpétré pas moins de 69 vols entre 1969 et 1978. Selon la police criminelle bernoise, l'individu a été 17 fois à l'œuvre à Zurich, 16 fois à Berne, 9 fois à Lausanne, 8 fois à Bâle, 5 fois à Genève, 4 fois à Lucerne, 2 fois à Bienne et à Saint-Gall, ainsi qu'une fois à Fribourg, Neuchâtel, Olten, Schaffhouse, Vevey et Winterthour. Il a ainsi réussi à accumuler impunément une somme de 560.000 francs qu'il prétend avoir dépensée pour venir en aide à sa mère et à des « camarades d'infortune » qui vivent en France.

**AUTOMOBILISTE TUÉ
PRÈS DE ZURICH**

Un habitant de la commune d'Egg, M. Miklos Kutrovits, âgé de 42 ans, a trouvé la mort dans un accident mercredi soir alors qu'il circulait avec son véhicule à l'intérieur de cette localité, située près de Zurich. Pour des raisons inconnues, il a perdu la maîtrise de son véhicule. Après avoir longé un talus sur plus de cent mètres, sa voiture est venue se fracasser contre un panneau indicateur où elle a été coupée en deux sous l'effet du choc. Le conducteur est décédé sur les lieux de l'accident.

**TESSIN: DIX TOXICOMANES
EMPRISONNÉS
SE METTENT EN GRÈVE**

Incarcérés au pénitencier de La Stampa à Lugano, dix toxicomanes se sont mis en grève hier, pour une durée illimitée, pour contester l'efficacité de la loi d'application de la loi fédérale sur les stupéfiants entrée en vigueur le 1er octobre 1978. A leur avis, l'interdiction des soins ambulatoires à base de méthadone a provoqué une recrudescence des vols dans les phar-

macies, un accroissement du trafic de drogue et une augmentation des arrestations de drogués.

**GRISONS: UNE AVALANCHE
EMPORTE UN SKIEUR**

Un touriste zurichois qui effectuait mercredi matin une randonnée à ski dans la région du Fanellhorn, près de Vals (GR), en compagnie d'amis, a été emporté par une avalanche. La colonne de secours de la localité s'est immédiatement rendue sur les lieux avec six chiens d'avalanche et un hélicoptère. Mais le mauvais temps a empêché, dans le courant de l'après-midi, la poursuite des recherches et la victime n'a pas encore été retrouvée.

**ZURICH: L'AGRESSEUR
D'UNE CONDUCTRICE
DE TAXI ARRÊTÉ**

L'auteur de l'agression contre une conductrice de taxi, qui a eu lieu lundi soir dans la région zurichoise, a été arrêté. Il s'agit d'un jeune Autrichien de 18 ans, qui a expliqué son méfait par le besoin d'argent. Il a été arrêté mardi par des détectives du district de Meilen, alors qu'il cambriolait, avec un complice, un magasin d'alimentation. (ats)

**Un Romand sur quatre se sent à
l'étranger en Suisse alémanique**

Un Suisse romand sur quatre a l'impression d'être à l'étranger lorsqu'il se trouve en Suisse alémanique. En revanche, un Suisse allemand en Suisse a toujours été de même impression lorsqu'il se trouve en Suisse romande. C'est ce que révèle un sondage d'opinion réalisé par l'Institut Isopublic auprès de 1109 personnes pour le compte du magazine d'information « Temps Présent » de la Télévision suisse romande et rendu public hier soir.

A la question: « Vous sentez-vous à l'étranger en Suisse alémanique? », 27 pour cent des Romands répondent affirmativement, 65 pour cent « non » et 8 pour cent ne savent pas. Quinze pour cent seulement des Suisses alémaniques répondent « oui » à la question de savoir s'ils se sentent à l'étranger en Suisse romande, 80 pour cent répondent négativement et 5 pour cent ne donnent aucune réponse.

A la question de savoir s'ils jugent nécessaire que les Suisses romands apprennent le dialecte alémanique, 35 pour cent des Romands répondent affirmativement, 56 pour cent « non », les autres (9 pour cent) ne sachant pas. 45 pour cent des Suisses alémaniques estiment que les Romands doivent connaître le « Schwizertutsch ».

Interrogés pour savoir s'ils « estiment que la Suisse romande perd son pouvoir économique », 35 pour cent des Romands répondent affirmativement, 43 pour cent négativement, les autres (22 pour cent) ne sachant pas. L'opinion selon laquelle la Suisse romande perdrait son pouvoir économique est plus marquée en Suisse romande qu'en Suisse alémanique, puisque seulement 27 pour cent des Alémaniques répondent affirmativement à cette question, 50 pour cent déclarant que ce n'est pas le cas. (ats)

CFF: nouvelle conception du trafic voyageurs

Dans le cadre de la Nouvelle conception du trafic voyageurs (NCTV) qui pourra être adoptée dès le printemps 1982, les CFF ont présenté à tous les cantons, à l'Office fédéral des transports, au délégué à l'aménagement du territoire, aux entreprises de transport concessionnaires, aux PTT ainsi qu'aux associations de personnel les résultats de leurs études. La NCTV est de nature à renforcer la position

des chemins de fer sur le marché des transports et à améliorer leur situation financière, sans qu'en pâtisse le développement du trafic marchand: telle est la conclusion publiée dans l'organe « CFF », édité par la Direction générale des CFF.

L'adoption sur l'ensemble du réseau suisse d'un horaire systématique répété toutes les heures entraîne la mise en circulation, à la cadence de 60 minutes, de trois catégories de trains: interville, direct, régional. Le projet de la NCTV prévoit quelque 203.000 trains-kilomètres par jour. L'augmentation est de 30.000 unités ou 17 pour cent par rapport à l'horaire actuel, soit 18.000 km. pour les trains directs et 12.000 km. pour les trains régionaux.

Entre fourrure et parapluie

Le printemps a encore froid aux pattes mais déjà la tête est toute revigorée. Mars avance gaillardement dans ce chaut-froid, un peu indécis entre fourrure et parapluie.

Autant s'installer sur le continent de la chance où il n'existe qu'une seule saison, la belle.

Alors, n'hésitez pas, prenez votre place sur ce tout petit continent au gros cœur, où l'on ne connaît que des émotions fortes, dont celle de rester installé dans la belle saison n'est pas la moindre en gagnant le gros lot (100.000 francs) de la Loterie romande. Ne manquez pas de prendre votre billet. Tirage le 17 mars à Pully.

**Synagogue plastiquée
à Zurich**

Un attentat à l'explosif a été perpétré hier matin aux environs de 2 h. 50 à la synagogue de la Freigut-Strasse, à Zurich. On ne déplore aucun blessé. Une porte et un pan de mur ont été endommagés sous l'effet du choc. Les dégâts sont estimés à quelque 10.000 francs. A l'entrée principale, des inconnus ont peint une croix gammée, ainsi que l'emblème des SS. L'enquête est menée par le Ministère public de la Confédération, en collaboration avec les polices de la ville et du canton de Zurich, de même qu'avec le Service scientifique du ministère public. Hier après-midi, le porte-parole du Département fédéral de justice et police déclarait qu'il n'y avait encore aucun indice et que l'attentat n'avait pas été revendiqué pour l'instant. (ats)

**FOIRE INTERNATIONALE
DE LYON**

24 mars - 2 avril 1979



Renseignements et cartes de légitimation auprès de la Délégation officielle pour la Suisse:

MICHEL BURNAND, délégué officiel
ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »
Rue du Vieux-Billard 3
1211 Genève 4 - Tél. (022) 28 85 11

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Après un débat animé au Conseil national

Le RJ s'en prend à M. Furgler

Sous le titre « Quand la grossièreté devient un mode de gouvernement », le Rassemblement jurassien a publié hier un long commentaire signé par son président, M. Germain Donzé, et son secrétaire général, M. Roland Béguelin, sur la réponse apportée par le

conseiller fédéral Kurt Furgler au député Jean-Claude Crevoisier lors du débat consacré par le Conseil national aux déclarations faites à la dernière Fête du peuple jurassien. Le Rassemblement jurassien, affirme la déclaration, n'a cessé de mettre le Conseil fédéral en garde contre les erreurs commises, et cela depuis de nombreuses années. Il aura l'occasion de confirmer, pièces à l'appui, que M. Jean-Claude Crevoisier s'en est tenu à une stricte vérité dont découlerait l'évolution du problème jurassien. « Pour l'heure, et compte tenu des termes que certains conseillers fédéraux ont déjà utilisés au lendemain de la trentième et unième Fête du peuple jurassien, il y a lieu de constater qu'en Suisse, la grossièreté constitue un mode de gouvernement ». Lors du débat qui a eu lieu le 6 mars dernier, M. Furgler a non seulement usé

de « violence verbale », estime le mouvement séparatiste, mais il a diffamé M. Jean-Claude Crevoisier — homme courtois qui ne s'était livré à aucune attaque personnelle — en parlant de « bêtise » et d'une « addition de mensonges ».

Le Rassemblement jurassien rappelle que c'est à la suite d'une proposition du Conseil fédéral que les cantons de Berne et du Jura ont renoncé, en ce début de l'année 1979, à une élection partielle au Conseil national. « Les insinuations de M. Furgler quant à la représentativité d'un élu du peuple, et à son droit de s'exprimer dès la première séance, sont par conséquent une offense à la démocratie, et on se demande si, en l'occurrence, le ministre de la justice et de la police, a bien été le porte-parole du gouvernement ». (ats)

FRANCHES-MONTAGNES

LE NOIRMONT

Les Côtes ont soixante ans

L'institut des Côtes, école privée que dirigent les Pères de la congrégation du Saint-Sacrement, s'approprient à célébrer son sixtième anniversaire. C'est en effet en 1929 que s'est ouvert le juvénat qui, au fil des ans, s'est transformé en école libre.

Un programme a été élaboré pour souligner cet événement. Il s'ouvrira le 19 mars prochain, à l'occasion de la fête patronale de Saint-Joseph. L'office du jour sera rehaussé par la présence de Mgr Otto Wuest, évêque auxiliaire du diocèse de Bâle, et celle du Père Ephrem Chaignat, assistant du Père général à Rome. Un concert de musique religieuse est d'ores et déjà fixé au 24 juin, alors que le vernissage d'une exposition d'œuvres d'art se déroulera dans le courant de septembre. (gt)

Week-end musical de la fanfare

Réunis dans la colonie du Creux-des-Biches, les membres de la fanfare du Noirmont ont vécu, le week-end dernier, une très belle expérience. En effet, tant au niveau musical qu'amical, et ces deux adjectifs vont bien ensemble, les résultats obtenus sont satisfaisants. Le directeur, M. Marcel Gigandet, notait l'effort entrepris par tous ses musiciens pour arriver à la réussite, effort qui doit se continuer jusqu'au concert le 21 avril et ensuite jusqu'au concours jurassien de Delémont le 17 juin.

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction: Roger Vuilleumier

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo

Rédaction - Administr.: La Chaix-de-Fonds

Rue Neuve 14 - Tél. 039/21 11 35 - Téléc. 35 251

Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

Droit de cité jurassien à la disposition des communes

Les secrétariats communaux des quatre-vingt-deux communes de la République et canton du Jura viennent de recevoir des formules permettant aux Confédérés établis dans le canton le 23 juin 1974 d'obtenir le droit de cité d'une commune jurassienne. C'est ce qu'a annoncé hier le service de presse cantonal.

C'est en vertu des dispositions finales et transitoires de la Constitution cantonale et de la loi sur le droit de cité facilité du 9 novembre 1978 que les Confédérés, « Jurassiens de cœur mais non d'origine », peuvent obtenir l'indigénat d'une commune jurassienne. La procédure cantonale et communale est gratuite. La loi sur le

droit de cité facilité n'a cependant pas d'influence sur l'acquisition de la qualité de bourgeois. D'autre part, l'acquisition du nouveau droit de cité n'entraîne pas la perte des autres droits de cité, ni celle de l'origine. Si l'intéressé entend être exclusivement ressortissant d'une commune du canton du Jura, il devra entreprendre une procédure de libération des autres droits de cité, en particulier de celui octroyé par sa commune d'origine. (ats)

DISTRICT DE PORRENTRUY

CHARMOILLES

Budget accepté

L'assemblée communale de Charmoilles a été présidée par Pascal Stuettel en présence d'une quarantaine d'ayants droit. Le budget 1979 bouclant avec un déficit présumé de 250 fr. a été accepté. Le roulement sera de 338.000 fr. Il a encore été décidé d'entreprendre prochainement des travaux de réfection de chemins. (kr)

BONCOURT

Décès de la doyenne

Mme Cyrille Villat qui venait de fêter ses 97 ans est décédée à son domicile et elle était la doyenne de la localité. Son départ sera vivement regretté dans son entourage. (kr)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.

Ambulance Nufer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84;

Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.

Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

DELEMONT • DELEMONT •

Nominations par le Conseil municipal de Delémont

Beaucoup d'appelés, peu d'élus

Dans sa séance de mardi, le Conseil municipal a procédé à la nomination de plusieurs fonctionnaires communaux. C'est ainsi que M. Pierre Rais, né en 1945 résidant actuellement à Prévèrenges, a été choisi comme ingénieur. Le nouvel élu possède le diplôme d'ingénieur ETS en génie civil. M. Rais est né à Delémont et est le fils de M. Adrien Rais, décédé il y a quelques années et qui occupait le poste de receveur municipal.

Pour occuper le poste permanent de bibliothécaire, les autorités ont choisi M. Albert Detorrente, né en 1952 et qui présentement occupe un poste similaire à la Faculté de médecine à Genève. Il s'agissait également pour l'exécutif delémontain de procéder, à la tête de l'Office des œuvres sociales, au remplacement de M. Jean-Pierre Joliat, qui dirige un office identique mais au niveau du nouvel Etat jurassien. Son choix s'est porté sur M. André Liechti, né en 1940, de Delémont. Le nouveau préposé est actuellement secrétaire de la Commission de l'assurance-invalidité. Il a la responsabilité du Jura-Sud, du Lauffonais et de la région romande de Bienne.

Enfin, le Conseil communal a également désigné trois employés de la voirie: MM. Jacques Domon, peintre,

Claude Loriol, mécanicien autos et chauffeur de poids lourds et Claude Rais, carreleur, tous trois de Delémont.

Il y avait 14 candidatures pour le poste d'ingénieur, 37 pour celui de bibliothécaire, 12 pour le préposé aux œuvres sociales et 28 pour les trois postes de voyers municipaux. (rs)

Tous aux urnes ce week-end

Demain et dimanche, le corps électoral se rendra aux urnes afin de donner son avis sur trois objets. Le premier a trait au budget 1979 qui prévoit un excédent de dépenses présumé de 198.550 francs.

Les électeurs et les électrices devront encore décider de l'adhésion de la municipalité au Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux de Delémont et environs. Enfin, ils seront encore appelés à voter un crédit de 16.027.031 francs, montant qui représente la participation de Delémont aux frais de construction de la future station d'épuration. (rs)

DISTRICT DE DELEMONT

A la Société de tir de Bassecourt

Un champion suisse fêté

La Société de tir de Bassecourt a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. François Charles et en présence de M. Paul Rossé, président d'honneur.

M. Charles Voyame, il fut désigné membre vétéran et membre d'honneur. (rs)

SAULCY

A la Caisse Raiffeisen

La caisse Raiffeisen de Saulcy a tenu sa 37e assemblée générale sous la présidence de M. Raymond Willemin qui a présenté un rapport d'activité fort fouillé, de même que M. René Hulmann, président du Conseil de surveillance. Les comptes ont été commentés par le gérant, M. Gaston Cerf. Le bilan atteint 2,1 millions — en augmentation de 11,7 pour cent — et le roulement général 6,9 millions. L'exercice a laissé un bénéfice de plus de 7000 fr. qui a porté la réserve à près de 122.000 francs. Les comptes ont été approuvés sans autre et les quarante membres présents ont ensuite été invités à prendre une collation. (gt)

Au cours de cette séance, les résultats de l'année 1978 et les comptes furent respectivement présentés par MM. Georges Stekoffer, moniteur et Pierre Imhof. Ce dernier fut d'ailleurs chaleureusement félicité pour son titre de champion suisse au fusil d'assaut.

COMITÉ ET NOUVEAU MEMBRE D'HONNEUR

Pour l'année 1979, le comité sera constitué comme suit: président d'honneur, M. Paul Rossé; président, François Charles; vice-président, Michel Chetelat; secrétaire, Daniel Babey; caissier, Pierre Imhof; moniteur, Georges Stekoffer; moniteur des jeunes tireurs, Georges Voirol; membres, Michel Wisser et Erwin Jaeggi. Quant à

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Soirée faste pour St-Imier et HBC La Chaix-de-Fonds

La Chaix-de-Fonds III bat Little Lions Bienne 17-16

Après avoir été menés par 9 à 4 à la mi-temps les Chaix-de-Fonniens se sont bien repris et ils égalisaient

à 15-15 à huit minutes de la fin, pour prendre un avantage de deux buts, et c'est sur le résultat de 17 à 16 que se termine cette rencontre. HBC III: Girardin; Fischer (8), Brandt E. (4), Rouiller (1), Froelicher, Jacot, Furka

(3), Sauvain, Monnier, Zaugg (1), Schiess.

SFG St-Imier bat HBC

La Chaix-de-Fonds II 15 à 9

Pour ce match une seule possibilité pour St-Imier: gagner pour conserver la 1re place. A la fin de la 1re mi-temps St-Imier menait par 8 à 4 et malgré un passage à vide en début de la 2e mi-temps, les joueurs de l'Erguel se reprenaient pour remporter ce match par 15 à 9. A noter que les réserves du HBC ont joué le jeu en se défendant bien.

Saint-Imier: Chopard - Ruegg E.; Boder (2), Dnelle, Geiser, Jacot, Pfister (2), Ruegg P.-A. (1), Schaffroth, Surdez (4), Schori (3), Terzavoli (2).

HBC II: Leuenberger; Brandt (1), Schurch (4), Lapray (1), Calame, Favre, Flury, Navelette (1), Vogt (1), Baetschmann.

Par suite de leurs victoires, St-Imier et HBC La Chaix-de-Fonds sont promus en 3e ligue. Constatons que sur trois promus en 3e ligue deux sont romands. Félicitons les deux équipes pour leurs belle saison et souhaitons-leur autant de succès dans cette nouvelle catégorie de jeux.

Pour pallier la défection de l'arbitre Gasser de Neuchâtel, ces deux matchs ont été arbitrés par M. M. Dubois, de La Chaix-de-Fonds, qui a donné satisfaction.

Classement groupe A

1. HBC Ch.-de-Fds III	11	10	1	0	21
2. Bienne Ouest II	11	7	2	2	16
3. Sutz	10	4	3	3	11
4. Little Lions Bienne	9	4	1	4	9
5. HBC Bienne III	11	2	2	7	6
6. Chaux II	10	2	1	7	5
7. Boujean II	10	1	2	7	4

Groupe B

1. SFG St-Imier	12	9	2	1	20
2. HBC Bienne II	12	9	1	2	19
3. Pfadi Lyss III	12	6	0	6	12
4. BTV Bienne	12	5	2	5	12
5. HBC Neuchâtel	12	5	1	6	11
6. HBC Chx-de-Fds II	12	5	0	7	10
7. TC Schlossmatte-B.	12	0	0	12	0



La formation de Saint-Imier après sa victoire.



L'équipe chaux-de-fonnaire promue en troisième ligue.

Le FC Le Locle à Yverdon dimanche

Le terrain des Jeanneret était impraticable dimanche dernier, en raison des abondantes chutes de pluie. Le match contre Boudry a donc été renvoyé à des temps meilleurs. Ce renvoi a bien arrangé les affaires de l'équipe des Montagnes qui comptait de nombreux blessés et comme les derniers classés étaient également au repos, les positions au classement demeurent inchangées.

Dimanche les Loclois jouent une carte importante. En se rendant à Yverdon ils doivent absolument vaincre afin de se rapprocher d'un adversaire, candidat comme eux à la relégation.

Pour cette rencontre l'entraîneur

Jaeger aura son contingent habituel à disposition. Cependant certains éléments, comme Kiener, Vermot et Chapatte n'ont repris l'entraînement cette semaine. Leur participation demeure incertaine. Par contre on attend avec intérêt la rentrée de Daniel Claude, qui devrait donner plus de dynamisme à la ligne d'attaque.

L'importance de cette échéance n'échappera pas aux Loclois qui sont fermement décidés à faire le maximum afin de diminuer l'écart. (Mas.)

Voir autres informations sportives en page 22

Au Centre Numa-Droz, demain après-midi,

Deux rencontres pour le BBC Abeille

Pour son dernier match du second tour du championnat de 1re ligue nationale le BBC Abeille recevra Versoix, à 15 heures. Actuellement en grande forme, l'entraîneur L. Frascotti pourra compter sur tout son contingent et si les progrès remarqués ces dernières semaines se poursuivent, Abeille peut fort bien sortir vainqueur de cette ultime confrontation avant les matchs de promotion relégation. Souhaitons que les Sommer, Cossa et autres Sifringer retrouvent leur efficacité et la victoire put à nouveau sourire à cette jeune équipe.

C'est à 17 heures, toujours au Centre Numa-Droz, que Abeille Féminin attend Birsfelden, équipe qui ne compte que des victoires dans ce championnat. La venue du leader de ligue nationale B sera une excellente occasion pour que les joueuses du BBC Abeille prouvent que les progrès constatés cette année sont évidents.

Deux rencontres très intéressantes en vue et le public se rendra certainement en masse dans les salles Numa-Droz où les basketteurs abeillards attendent de vibrants encouragements.

Ce soir Grand match au loto

au Cercle Catholique à 20 h. précises

HANDBALL-CLUB

Abonnements à Fr. 10.—
 valables pour les 25 premiers tours en vente à l'entrée
 4 cartons - Maximum de marchandise autorisé - Lots de consolation à chaque perdant au tirage au sort

100% coton

Robe 116-152 **14.50-16.50**

Jeans avec ceinture 116-164 **14.50-16.50**

Blouse 116-164 **12.50-14.50**

Gilet 116-164 **9.80**

EPA UNIP

Pâques 79

NOS VOYAGES SPÉCIAUX

Algarve/Lisbonne par avion, 7 jours Fr. 1210.-	Corse par avion, 4 jours Fr. 790.-	Maroc (circuit) par avion, 8 jours Fr. 1600.-	Rome par avion, 4 jours Fr. 670.-
Amsterdam par avion, 4 jours Fr. 791.-	Crête par avion, 7 jours Fr. 1115.-	Munich/Salzburg par avion, 5 jours Fr. 795.-	Tunis/Rome par avion, 6 jours Fr. 1005.-
Athènes par avion, 7 jours Fr. 953.-	Madrid par avion, 4 jours Fr. 763.-	Nice par avion, 5 jours Fr. 735.-	Paris train spécial, 5 jours prix selon catégorie d'hôtel de Fr. 275.- à Fr. 697.- Par avion, 4 jours (tour de luxe) Fr. 835.-
Corfou par avion, 8 jours Fr. 1010.-	Malte par avion, 4 jours Fr. 920.-	Palma par avion, 7 jours Fr. 720.-	

Départs de Genève

Voyages Kuoni — à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni.
 Succursales Kuoni dans votre région : Genève : rue de Berne, (022) 31 01 00. Rue du Rhône, (022) 35 86 05. Lausanne : Grand-Chêne, (021) 20 50 75. Rue Haldimand, (021) 20 24 11. Renens : (021) 35 11 55. Fribourg : (037) 81 11 01. Yverdon : (024) 21 47 21. Neuchâtel : (038) 24 45 00. La Chaux-de-Fonds : (039) 23 58 28. Bienne : (032) 22 14 22.

Les vacances - c'est Kuoni

Demandez notre prospectus «Pâques - Ascension - Pentecôte.»

À LOUER pour le 1er avril 1979 ou date à convenir, à la rue de la Paix:
MAGNIFIQUE 2 PIÈCES MEUBLÉ
 tout confort, cuisine agencée, WC-bain, cave.
 Loyer mensuel Fr. 440.—, toutes charges comprises.
 S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

ENTREPRISE DE LA VALLÉE DE TAVANNES
 engage, pour date à convenir,
un installateur sanitaire
 capable de travailler seul.
 Bon salaire, avantages sociaux.
 Ecrire sous chiffre 06-175241 à Publicitas, 2740 Moutier.

Nous cherchons
jeune fille
 pour aider à l'hôtel et s'occuper d'un enfant de 6 ans.
 Très bons gages.
 S'adresser à Mme Schwab, Restaurant Kreuz, 2076 Gals (près de Neuchâtel). Tél. (032) 83 22 31.

Un comportement routier d'élite. La Ford Granada.

Du châssis (suspension entièrement indépendante et amortisseurs à gaz sur les quatre roues) aux moteurs discrets (de 2,0 à 2,8 litres), la Granada offre le summum de l'agrément. A partir de **14 730 francs** déjà.

Sécurité comprise. Le signe du bon sens.

GARAGE DES 3 ROIS SA La Chaux-de-Fonds
 J.-P. et M. Nussbaumer Le Locle
 Neuchâtel

au printemps
 cherche
 pour son rayon de **CONFECTION DAMES**
VENDEUSE
 ayant du goût pour la mode et connaissant si possible les textiles.
 Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.
 Semaine de 5 jours par rotations.
 Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

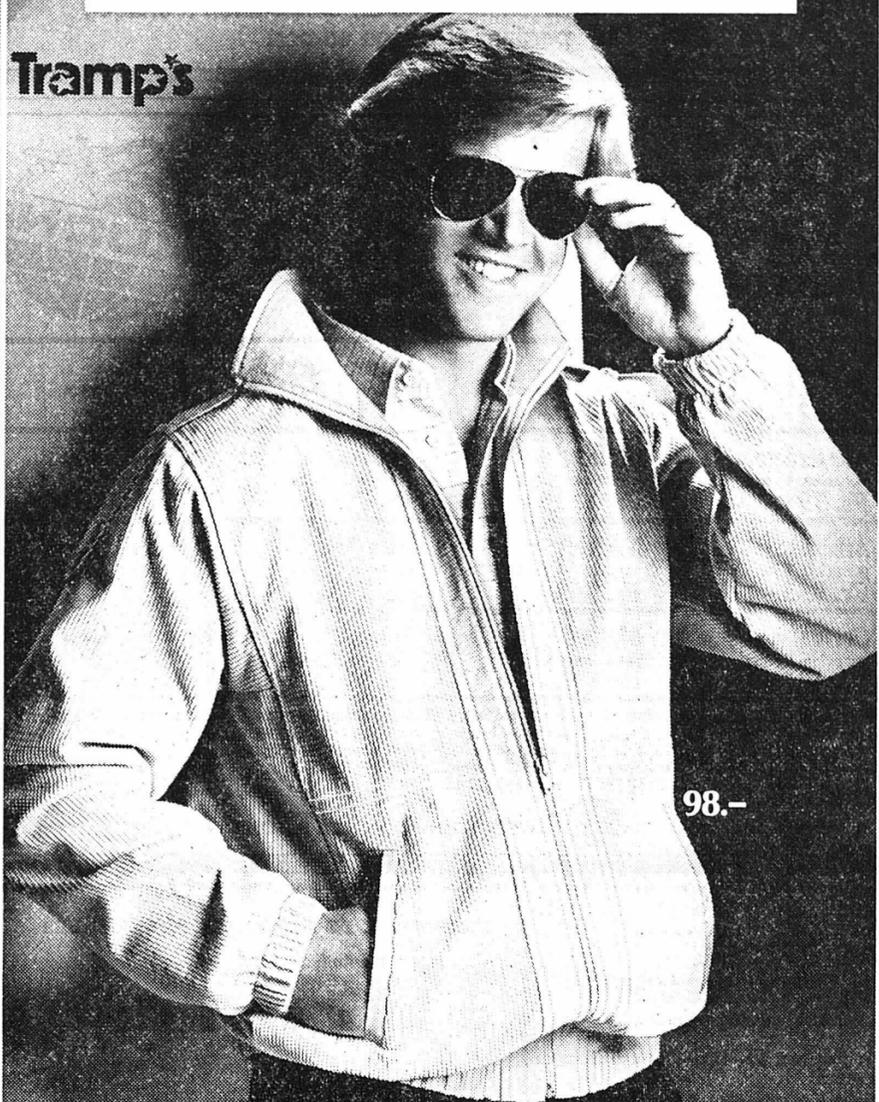
TOM and JERRY



DAME cherche à Saint-Imier emploi comme **aide de bureau** dans fabrique, magasin ou autre.
 Connaissance de la dactylographie et plusieurs années de pratique. Horaire et date d'entrée à convenir.
 Ecrire sous chiffre 93-31033 aux Annonces Suisses SA, ASSA, St-Imier.

Dans le vent printanier

Tramp's



98.-

59.-



C'est la saison propice aux blousons allurés en velours côtelé Tramp's.

98.- Tramp's blouson velours côtelé, modèle décontracté en 100% coton. Coloris beige.

59.- Tramp's pantalon velours côtelé avec plis de ceinture. Idéal à combiner.

Tramp's - la mode loisirs en exclusivité chez SCHILD!

SCHILD

Vivez la mode Voyez nos prix

Cordiale bienvenue!

LA CHAUX-DE-FONDS, avenue Léopold-Robert 21
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

CHARMIS

Soins hydratants

agit dedans -



protège dehors!



Baume 50 ml	6.50	Emulsion démaquillante 125 ml	5.50
Crème de jour 50 ml	6.50	Lotion faciale 125 ml	5.50
Crème de nuit 50 ml	6.50		

La Chaux-de-Fonds POD 2000 Av. Léopold Robert

OFFRES D'EMPLOIS

ON CHERCHE

monteurs-électriciens
monteurs en chauffage
serruriers
en construction
serruriers-tuyauteurs

Salaires intéressants

TIME, DAVET FRÈRES
Rue du Coppet 1
1870 MONTHEY
Tél. (025) 71 58 91

L'Oasis

HÔTEL - PENSION

La Prise-Imer - 2035 Corcelles

Situé dans un cadre de verdure et de tranquillité, l'Oasis est un endroit idéal pour vos vacances et convalescence

Accueillons hôtes à demeure

Tour tout renseignement:
(038) 31 58 88

En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre compagnon!

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

1 PNEU D'ÉTÉ Firestone Cavalino, 165 X 14, peu roulé, Fr. 30.-; 1 pneu d'été Good Year G 800, 165 X 13, peu roulé, Fr. 30.-; 1 pneu d'été sur jante VW Firestone, 560 X 15, Fr. 30.-; 3 pneus Michelin ZX 175/70 X 14, Fr. 40.- pièce. Tél. (039) 26 01 71.

VÉLOMOTEUR revisé à neuf. Tél. (039) 31 51 46 entre 12 et 13 h.

TENTE CAMPING Gottschalk, 4 places, très peu utilisée, cause double emploi. Tél. (039) 22 41 96.

TABLE RUSTIQUE avec 4 chaises. Très bon état. Tél. (039) 23 18 61.

VAISSELIER, imitation Louis-Philippe, en noyer, 3 portes, sans dressoir, 3 tables gigognes, métal chromé et verre. Prix intéressant. Tél. (039) 23 69 01.

DIFFÉRENTS MEUBLES: lit, armoire, etc., à vendre à La Chaux-de-Fonds. Cause décès. Tél. (038) 31 98 76 dès 15 h.

MEUBLES: divan, 3 fauteuils, table, 2 tables de nuit, 2 chaises. Tél. (039) 23 84 88.

LE LOCLE

A vendre

MAGNIFIQUE BATTERIE d'orchestre complète (la caisse claire est une Ludwig). Prix à discuter. Tél. (039) 31 48 70.

Demandes à acheter

CARTES POSTALES ANCIENNES, ainsi que timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

SOCIÉTÉ SUISSE DE DISTRIBUTION D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPE INTERNATIONAUX DU SECTEUR SPIRITUEUX

cherche

représentant

de première force

pour la promotion et la vente de spiritueux de marques de réputation internationale, auprès de cafetiers, hôteliers et restaurateurs des cantons de Neuchâtel et du Jura.

Nous souhaitons personnalité âgée de 25 à 35 ans, enthousiaste, dynamique et passionnée par la vente.

Nous offrons à notre futur collaborateur, professionnel déjà introduit dans la branche ou prêt à être formé, la possibilité de faire carrière au sein d'un team commercial jeune et dynamique, les prestations d'une grande entreprise internationale, une formation de base et permanente, un salaire fixe, des commissions, des frais de représentation et une voiture de service.

Nous répondons à toute offre accompagnée d'un curriculum vitae et de références adressée sous chiffre 200-7545 aux Annonces Suisses SA «ASSA», rue du Vieux-Billard 3, 1205 Genève.

RESTAURANT DES COMBETTES au Galetas

RACLETTE

FONDUE — PIZZA — ESCARGOTS

A 5 minutes de la ville, route de Biaufond
Téléphone (039) 22 16 32 - Parc autos

FERMÉ LE LUNDI

FIAT 900 T FOURGON

1977 - 54 000 km.

CITROËN GS X 2

1976 - 59 000 km.

EXPERTISÉES
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
Echange - Crédit immédiat

Garage et Carrosserie de La Ronde

Rue Fritz-Courvoisier 55
Téléphone (039) 23 54 04

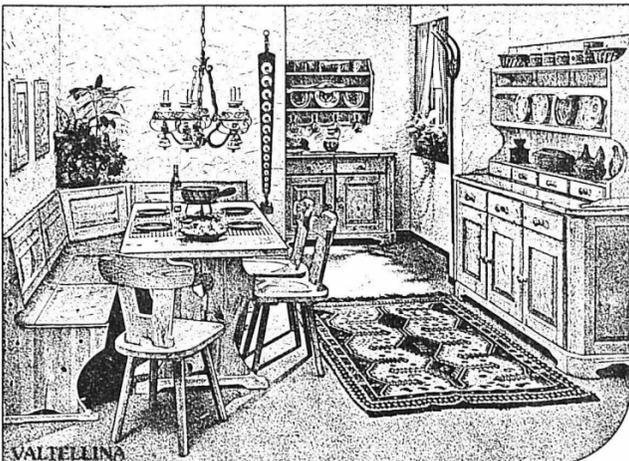
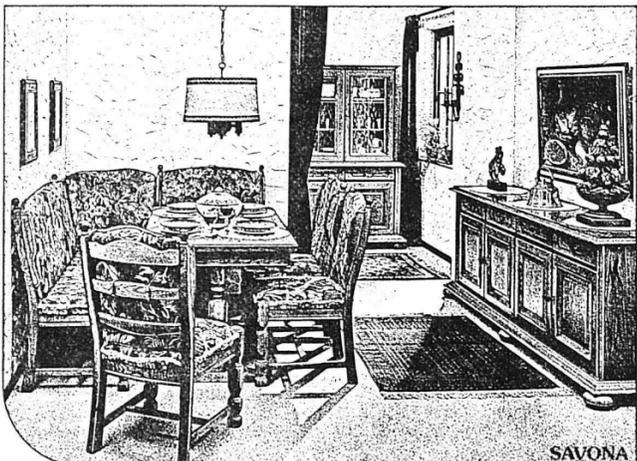
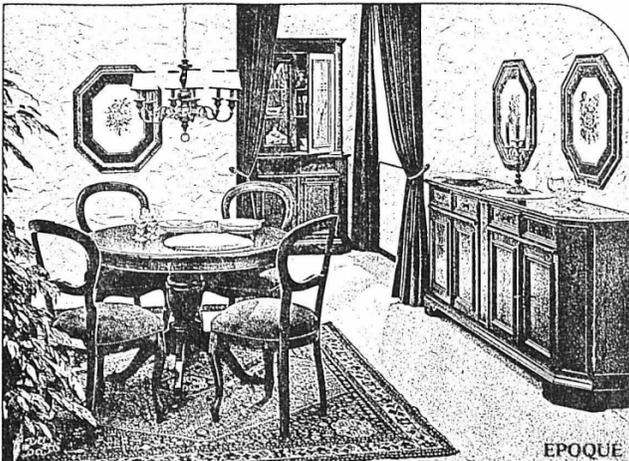
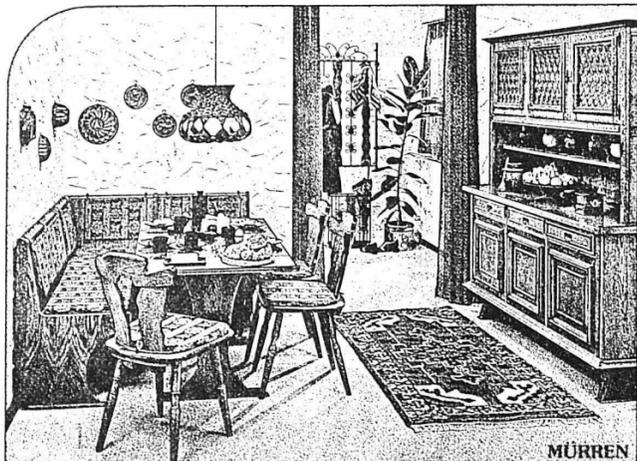


**Publicité intensive -
Publicité par annonces.**

E 2/4-79

Une atmosphère intime doit régner là où l'on se retrouve tous les jours!

Offres attractives dans le plus grand choix de salles à manger de Suisse.



MÜRREN - Une offre choc sans précédent! Chêne traité style rustique. Buffet-dressoir 170 cm 1160.-/1045.-, banquette d'angle avec coussins 165/125 cm 500.-/450.-, table à allonge 110/75 cm traitée anti-alcool 300.-/270.-, chaise avec coussin 125.-/110.-. Nos de commande: 219.852/229.025/225.231/227.213 • **Exclusivité Pfister:** livrée et montée 2335.-/à l'emporter **seul. 2095.-**

SAVONA - Salle à manger en chêne ton rustique. Proportions très harmonieuses et pratiques tiroirs supérieurs. Buffet 213 cm 1135.-/1020.-, vitrine 120 cm sertie de plomb 1445.-/1295.-, banquette d'angle 182/142 cm 645.-/595.-, table à allonge 130/80 (207) cm 430.-/395.-, chaise rembourrée 220.-/198.-. Nos de commande: 217.747/748.228.620/229.118/225.235 • **Exclusivité Pfister:** livrée et montée 4315.-/à l'emporter **seul. 3899.-** (se fait également avec table à allonge hexagonale)

Installez-vous à neuf pour vivre mieux: notre service d'échange vous aide!
Garantie contractuelle de qualité de 10 ans. Acompte à convenir. Sur désir: solde dans les 90 jours suivant la livraison ou crédit avantageux jusqu'à 30 mois: simple, discret, sans risque. **ESSENCE GRATUITE.** remboursement de billet CFF/car postal pour tout achat dépassant Fr. 500.-.



EPOQUE - Salle à manger Louis-Philippe. Noyer d'Afrique/bois dur, traité à l'antique. Mobilier de style aux lignes sobres, d'un prix très avantageux. Buffet 201 cm 1075.-/995.-, vitrine 106 cm 1130.-/1040.-, table à allonge Ø 110 cm 460.-/420.-, chaise rembourrée 140.-/128.-. Nos de commande: 217.642/643.225.612/228.618 • **Exclusivité Pfister:** livrée et montée 3225.-/à l'emporter **seul. 2967.-**

VALTELLINA - Salle à manger en pin clair massif, créant une ambiance chaleureuse. Buffet 178 cm 1060.-/975.-, dressoir 164 cm 460.-/424.-, crédence 126 cm 760.-/700.-, étagère à assiettes 92 cm 175.-/161.-, banquette d'angle 1235.-/1140.-, table 160/80 cm 585.-/540.-, escabelle 150.-/138.-. Nos de commande: 217.757/758/759/760.229.013/224.605/227.611 • **Exclusivité Pfister:** livrée et montée 4725.-/à l'emporter **seul. 4354.-**

NEUCHÂTEL BIENNE AVRY-CENTRE p. FR

Terreaux 7, Seyon
3 min. à pied
Téléphone 038/25 7914

Place du Marché Neuf,
JEUDI-nocturne 21 h
Téléphone 032/42 28 62

Sortie de l'autoroute MATRAN
LU-VE nocturne 20 h
Téléphone 037/30 91 31

Vraiment sans concurrence!

Traction avant!
4 roues motrices!
Suspension indépendante sur les 4 roues!
225 mm de garde au sol!
5 portes!
Et le prix: Fr. 14'990.-!



SUBARU 1600
Voiture tout usage

Déjà 100 agents dans notre pays!!

Importation: Streag SA, 5745 Safenwil
9/79/SU F

Café du Cerf

cherche

serveuse

Horaires de travail régulier.

S'adresser :
Café du Cerf à Payerne, tél. 037/61 27 46

au printemps

cherche

pour son rayon de PHOTO - CINÉ

CHEF DE RAYON

spécialisé dans la branche

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

LE SPÉCIALISTE DU VÉLO

VAC René Junod SA
Crêtets 130
2300 La Chaux-de-Fonds
039 / 21 11 21

GRAND CHOIX DE VÉLOS DE COURSE

dès **398.-**

Bianchi
La marque des grands champions

Facilités de paiement

SERVICE APRÈS-VENTE

Texsana ★★★

Nettoyage chimique

PRESSING + MAGASIN DANIEL-JEANRICHARD 17

Prix avantageux et stables sur tous les articles!

TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ pour

- TOUS VOS VÊTEMENTS
- RIDEAUX, COUVERTURES
- COUVRE-LITS, SACS DE COUCHAGE
- DAIM, CUIR, PEAU
- TOURS DE LIT, PETITS TAPIS

DÉPÔTS :

COOP-CITY La Chaux-de-Fonds	LAITERIE DE L'EST L. Portmann La Chaux-de-Fonds	ED. SEILER Epicerie, Recrètes 31 La Chaux-de-Fonds	CENTRE MIGROS Le Locle
--------------------------------	---	--	---------------------------

MACHINES À LAVER
marques suisses, d'exposition, neuves, avec garanties

Gros rabais
Facilités de paiement
Fr. 30.- par mois
12 mois minimum
Nos occasions dès **Fr. 390.-**
Réparations toutes marques sans frais de déplacement

SAM
appareils ménagers
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 45 75

A louer dès le 30 avril 1979
Bois-Noir 39-41

studios non meublés

Loyer mensuel charges comprises
Fr. 206.-

Tél. (039) 26 06 64.

Cartes de visite - Beaux choix - Imprimerie Courvoisier S. A.

Les championnats du monde de patinage artistique, à Vienne

Le Soviétique Vladimir Kovalev a conservé son titre

Dans l'épreuve masculine, il n'y a pas eu de surprise. Pratiquement assuré du titre après les imposés et le programme court, Vladimir Kovalev n'a pas craqué nerveusement lors du programme libre. Avec un certain brio tout de même, le Soviétique a assuré sa victoire, reprenant ainsi un titre mondial qu'il avait déjà remporté il y a deux ans à Tokyo.

LE BRITANNIQUE COUSINS EN VEDETTE

Mais le héros de cette deuxième soirée aura été le Britannique Robin Cousins. Meilleur patineur de libres au monde, Cousins a enchanté le public viennois et il est parvenu à arracher la médaille d'argent alors qu'il n'occupait que la quatrième place après un programme court quelque peu raté. Le Britannique a récolté de nombreux 5,9 tant pour sa performance technique que pour son expression artistique.

L'exploit de Robin Cousins a repris le troisième rang le champion d'Europe, l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann. Son programme libre est vrai fut assez quelconque. Par contre, le Japonais Fumio Igarashi a su, lui aussi, conquérir le public grâce à une présentation époustouflante, qui comprenait notamment trois triples sauts différents durant les 45 premières secondes de son programme. Quant à l'Américain Charles Tickner, il n'est pas parvenu à monter sur le podium. A relever également la performance du Canadien Taylor, qui a présenté cinq triples sauts différents, dont un triple axel mal maîtrisé il est vrai.

Vladimir Kovalev (26 ans) avait déjà gagné la médaille d'argent des Jeux olympiques d'Innsbruck en 1976, derrière l'inoubliable John Curry. Mais Robin Cousins est bien le digne successeur du Britannique. Il l'a prouvé jeudi soir, pour le plus grand plaisir des 4000 spectateurs de la Stadthalle de Vienne.

Classement final

1. Vladimir Kovalev (URSS) 17 et 185,80; 2. Robin Cousins (GB) 22 et 185,18; 3. Jan Hoffmann (RDA) 23 et 185,10; 4. Charles Tickner (EU) 28 et 184,28; 5. Scott Cramer (EU) 52 et

178,04; 6. Fumio Igarashi (Japon) 57 et 177,06.

AUTRES ÉPREUVES DE LA JOURNÉE Denise Biellmann

PEUT-ÊTRE PAS DE MÉDAILLE

La Suisse Denise Biellmann occupe la onzième place du classement de l'épreuve féminine des championnats du monde, à Vienne, après les figures imposées. La jeune Zurichoise, médaillée de bronze aux championnats d'Europe, possède ainsi de réelles chances d'obtenir un bon classement final. Pourtant, elle aura beaucoup de peine à décrocher une médaille, même si elle s'est améliorée par rapport à l'an dernier, où elle était encore seizième à Ottawa. De plus, elle aura le handicap de présenter son programme court avant ses plus dangereuses rivales.

Classement du programme imposé :
1. Anett Poetsch (RDA) chiffre de places 12, et 44,16 points; 2. Dagmar Lurz (RFA) 22 et 42,92; 3. Linda Fratianne (EU) 22 et 42,80; 4. Emi Watanabe (Japon) 38 et 40,96; 5. Claudia Kirstofics-Binder (Aut) 55 et 39,32; 6. Susanna Driano (It) 53 et 39,34; puis, 11. Denise Biellmann (Suisse) 105 et 36,08; 24. Corinne Wyrsh (Suisse) 210 et 29,80.

Vers un nouveau succès russe en danse

Avant le programme libre, les champions du monde en titre, les Soviétiques Natalia Linitchuk et Gennadi Kapronosov, semblent admirablement bien placés pour conserver leur titre. La paire russe a en effet encore accentué son avance lors de la deuxième

partie du programme imposé, qui n'a apporté aucune modification pour les premières places du classement suivant :

1. Natalia Linitchuk et Gennadi Kapronosov (URSS) 9 et 102,56; 2. Krisztina Regoczy et Andras Allay (Hon) 21 et 100,20; 3. Irina Moisseieva et Andrei Minenkov (URSS) 23 et 99,84; 4. Liliana Rehakova et Stanislav Drastich (Tch) 37 et 97,04; 5. Janet Thompson et Warren Maxwell (GB) 49 et 95,40; 6. Lorna Wighton et John Dowding (Can) 51 et 95,40.

Skis

L'entraînement à Planica

La pluie et le brouillard ont sérieusement perturbé l'entraînement en vue du championnat du monde de vol à skis, qui débutera ce jour à Planica (You). Malgré les mauvaises conditions, quelques concurrents se sont mis en évidence. Ainsi, le Tchécoslovaque Frantisek Novak, avec des essais à 169, 158 et 154 mètres, et le jeune Allemand de l'Est Axel Zitzmann, avec des bonds à 161, 159 et 158 mètres, se sont montrés parmi les meilleurs. Côté suisse, Hansjoerg Sumi (120 et 110 mètres) n'a guère paru à l'aise alors que le meilleur saut a été l'œuvre de Roland Glas, à 129 mètres. Les meilleurs de l'entraînement :

Frantisek Novak (Tch) 196, 158, 154; Axel Zitzmann (RDA) 161, 159, 158; Armin Kogler (Aut) 158, 157; Hirokazu Yagi (Jap) 162; Jan Tanczos (Tch) 156, 148; Youri Ivanov (URSS) 153; Piotr Fijas (Pol) 151; Hubert Neuper (Aut) et Jochen Danneberg (RDA) 150. Les Suisses: Hansjoerg Sumi 120, 110; Olivier Favre 115, 112; Roland Glas 109, 129.

Très bon début helvétique en Coupe Davis

La Suisse mène 2-0 devant la Yougoslavie

Pour la première fois depuis 1934, l'équipe de Suisse tient une bonne chance de se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe Davis. A Zurich, devant 1800 spectateurs, la formation helvétique mène en effet par deux victoires à zéro face à la Yougoslavie, au terme de la première journée.

Devant en Coupe du roi, Roland Stadler a en effet justifié sa sélection en remportant le premier simple tandis que Heinz Gunthardt prenait le meilleur sur le numéro 1 yougoslave Zoltan Ilin. Une victoire en doublé, vendredi, permettrait à la formation helvétique de jouer le prochain tour, soit contre la Hollande, soit contre la France.

Dans le dernier simple, Roland Stadler (vingt ans), numéro 2 helvétique, avait donné l'avantage à son équipe. Le Zurichois avait concédé la première

manche face au champion de Yougoslavie mais il domina nettement la rencontre par la suite. Mieux en jambes, Stadler prit nettement l'ascendant sur son rival dans une partie qui dura plus de deux heures et demie.

Le deuxième simple inscrit au programme de cette première journée ne posait aucun problème à Heinz Gunthardt. En excellente forme, le numéro 1 helvétique « exécutait » en trois manches son rival yougoslave, auquel il n'abandonnait que six jeux. Résultats de la première journée :

Suisse - Yougoslavie, 2-0 après la première journée. — Roland Stadler (S) bat Marko Ostojic (You) 3-6, 6-4, 6-2, 6-4; Heinz Gunthardt (S) bat Zoltan Ilin (You) 6-4, 6-0, 6-2.



Heinz Gunthardt en action. (ASL)

Championnat suisse de volleyball de ligue nationale B Le Locle - Colombier 3 à 0

(16-14, 15-12, 15-10). — LE LOCLE : capitaine B. Borel; R. Méroni, C. E. Jaquet, M. Jaquet, F. Senderos, V. Zenararo, C. Zurbuchen. — COLOMBIER : J. C. Briquet; A. Méroni, A. Vicario; V. Horak, D. Montandon, E. Deuber, J. J. Rapin, Jean Favre, M. D. Voiriol. — ARBITRES, MM. W. Hohl et F. Pellaton, 100 spectateurs; durée de 62 minutes.

Le Locle, ou l'art de couper les jambes à l'équipe adverse : voilà comment pourrait se résumer le match de samedi; voyons tout de suite pourquoi.

A l'appel du premier set, dans ce derby neuchâtelois, une seule chose était définie; l'équipe qui remporterait le match serait la meilleure équipe neuchâteloise de ce championnat. Et de plus, pour les Loclois, une victoire leur laissait des chances de terminer ce championnat en tant que troisièmes. Le début de ce premier set fut très équilibré, le score évoluait gentiment, chaque équipe prenant l'ascendant sur l'autre mais sans pouvoir se détacher nettement; puis tout à coup, sans savoir pourquoi, les Loclois se mirent à commettre des erreurs et Colombier en profita pour prendre une avance substantielle; si bien que de 5-5 le score passa à 14-9 en faveur des visiteurs.

Mais, à l'image du match joué à Colombier, les Loclois commencèrent tout d'abord à sauver cinq balles de set, puis à refaire leur retard et remportèrent ce set par 16-14 devant des joueurs de Colombier impuissants.

Le deuxième set fut pratiquement calqué sur le premier: menés 11-2, les Loclois parvinrent à refaire leur retard, mais cette fois ils y mirent la manière. Colombier ne parvenait que difficilement à contrecarrer les attaques des joueurs du Haut; ces der-

Tournai de football en salle, dimanche

10 équipes pour le Challenge W. Kernen



Une nouvelle fois ce tournoi réservé aux joueurs nés de 1967 à 1969 réunira près de 120 participants de 10 équipes. Pas de doute, il y aura de l'ambiance au Pavillon des Sports, dimanche dès 8 heures et jusqu'à 17 heures, où l'on procédera à la distribution des prix. Les formations suivantes seront aux prises: GROUPE I: Fleurier, Le Parc, Bienne, Boudry et La Chaux-de-Fonds I. — GROUPE II: Lausanne, Etoile, Le Landeron, Superga et La Chaux-de-Fonds II. Une belle occasion d'acclamer les vedettes de demain... A noter que les finales de classement débiteront à 15 heures.

Championnat de 1re ligue nationale de basketball

Uni Berne se défait du BBC Abeille 85-70

Abeille: Baume (2 points), Llorens (4), Tièche (8), Cossa (10), Sommer (5), Frascotti L. (30), Castro (7), Blaser (4). Coach: A. Burgi.

Pour son dernier déplacement de ce second tour les Abeillards se rendaient dans la capitale fédérale pour y rencontrer les Universitaires. Fort des expériences de ces dernières rencontres où les premières minutes étaient toujours désastreuses, chaque joueur du cinq de base chaux-de-fonnier appliqua avec conviction les consignes de l'entraîneur. Le résultat fut rapidement positif et Abeille menait 6 - 0 après deux minutes de jeu.

Bien sûr la réaction bernoise ne fut pas longue à venir et à la 12e minute c'était l'égalisation à 18-18, et ce n'est que dans les trois dernières minutes de la première mi-temps que Uni Berne prenait l'avantage.

Sur le score de 37 - 30, la partie, fort intéressante reprenait et les deux adversaires marquaient tour à tour. Subitement Abeille se désunissait et alors que son retard n'était que de 5 points, les Chaux-de-Fonniers se trouvaient rapidement sur un score déficitaire de 57-40. Dans les dernières minutes de la rencontre Abeille faisait un « pressing » qui lui permettait de

revenir quelque peu, mais Uni Berne en profitait pour lancer des contre-attaques fort bien menées.

Il semble bien que, malgré cette défaite, Abeille soit sur la voie de la guérison. Malheureusement par moment, des instants de déroute persistent, ce qui fait que le match se perd en peu de temps. Abeille a très bien débuté face à une équipe qui possède de très grands joueurs et au cours de la rencontre chacun a pris ses responsabilités. Il est encourageant de constater que tous les joueurs chaux-de-fonniers ont marqué des points. L'entraîneur L. Frascotti, actuellement en grande forme, comptabilise une nouvelle fois une série impressionnante de paniers et sa volonté, son enthousiasme, commencent à déteindre, si bien qu'il y a encore de l'espoir. Samedi, dernier match du second tour au Centre Numa-Droz, à 15 heures, et l'appui du public devrait permettre au BBC Abeille de signer enfin une victoire.

Efbas.

Surprises en Coupe des champions

Finalistes l'an dernier, Real Madrid et Emerson Varèse ont été tous deux battus lors de la neuvième journée de la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. — Résultats :

Emerson Varèse - Bosna Sarajevo 85-104; Olympiakos Pirée - Juventud Badalona 77-91; Real Madrid - Maccabi Tel Aviv 77-100. — CLASSEMENT : 1. Real Madrid 9 matchs et 12 points; 2. Emerson Varèse 9 et 12; 3. Bosna Sarajevo 9 et 12; 4. Maccabi Tel Aviv 9 et 10; 6. Juventud Badalona 9 et 6; 6. Olympiakos Pirée 9 et 2.

Badminton

P. De Paoli vainqueur, E. Ging cinquième

« Le tournoi de classement de Willisau (LU) était la 5e épreuve attribuant des points aux joueurs pour leur classement de la prochaine saison. A souligner la difficulté de ces tournois où la condition physique des participants est primordiale pour obtenir un bon résultat car chacun doit disputer huit matchs durant le week-end.

Les Chaux-de-Fonniers, qui participaient à ce tournoi furent brillants puisque Paolo de Paoli remporta une victoire méritée mais qui lui fut disputée jusqu'au bout par ses outsiders. Avec cette victoire De Paoli renforce sa position de leader du Badminton suisse. Quant à Erwin Ging, qui ne participait plus depuis trois ans à un de ces tournois, il obtint une 5e place très remarquable. Alors que Madeline Kraenzlin termina 6e chez les dames et confirme ainsi les progrès, par elle accomplis cette saison.

Ces résultats d'ensemble des Chaux-de-Fonniers sont réjouissants pour l'interclub de LNB la prochaine saison ».

Pic

Automobilisme

DEUXIÈME CRITÉRIUM JURASSIEN

130 voitures en course

Dans le Jura, les sports motorisés ont droit de cité puisque le quart des manifestations suisses de voitures et de motos ont lieu dans le nouveau canton. Le deuxième Critérium jurassien réunira quant à lui quelque 130 voitures qui parcourront le 24 mars prochain deux ou trois fois une boucle située exclusivement dans le nouveau canton, ce qui représente une distance de près de 300 kilomètres. Il s'agit de la deuxième manifestation du championnat suisse des rallies 1979. Un effort particulier a été fait en ce qui concerne la sécurité des concurrents, puisque l'ensemble des épreuves spéciales sera contrôlé par des commissaires travaillant à vue et assurant ainsi une couverture totale du parcours, ce qui se fait pour la première fois dans notre pays.

Football

Bienne: une société anonyme

La FC Biel - Bienne Finanz AG, société anonyme au capital social de 100.000 francs, a été fondée, à Bienne. Le capital en question est constitué de 500 actions nominatives de 100 francs chacune et de 500 actions au porteur de 100 francs chacune également. Un Conseil d'administration de quatre membres a été élu par l'assemblée constitutive. La fondation de cette société anonyme devrait contribuer à assainir la situation financière du club, qui a accumulé quelque 350.000 francs de dettes.

Les side-cars au Grand Prix suisse des 750 cmc

L'épreuve de side-cars qui sera organisée dans le cadre du Grand Prix suisse des 750 cmc, le 15 juillet au Castellet, comptera pour le championnat du monde réservé aux châssis modernes. La demande des organisateurs a en effet été acceptée par la Fédération motocycliste internationale. Les épreuves retenues pour les deux championnats du monde sont les suivantes :

Side-cars classe B2A (anciens châssis) : Grand Prix d'Autriche le 29 avril, Grand Prix d'Allemagne le 6 mai, Grand Prix de Hollande le 23 juin, Grand Prix de Belgique le 1er juillet, Grand Prix de Suède le 22 juillet, Grand Prix d'Angleterre le 12 août, Grand Prix de Tchécoslovaquie le 19 août.

Side-cars classe B2A (nouveaux châssis) : Grand Prix d'Autriche le 29 avril, Grand Prix de Suisse le 15 juillet au Castellet, Grand Prix d'Angleterre le 12 août, Grand Prix de l'ADAC au Nurburgring le 25 et 26 août, Grand Prix de France le 2 septembre, Grand Prix de Hollande 750 cmc, le 9 septembre.

Grand Prix de France le 2 septembre, Grand Prix de Hollande 750 cmc, le 9 septembre.

Accidents à San Carlos

Le pilote argentin Alberto Diez s'est fracturé la clavicule au cours des essais en vue du Grand Prix du Venezuela, première manche du championnat du monde, qui aura lieu dimanche sur le circuit de San Carlos. Le Vénézuélien Johnny Cecotto a lui aussi été victime d'une chute, mais il s'en est tiré sans mal.



COMMUNES DE VILLIERS ET DU PÂQUIER

Par suite de décès du titulaire, les communes de Villiers et du Pâquier mettent au concours la place d'

administrateur communal

pour les deux communes.

Entrée en fonction immédiate.

Salaire selon barème de l'Etat.

A candidat capable, gain accessoire possible.

Pour consulter le cahier des charges et tous renseignements, s'adresser à M. Léo Gimmel, secrétaire du Conseil communal, c/o Gimmel Rouages S.A., 2057 Villiers, tél. (038) 53 24 35 (heures de bureau).

Les soumissions sous pli fermé portant la mention «soumission administration communale» devront parvenir au Conseil communal, 2057 Villiers, jusqu'au vendredi 23 mars 1979, à 18 heures.

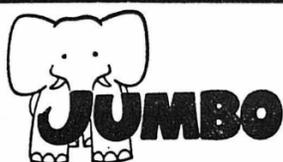
Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

cuisinier (ère)

sachant travailler seul.

Congés réguliers. Bon salaire.

Faire offre ou se présenter au Restaurant de l'ANCIEN-STAND A.-M.-Piaget 82, tél. (039) 22 26 72 La Chaux-de-Fonds



JUMBO COIFFURE-BIOTHÉTIQUE cherche pour compléter son équipe dynamique

COIFFEUSE dames-messieurs.

Téléphoner au (039) 22 21 60 (J. Mayor).

GRAND CONCOURS MAROCAINE SUPER HOBBY

1^{er} prix: UN BUDGET DÉCORATION

valeur Fr. 5000.-

Et 50 autres "budgets décoration"

10 d'une valeur de Fr. 500.-
40 d'une valeur de Fr. 300.-

Participez au grand concours MAROCAINE SUPER HOBBY.

Pour les heureux gagnants:
Vous serez avisé immédiatement par écrit de la valeur en espèces de votre prix. Vous aurez alors la possibilité de passer une commande de travail (ou de marchandise) au décorateur ou au magasin de votre choix, auprès duquel Marocaine Super Hobby vous ouvrira un crédit d'un montant égal au prix que vous aurez gagné.

CONDITIONS DE PARTICIPATION
Le concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 20 ans au moins. Veuillez remplir le coupon de participation, le mettre sous enveloppe affranchie (quarante centimes) et l'envoyer jusqu'au 11 avril 1979 au plus tard (date du timbre postal). Le tirage au sort aura lieu sous contrôle notarial. Les gagnants seront personnellement informés par écrit. Aucune autre correspondance ne sera échangée à propos du concours. Tout recours juridique est exclu. Les collaborateurs de B.A.T. (Suisse) SA ne sont pas autorisés à participer au concours.

COUPON DE PARTICIPATION

Question 1.
Quelles sont les caractéristiques de Marocaine Super?

Tabac naturel Double filtre Charcoal Maryland

Question 2.
Combien de fois trouve-t-on le mot MARYLAND sur un paquet Marocaine Super?

2x 4x 6x

Mettez une croix dans les cases correspondant aux bonnes réponses.
Envoyez votre coupon de participation à:
Grand Concours Marocaine Super Hobby - Case Postale 227 - 1211 Genève 4 jusqu'au 11 avril 1979 (date du timbre postal).

NOM: _____ PRÉNOM: _____
RUE: _____ N°: _____
NPL/LIEU: _____ ÂGE: _____



MAROCAINE SUPER
Maryland naturel. Double filtre Charcoal.

Atelier de Genève A VENDRE N.S.U. 1200 TT

spécialisé dans le polissage métaux et or
cherche à développer son carnet de commandes.
radio, 4 jantes alu, etc., expertisée. Fr. 1800.-
Tél. (039) 23 18 50, heures repas.

Case postale 865, 1211 Genève 3.

A vendre CHALETS

à Goumois, tout confort. S'adresser à Mercier Claude, tél. (81) 44 21 03.

A VENDRE

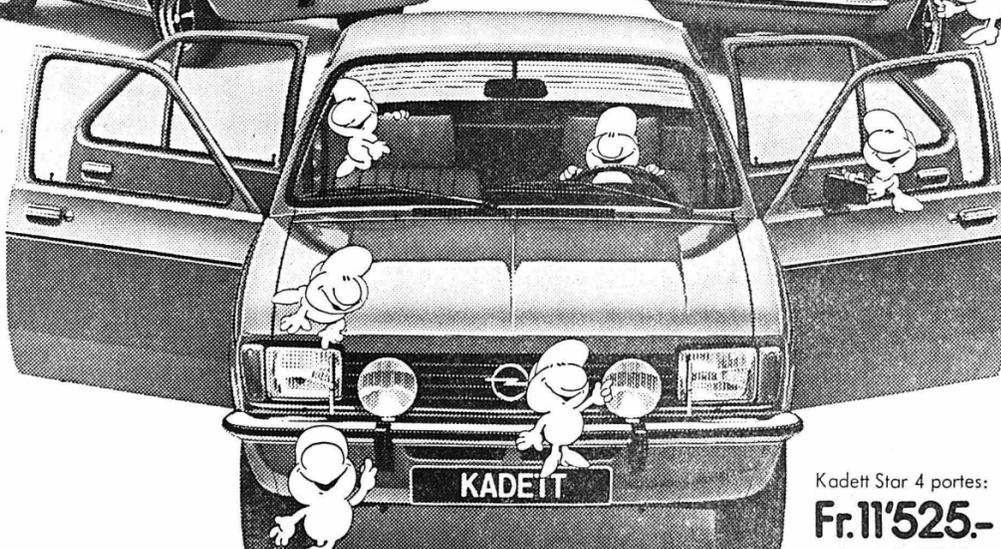
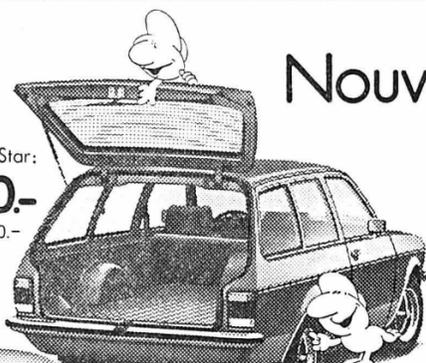
caravane

marque «Monza», 4 places, avec auvent.
Tél. (039) 22 20 36, heures des repas.

City Star:
Fr. 10'925.-
au lieu de Fr. 11'325.-



Kadett CarAVan Star:
Fr. 11'820.-
au lieu de Fr. 12'220.-



Kadett Star 4 portes:
Fr. 11'525.-
au lieu de Fr. 11'925.-

Nouveau:

Kadett STAR

Découvrez avec nous l'équipement Super et les prix choc des modèles Star.

L'essentiel de l'équipement. En un coup d'œil.

Kadett Star 4 portes et City Star • Freins assistés, à disques à l'avant • Jantes sport à 4 branches, avec pneus à ceintures d'acier 155 SR x 13 • Lave/essuie-phares • 2 phares halogènes supplémentaires • Pare-brise en verre feuilleté • Bouchon de réservoir verrouillable • Lunette arrière chauffante • Ceintures de sécurité à enrouleur • Volant sport à 4 branches • Rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur • Signal acoustique d'alarme pour phares, etc.

Kadett CarAVan Star. Même équipement Super que pour limousine et City. Sur la CarAVan, les butoirs et les phares supplémentaires sont remplacés par un lave/essuie-glace arrière très pratique.

OPEL KADETT

La reine des compactes.

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Credit au leasing auprès de la GMAC Suisse S.A.

La Chaux-de-Fonds Garage du Collège, Maurice Bonny S.A.; Le Locle Garage du Rallye; St-Imier Garage R. Gerster; Les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse et les distributeurs locaux à La Sagne Garage de la Vallée - Sonceboz Garage P. Hürzeler - Couvet Garage et Carrosserie P. Currit

Honda attaque 1979:

Avec des prix plus bas, plus de modèles et des voitures meilleures que jamais.



La nouvelle Honda Civic 3-portes.

Les automobilistes s'enthousiasment de plus en plus pour la Civic qui non seulement possède de la personnalité, mais encore témoigne de leur propre personnalité. Ils ne jurent que par sa traction avant, son fringant moteur transversal avant, ses suspensions à roues indépendantes, son prix avantageux, sa faible consommation d'essence normale et ses frais d'entretien réduits au minimum. La Civic 3-portes: une mode chouette et pas chère.

Consommation de carburant 4-vit. Hondamatic
Normes ECE 15: 7,4 l/100 km 7,3 l/100 km
Essence normale (à faible teneur en plomb)

9990.-

Honda Civic 1200 3-portes: Fr. 9990.- (+ transport Fr. 80.-).
Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 250.-.



La nouvelle Honda Civic 5-portes.

La Civic 5-portes s'est immédiatement attiré autant d'adeptes que la 3-portes. Parce que, pour un usage différent, elle offre les mêmes avantages: style original, technique d'avant-garde, économie d'emploi. Grâce à son empattement plus long, l'espace intérieur est plus vaste. Le dossier de la banquette arrière est rabattable, l'accès aux sièges facile et, grâce au hayon s'ouvrant très bas, le chargement aisé. La Civic 5-portes: une mode chouette et pratique.

Consommation de carburant 4-vit. Hondamatic
Normes ECE 15: 7,4 l/100 km 7,1 l/100 km
Essence normale (à faible teneur en plomb)

10690.-

Honda Civic 1200 5-portes: Fr. 10690.- (+ transport Fr. 80.-).
Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 250.-.



La nouvelle Honda Accord Sedan Luxe.

«L'auto au prix miracle». Sœur jumelle du Sedan déjà connu et couronné de succès, elle se caractérise par le dessin de sa carrosserie, son aménagement intérieur, son confort et son prestige, mais son prix est exactement Fr. 1385.- plus bas. Sa traction avant, ses suspensions à roues indépendantes, sa boîte de vitesses à 5 rapports et son équipement luxueux et complet en font la super-familiale à un prix extraordinairement avantageux.

Consommation de carburant 5-vit. Hondamatic
Normes ECE 15: 9,0 l/100 km 8,4 l/100 km
Essence normale (à faible teneur en plomb)

13990.-

Honda Accord 1600 Sedan Luxe: Fr. 13990.- (+ transport Fr. 80.-).
Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



La nouvelle Honda Accord Coupé.

En 1978, l'Accord Coupé, avec hayon, a été l'automobile Honda la plus vendue en Suisse. C'est à son élégance et à son équipement incomparable qu'elle doit son succès. Le moteur plus souple et plus silencieux à course plus courte, l'allumage transistorisé et le dessin de la grille frontale sont nouveaux. Mais le concept de base - traction avant, boîte 5 vitesses, suspensions indépendantes, carrosserie de sécurité - n'a pas varié. Le prix? Spectaculaire...

Consommation de carburant 5-vit. Hondamatic
Normes ECE 15: 9,8 l/100 km 10,2 l/100 km
Essence normale (à faible teneur en plomb)

14290.-

Honda Accord 1600 Coupé: Fr. 14290.- (+ transport Fr. 80.-).
Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



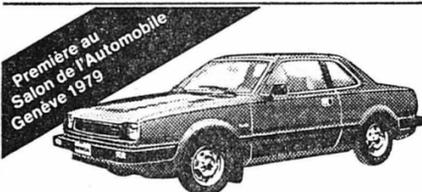
La nouvelle Honda Accord Sedan GL.

Nouvelle voiture de prestige de la gamme. Elle se distingue de la Sedan Luxe par son moteur à course plus courte, plus souple et plus silencieux encore, par son allumage transistorisé, par sa grille frontale et par quelques raffinements supplémentaires. La Sedan Grand Luxe est dotée d'une direction assistée à effet progressif, montée en série. Une voiture dont les coûts d'utilisation sont bien mieux en rapport avec son prix exceptionnel qu'avec son élégance et son prestige.

Consommation de carburant 5-vit. Hondamatic
Normes ECE 15: 10,1 l/100 km 10,2 l/100 km
Essence normale (à faible teneur en plomb)

15290.-

Honda Accord 1600 Sedan GL: Fr. 15290.- (+ transport Fr. 80.-).
Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.



Le nouveau Coupé Honda Prelude 2 + 2.

Fidèle au concept de base de Honda - traction avant, roues indépendantes - le nouveau Coupé Prelude 1600 procure, grâce à sa technique d'avant-garde, son élégance racée, son équipement exceptionnel, sa sécurité et son toit ouvrant électrique en verre teinté, une joie accrue de conduire. Il sera livré à partir de fin mai et, dès ce moment, la plupart des quelques 210 agents Honda auront plaisir à vous le faire essayer.

Consommation de carburant 5-vit. Hondamatic
Normes ECE 15: 9,7 l/100 km 9,4 l/100 km
Essence normale (à faible teneur en plomb)

15490.-

Honda Prelude Coupé 1600 2+2: Fr. 15490.- (+ transport Fr. 80.-).
Hondamatic: Fr. 750.-. Métallisé: Fr. 290.-.

Hondamatic!

Toutes les voitures Honda sont livrables aussi avec Hondamatic.

HONDA
AUTOMOBILES

Marque d'avant-garde pour la Suisse



La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 - Les Brenets: Garage et Station du Doubs, A. Curti, Tél. 039/32 16 16 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Yvertois: Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

AGRICULTURE
Syndicat d'améliorations foncières
de la Gréville - Les Jeanmaires
AVIS D'ENQUÊTE

En application des articles 18 et 38 de la loi cantonale sur les améliorations foncières du 21 mai 1958, le comité du syndicat met à l'enquête, du 19 au 30 mars 1979, les objets suivants:

1. Nouvelles désignations cadastrales ensuite de l'ouverture des chemins publics
2. Report aux nouvelles parcelles des servitudes existantes, modifications d'anciennes servitudes et constitution de nouvelles servitudes.

Les documents mis à l'enquête sont exposés au bureau communal des Planchettes.

Heures d'ouverture du local d'enquête:
du lundi au vendredi: de 8 h. 30 à 12 h. 00
14 h. 00 à 17 h. 00

Les propriétaires intéressés sont invités à consulter les documents exposés et à consigner leur réclamation éventuelle dans le registre déposé dans le local d'enquête ou de l'adresser directement - par lettre recommandée expédiée avant la fin du délai d'enquête - au président du syndicat, M. Jean Buhler, Les Planchettes.

Les Planchettes, 8 mars 1979.

Au nom du syndicat
Le président: J. Buhler
Le secrétaire: Ch. Berset

ATTENTION

J'informe la population que j'entreprends tout genre de débarras - Chambres-haute - cave - logements - maisons entières - ateliers - usines - entrepôts.

PRIX MODÉRÉS

P. AUGSBURGER - CHIFFONNIER
GARE DE L'EST - CRÉT 51 a
Tél. (039) 23 84 46 - (039) 22 30 85

Désirez-vous assumer des responsabilités, maintenir la tranquillité, l'ordre et la sûreté publics, faire preuve de courage et de confiance en soi? Alors, devenez

gendarme

Nous cherchons pour la

**police cantonale
bernoise**



des citoyens suisses, aptes au service militaire, âgés de 20 à 30 ans, jouissant d'une réputation irréprochable, en excellente santé, possédant une bonne formation scolaire et mesurant au moins 168 cm.
La prochaine école de police débutera en février 1980. Demandez la documentation illustrée.

Commandement de la police du canton de Berne,
Case postale 2695, 3001 Berne
Téléphone 031/40 42 04

Nom _____
Prénom _____
Date de naissance _____
Rue _____
NPA/Domicile _____

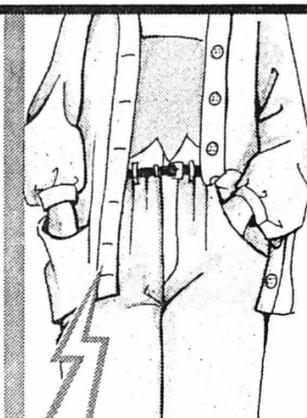
printemps-mode-tendances-printemps
mode-tendances-printemps-mode
printemps-mode-tendances
mode-tendances-printemps
printemps-mode-tendances
mode-tendances-printemps

FEMINA MODES

vous montre les
tendances de la
nouvelle mode



Le manteau plus droit au col plus gracieux, aux détails plus discrets.



Pantalon plus étroit avec plis ceinture, qualité stretch.



Robes en jersey, flatteurs, d'entretien aisé; partie supérieure avec plis et fronces.

La soie encore et toujours présente dans les collections

Laine, coton, cuir et fourrure pour le jour, soie naturelle pour le soir : le goût du naturel sévit toujours cet hiver. Côté chaleur : la laine et la fourrure ; côté sportif : le cuir et le velours côtelé ; côté habillé, soigné, raffiné : la soie naturelle légère et chatoyante.



Ensemble en crêpe de soie gris-blanc avec comme motifs des rayures, des pointillés et des obliques. La jupe est longue, rectiligne et souple, avec le haut blousant décollé en V. C'est une création Louis Feraud.

Les manteaux sont revenus : ils supplantent complètement les grosses vestes des saisons passées. Ils sont longs, droit ou ceinturés, toujours bien épaulés, parfois recouverts d'une cape et souvent bien militaires (o Désert des Tartares !)

Les ensembles ont la cote : tailleurs presque classiques, dans un seul tissu, vestes d'amazones, longues, coulantes et portées elles aussi sur une jupe ample dans le même tissu, longs blousons sur jupes droites ou sur pantalons étroits ; encore des vestes courtes, bien serrées à la taille, sur des jupes rondes.

Accessoires de la saison : les gros bijoux, géants, clinquants chez Chloé, laqués rouges et or chez Muriel Grateau.

C'est une mode, pleine d'excès qui font images, qui frappent l'imagination : uniformes militaires, ombres tremblantes de Charlot, personnages de cirque, imagerie de bandes dessinées. Une fois décantée, la nouvelle ligne reste seyante et élégante.

La soie naturelle du matin au soir

Avec tous les ensembles de ville, la blouse de soie naturelle est de rigueur. Le satin façonné à petits motifs remplace la plupart du temps le crêpe de Chine qui était devenu très classique, et les unis prennent le pas sur les imprimés.

Pour le sport, à noter chez Ungaro une combinaison de ski en soie miel, une espèce de soie sauvage encore jamais vue sur la neige. Ungaro qui est champion de la soie naturelle à toute heure montre aussi des ensembles robe légère et cardigan matelassé dans la même soie aux motifs iraniens.



De Christian Dior, un imperméable en taffetas, col entonnoir, surpiques aux bas des manches et au col, plis couchés souples devant et dans le dos.



Emmanuel Ungaro a créé cette blouse-corset en satin de soie ivoire avec empiècement matelassé. Le volume des fronces et des plis force la carrure et gonfle les manches.

Mais c'est le soir que la soie règne sans conteste dans toutes les expressions de la mode.

Les transparences montrent le corps et la silhouette à contre-jour à travers des nuages de mousseline de soie noires, grises, pêches, crème (Création Chanel, Dior, Saint Laurent, Chantal Thomass, etc..)

Les satins de soie pastels (Ungaro), de couleur vive (Montana, Dan Beranger), noirs (Saint Laurent, Scherrer) deviennent des petites robes strictes, en tailleurs à jupes plissées, et surtout des ensembles pyjama et veste ou kimono d'inspiration chinoise que l'on retrouve un peu partout. Les grandes chemises de satin portées flottantes sur les pantalons sont aussi une formule très habillée et facile à porter.

Les tissus

La vedette est au satin de soie souple, d'un éclat très doux. C'est lui qui marquera l'hiver, qui datera un nouveau vêtement.

Les satins façonnés ont de petits motifs cravatés ou des motifs fleuris en opposition mat-brillant ton sur ton.

Les satins brochés sont choisis pour des vêtements très « tailleur ». Autre tissu à relief, beaucoup de fantaisie : les seersuckers de soie à carreaux (France Andrévis, A. M. Beretta).

Autres nouveautés : une soie lourde ayant l'aspect du daim, au toucher très hivernal, les velours de soie, façonnés et lamés et les pannes de soie, rares et précieux.

Les mousselines de soie, classiques sont utilisées cette saison pour tous les effets de transparences.

Il y a peu d'imprimés. Pour le soir chez Chanel, chez Muriel Grateau, chez Ungaro, des satins pointillés dans des couleurs douces, gris pâle ou chair. Pour le jour, à peine quelques petits motifs cravate sur crêpe de chine ou

sur crêpe façonné, les plus petits, les plus discrets, les plus classiques possibles. Enfin, dans la gamme des tissus changeants, les taffetas changeants.

La soie, cette saison, ne veut pas faire « simple ». Elle est brillante, travaillée, façonnée : elle donne son luxe au soir, petits dîners ou grandes soirées.

Les couleurs

Le noir est roi. Noir tout noir (et quelle merveille en satin de soie !) ou le noir avec une pointe de couleur, sourde ou vive.

Les couleurs vives : particulièrement le rouge et le jaune soleil.

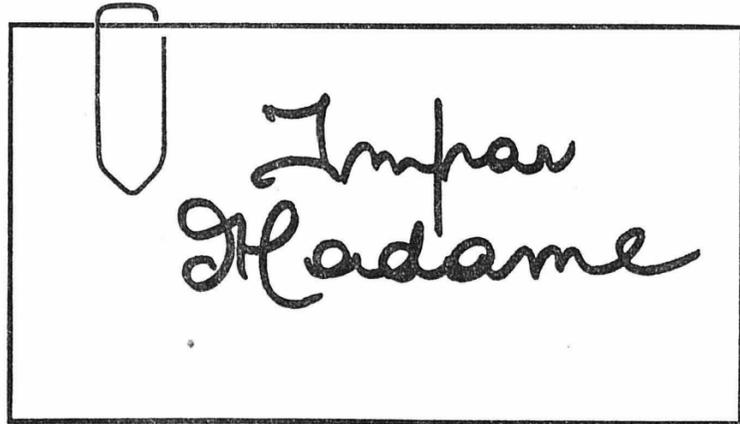
— Des combinaisons de clowns à dalmiens rouges et blancs ou noirs et blancs en soie naturelle chez Issey Miyaké. Des robes de satin imprimé, beige, belon, cendre de rose avec des manteaux assortis chez Muriel Grateau.

— Des kilts de soie rayée chez Ungaro.

— Des robes de panne de soie garnie d'autruche ton sur ton chez Chanel.

— Un fourreau enroulé en satin noir, porté sur un pantalon, chez Chloé.

— Des robes de mousseline de soie grises à pastilles lamées pour terminer la collection de Saint Laurent. CEPS



Les couleurs sourdes : le gris foncé, le vert foncé, le vert bronze, le chaudron, tuile, terre cuite.

Pour le soir, pas vraiment des pastels, mais plutôt des couleurs de fumée : gris pâle ou beige pêche.

A noter dans les collections

— Chez beaucoup de confectionneurs des jupes amples en mousseline de soie, brodées d'un étroit ruban de satin ton sur ton.

— Une robe de crêpe de chine jaune pâle à empiècement smocké chez Renata.

— Des robes longues, à grands cols feuilletés, dans des seersuckers de soie aux couleurs sourdes chez Anne Marie Beretta. Les ensembles de satin multicolores d'inspiration chinoise, chez Montana.



D'une transparence audacieuse, cette robe de coupe raffinée est en soie façonnée noire dont le haut en tulle est parsemé de diamants. La griffe est celle d'André Courrèges.



Tunique en crêpe de soie façonné imprimé sur fond de jupe en velours noir. Les manches sont montées haut avec des plis souples étagés. La ceinture et le chapeau sont en velours également. Création de Givenchy

Lumber pour tous les âges! S'accordent de façon idéale aux pantalons et blouses.

Les multi-pièces dominent, mais les „une-pièce” — au style harmonisé avec sûreté — peuvent eux aussi être combinés à l'infini.

Les teintes naturelles sont in! Sable, beige, azur, jaune, tilleul, mais aussi marine, rouge, noir et blanc.

Votre partenaire en matière de mode

FÉMINA

MODES

Neuchâtel 3. rue des Epancheurs
Sion Place du Midi
Visp Sierre Centre Placette Bahnhofstrasse 9

Bettie Barclay

Maintenant vous allez voir chez Bell combien la vie est belle dans les contrées allemandes.

Du saumon frais de la mer du Nord aux saucisses bien croquantes de Bavière et au lard délicat de la Forêt-Noire, du pain de seigle au pumpernickel, nous avons composé un choix exquis de spécialités savoureuses d'outre-Rhin. Autrement dit: du déjeuner à la fourchette au goûter délicieux et jusqu'aux richesses d'un buffet campagnard, nous vous proposons tout ce qui enchante les gourmets.



Saucisse au foie truffée	100 g Fr. 2.10
Saucisse au foie de Thuringe	100 g Fr. 1.80
Saucisse au foie de Francfort	100 g Fr. 1.80
Saucisse au foie d'oie 125 g	100 g Fr. 2.16/ pièce Fr. 2.70
Saucisse au foie paysanne 125 g	100 g Fr. 1.84/ pièce Fr. 2.30
Saucisson de Rugenwald 125 g	100 g Fr. 2.16/ pièce Fr. 2.70
Mini-saucisson de Rugenwald 25 g	100 g Fr. 2.20/ pièce Fr. -.55
Mettwurst du Holstein	100 g Fr. 2.—
Mettwurst au jambon du Holstein	100 g Fr. 2.30
Katenwurst	100 g Fr. 2.20
Cervelatwurst	100 g Fr. 2.50
Salami westphalien	100 g Fr. 2.60
Salami au poivre	100 g Fr. 2.10
Jambon de la Forêt-Noire	100 g Fr. 2.70
Jambon cru westphalien	100 g Fr. 3.50
Lard sec de la Forêt-Noire	100 g Fr. 2.—



les contrées germaniques sont aussi proches que votre succursale Bell

DORAGE - NICKELAGE

Nous engageons

décorateur

sur mouvements d'horlogerie.

Place intéressante et indépendante.

Estoppey-Reber SA, 7, rue des Armes, 2500 Bienne, tél. (032) 22 41 06.

LA JURASSIENNE, caisse maladie et accidents, engage pour son administration de Cortébert

EMPLOYÉ (E) S

de bureau qualifié(e)s pour travail indépendant et postes à responsabilités. Horaire souple, conditions de travail modernes.

Offres écrites à l'administrateur de La Jurassienne, 2607 Cortébert.



En vue d'augmenter le nombre de nos collaborateurs du service externe nous cherchons des

inspecteurs d'acquisition

Le groupe ZURICH permet d'offrir toutes les branches à nos clients.

Si vous êtes dynamique, bien organisé et si vous aimez une activité indépendante, vous pouvez vous créer une belle situation dans notre agence. Nous demandons beaucoup, mais nous offrons un contrat modèle avec fixe et frais importants, ainsi que des commissions qui sont garanties en cas de maladie, d'accident, de service militaire et pendant les vacances. Fondation de prévoyance. Un appui technique et une formation permanente seront à votre disposition.

Pour toutes informations, veuillez téléphoner au (038) 24 21 21 et demander M. G. Broch. André GAVILLET, agence générale de Neuchâtel, fbg du Lac 43, 2001 Neuchâtel 1, case postale 1145.

Constance Heaven

La maison Kouraguine

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

Ils méprisaient Dmitri pour sa douceur, son indifférence, pour la vie paisible et calme qu'il menait. L'intérêt qu'il prenait maintenant à leurs affaires n'avait réussi qu'à éveiller leurs soupçons, développer leur rancune. Je me demandais si, sans Andreï à ses côtés, il ne commettait pas des erreurs psychologiques que Jean encourageait pour des raisons personnelles. L'attitude des serfs à l'égard de ce dernier me déconcertait. Ils le détestaient tout en le respectant. Placés dans sa position, ils se seraient comportés comme lui.

Je ne compris pas cela d'un seul coup. J'enregistrai d'abord dans ma mémoire une série d'incidents qui, peu à peu, formèrent un tout dont j'étais loin de saisir la signification.

Pas un seul instant, je ne cessai de souffrir en pensant à Andreï. Il ne ressemblait à aucun autre, avec son curieux mélange d'humour, de tendresse, d'arrogance.

Je me répétais maintes et maintes fois qu'un fossé immense séparait la pauvre institutrice anglaise de l'aristocrate russe, issu d'une fière lignée.

Trois semaines après ma visite à Ryvlach, j'appris qu'il était parti au loin. Ce fut le docteur Arnoud qui m'apporta la nouvelle. Il était venu voir Natalia Petrovna et je l'avais prié de passer chez Paul dont l'état m'inquiétait. En courant dans le parc, il avait fait une chute malencontreuse sur des marches de pierre. D'abord, cela n'avait pas semblé grave, puis, il avait commencé à se plaindre du dos; la douleur s'aggravant, je craignis que son ancienne blessure ne se fût réveillée.

— Hum! Hum! grommela le médecin après l'avoir longuement examiné. Il peut s'agir d'une simple contusion comme d'une chose plus grave. J'aimerais qu'il revoie le praticien de Saint-Petersbourg qui l'a déjà soigné. Il le remettrait d'aplomb. Surveillez l'enfant, mademoiselle, et faites-moi prévenir si nécessaire. La comtesse Natalia Petrovna ne requiert plus mes soins. Son mari envisage de l'emmener en Crimée avant la chute des neiges. Ce sera excellent à tous points de vue: un nouveau départ dans un cadre nouveau.

Il me fit un clin d'oeil entendu.

— Le comte Andreï Lvovitch est parti, lui aussi, il y a une semaine. Une randonnée insensée dans les montagnes. Si sa blessure se rouvre, à être ainsi cahotée sur ces chemins effroyables, je m'en lave les mains! Je l'ai assez mis en garde. Que pouvais-je faire de plus?

Je le reconduisis à sa voiture et rentrai pensivement dans ma chambre. Pardon, oublie... peut-être était-ce mieux ainsi. Je n'ignorais pas que Dmitri était allé ren-

dre plusieurs fois visite à sa femme depuis une semaine. Comment l'avait-elle reçu? Je n'allais pas tarder à l'apprendre. La première fois qu'elle quitta sa chambre, il me pria de souper avec eux.

En entrant dans la salle à manger, je ne pus m'empêcher d'évoquer le premier soir. Le temps avait reculé en arrière, les mois écoulés n'avaient été qu'un songe, me sembla-t-il. J'avais pourtant beaucoup appris et bien des changements s'étaient opérés.

Une ombre voilait la beauté de Natalia Petrovna. Son mari parlait trop fort et sa gaieté manquait de naturel. Mais c'est Jean qui me parut le plus changé. Comme toujours, il restait imperturbable et parlait peu, cependant il avait l'air de triompher, d'une façon subtile, effrayante presque. Je notai que Natalia Petrovna évitait de le regarder. A la fin du souper, comme elle s'approchait de la porte qu'il tenait ouverte, il lui effleura le bras, soit par mégarde, soit intentionnellement, et je fus surprise de la violence avec laquelle elle le retira; on aurait dit que ce simple contact lui avait brûlé la peau.

Je pris congé de bonne heure et regagnai ma chambre pour écrire à ma mère. Je l'avais beaucoup négligée ces temps derniers. Avant de commencer, je relus sa dernière lettre, m'attardant à un passage: «... Encore une nouvelle qui t'intéressera, ma chérie. John Forster s'est fiancé avec la jeune fille qui tient l'orgue à l'église, le dimanche. Sophie déclare ne pas comprendre comment il a pu se décider et affirme qu'elle ne t'arrive pas à la cheville. Où cette petite fille va-t-elle chercher ces expressions?...»

J'eus un léger sourire. Autant pour le beau prétendant qui, selon Andreï, m'attendait en Angleterre!

Je pris la plume. A ce moment, on frappa à ma porte. «Entrez», dis-je croyant que c'était Anfisa ou Douniacha venue me parler d'un détail sans importance. Je me trompais. C'était Natalia Petrovna.

La surprise me cloua sur place. Depuis mon arrivée à Arachino, jamais elle n'avait franchi le seuil de ma chambre. Que pouvait-elle bien me vouloir? Je n'en avais pas la moindre idée. Je reposai la plume et me levai.

— Vous désirez quelque chose, madame?

— Non, non.

Elle était en peignoir, les cheveux étalés sur ses épaules. Elle s'avança au milieu de la pièce, si différente d'elle-même, hésitante, serrant la soie légère autour d'elle comme si elle avait froid.

— Je veux vous parler.

— Oui, madame.

— Oh! Quittez donc cette attitude conventionnelle, explosa-t-elle. Ne voyez-vous donc pas que je deviens folle?

La lampe l'éclairait en plein et je vis sa pâleur, ses paupières gonflées comme si elle avait pleuré.

Elle ne m'inspirait aucune sympathie et pourtant je ne pus me défendre d'un sentiment de compassion.

— Que vous arrive-t-il? Si vous consentiez à me le dire, peut-être pourrais-je vous aider?

Une lueur d'égarément brilla dans ses yeux.

(A suivre)

VILLE DE NEUCHÂTEL

Emprunt 3¼% 1979-90 de Fr. 20 000 000

selon décision du Conseil général du 22 janvier 1979,
ratifiée par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel le 16 février 1979.

Prix d'émission: 100 %

Délai de conversion et de souscription: du 16 au 22 mars 1979, à midi

Durée: 11 ans au maximum

But	Conversion ou remboursement de l'emprunt 5% Ville de Neuchâtel 1969-84 de Fr. 12 000 000, dénoncé par anticipation au 15 avril 1979, et financement du programme d'investissements.
Coupages	Obligations au porteur de Fr. 1000 et Fr. 5000 nominal.
Taux d'intérêt	3¼% jouissance 15 avril 1979. Coupons annuels au 15 avril. Le premier coupon viendra à échéance le 15 avril 1980.
Durée de l'emprunt	L'emprunt est remboursable au pair, sans préavis, le 15 avril 1990. La Ville de Neuchâtel se réserve toutefois le droit de rembourser par anticipation l'emprunt total, au pair, moyennant un préavis de trois mois, le 15 avril 1988 ou le 15 avril 1989.
Domiciles de paiement pour les coupons et titres	Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel, ses succursales et agences Membres de l'Union des Banques Cantonaux Suisses Membres du Consortium d'Emission de Banques Suisses Membres de l'Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses Membres du Groupement de Banquiers Privés de Suisse alémanique
Organes de publication	Feuille officielle suisse du commerce Feuille officielle du Canton de Neuchâtel et un quotidien de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich.
Cotation	Bourses de Bâle, Genève, Neuchâtel et Zurich.

La situation financière de la Ville de Neuchâtel se présente de la façon suivante:

A. Bilan au 31 décembre 1977

ACTIF		Fr.	Fr.
a) Actif productif ou réalisable			
Caisse, chèques postaux, banques	8.442.408,62		
Titres, prêts hypothécaires, débiteurs	55.220.740,08		
Services industriels et abattoirs	50.103.317,—		
Immeubles, domaines, terrains et forêts	23.918.448,35		
Actif transitoire et autre actif	7.243.853,12		
Fonds divers	103.691,50		145.032.458,67
b) Actif improductif ou partiellement réalisable			
Mobilier et collections	2.443.851,—		
Immeubles administratifs, scolaires, hospitaliers, musées	45.022.206,—		
Travaux en cours et équipements	48.006.635,10		95.472.692,10
			<u>240.505.150,77</u>
PASSIF			
Dette consolidée	200.473.500,—		
Dette flottante	—,—		
Emprunts H.L.M. Etat	17.694.800,65		
Fortune des fonds divers	103.691,50		
Passif transitoire et autre passif	13.036.366,56		231.308.358,71
Excédent d'actif			<u>9.196.792,06</u>
			<u>240.505.150,77</u>

B. Compte d'exploitation de 1977

Produits			
Impôts	47.640.582,30		
Produit de l'actif	8.806.329,02		
Hôpitaux	24.668.004,40		
Services industriels	32.107.545,12		
Instruction publique	14.718.606,45		
Autres recettes	11.448.385,51		139.389.452,80
Charges			
Intérêts de la dette	12.814.783,82		
Dépenses relatives à l'actif productif	2.048.982,40		
Hôpitaux	30.013.855,20		
Services industriels	29.090.877,—		
Instruction publique	28.337.134,30		
Frais d'administration et autres dépenses	41.201.022,69		143.506.655,41
Excédent de charges			<u>4.117.202,61</u>

Des amortissements sont inclus dans les charges d'exploitation pour un montant total de Fr. 9.681.752,91.

C. Budgets 1978 et 1979

Le budget pour l'année 1978 présente un déficit présumé de Fr. 4.305.120,— après affectation de Fr. 7.099.057,— à l'amortissement sur actifs. Les comptes, en voie de bouclage, feront apparaître une sensible amélioration. Pour l'année 1979, les prévisions laissent entrevoir un déficit de Fr. 2.369.233,— après affectation de Fr. 8.230.391,— à l'amortissement sur actif. Les économies et les plus-values non budgétées réduiront sensiblement le déficit de cet exercice. Les mesures de stricte gestion budgétaire préconisées par les autorités de la Ville devraient avoir, en outre, une répercussion sur le résultat des années suivantes.

D. Renseignements de nature fiscale

Le tableau ci-après montre qu'au cours des dix dernières années, les montants totaux de la fortune des personnes physiques et du capital des personnes morales, d'une part, du revenu des personnes physiques et du bénéfice des personnes morales, d'autre part, marquent une nette tendance à l'augmentation, sous réserve de variations dues à la conjoncture.

	Fortune	Capital	Total	Revenu	Bénéfice	Total
1969	632.178.000	552.458.000	1.184.636.000	291.391.600	66.612.900	358.004.500
1970	647.560.000	637.308.000	1.284.868.000	314.371.600	82.915.700	397.287.300
1971	630.340.000	699.394.000	1.329.734.000	346.096.000	100.013.100	446.109.100
1972	841.320.000	817.909.000	1.659.229.000	388.173.900	116.897.000	505.070.900
1973	908.134.000	946.792.000	1.854.926.000	419.650.700	143.239.800	562.890.500
1974	908.749.000	1.079.535.000	1.988.284.000	461.824.200	127.246.000	589.070.200
1975	839.167.000	1.103.170.000	1.942.337.000	478.665.100	116.268.200	594.933.300
1976	880.288.000	1.167.268.000	2.047.556.000	477.847.000	105.627.700	583.474.700
1977	916.434.000	1.279.274.000	2.195.708.000	468.129.900	103.931.700	572.061.600

Neuchâtel, le 15 mars 1979

Au nom de la Ville de Neuchâtel
Le Directeur des finances:
Jacques KNEPFLER

CONDITIONS D'ÉMISSION

Les banques soussignées ont pris ferme le susdit emprunt et l'offrent en conversion et souscription publique

DU 16 AU 22 MARS 1979, À MIDI

comme suit:

CONVERSION

Les porteurs de l'emprunt 5% 1969-84, dénoncé par anticipation au 15 avril 1979, ont la faculté de convertir leurs titres en obligations du présent emprunt aux conditions énoncées ci-après:

1. Le **prix de conversion** est de 100 %
2. Les **titres** doivent être présentés à la conversion munis des coupons au 15 avril 1980 et suivants et accompagnés de la demande de conversion.
3. **Souste de conversion:** aucune.
4. Les **titres** du nouvel emprunt seront délivrés dès que possible.

SOUSCRIPTION CONTRE ESPÈCES

Le montant non absorbé par les demandes de conversion sera simultanément offert en souscription publique aux conditions suivantes:

1. Le **prix d'émission** est de 100 %
2. L'**attribution** aura lieu après la clôture de la souscription. Si les souscriptions dépassent le montant disponible, les banques sont autorisées à attribuer des montants inférieurs à ceux souscrits.
3. La **libération** des titres attribués devra s'effectuer au 15 avril 1979. Pas d'intérêts moratoires pour les libérations effectuées aux guichets le mardi 17 avril 1979.
4. Les **titres** seront délivrés dès que possible.

15 mars 1979

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

Banque Cantonale d'Argovie	Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève	Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Ext.	Banque Hypothécaire du Canton de Genève	Banque Cantonale de Saint-Gall
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Int.	Banca dello Stato del Cantone Ticino	Banque Cantonale de Schaffhouse
Banca dello Stato del Cantone Ticino	Banque Cantonale de Glaris	Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Bâle-Campagne	Banque Cantonale des Grisons	Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale de Bâle	Banque Cantonale de Schwyz	Banque Cantonale d'Uri
Banque de l'Etat de Fribourg	Banque Cantonale Lucernoise	Banque Cantonale Vaudoise
	Banque Cantonale Neuchâteloise	Banque Cantonale du Valais
	Banque Cantonale de Nidwald	Banque Cantonale Zougnoise
		Banque Cantonale de Zurich

CONSORTIUM D'ÉMISSION DE BANQUES SUISSES

Banque Cantonale de Berne	Crédit Suisse	Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses	Banque Leu SA	Banque Populaire Suisse
	Groupement des Banquiers Privés Genevois	

UNION DE BANQUES RÉGIONALES ET CAISSES D'ÉPARGNE SUISSES GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais par tous les sièges, succursales, agences et bureaux auxiliaires en Suisse des établissements susindiqués, ainsi qu'aux guichets des banques et banquiers ci-après:

Crédit Foncier Neuchâtelois
Bonhôte & Cie

Numéros de valeur	emprunt 5% 1969-84	20 356
	emprunt 3¼% 1979-90	20 368

Grand Tournoi en salle juniors E

Challenge
Willy Kernén
PAVILLON DES SPORTS DE LA CHARRIÈRE, dimanche 18 mars 1979
120 participants - 10 équipes (67-68-69) de 8 h. à 17 h.

Au café Bâlois
1er-Mars 7 a - Tél. (039) 23 28 32

Menu du jour
FILETS DE PERCHES

Spécialités au fromage

Salle pour banquet

Famille Gay



Du bon jambon
et un bon saucisson

W. Montandon
Stand 8 - ☎ 039/22 16 87

Bar Fair-Play
Serre 55 - Tél. (039) 23 33 55

Le rendez-vous
des sportifs !

W. Troger

andré lagger
PLÂTRERIE - PEINTURE

Tél. (039) 23 24 76
Rue des Bassets 72
2300 La Chaux-de-Fonds

Formation des groupes

GROUPE I
équipes :
Fleurier
Le Parc
Bienne
Boudry
La Chaux-de-Fonds I

GROUPE II
équipes :
Lausanne
Etoile
Le Landeron
Superga
La Chaux-de-Fonds II

Horaire des matchs

08.00 Etoile-Superga
8.20 La Chaux-de-Fonds-Le Parc
8.40 Boudry-Fleurier
9.00 Le Landeron-La Chaux-de-Fds
9.20 Bienne-Le Parc
9.40 La Chaux-de-Fonds-Fleurier
10.00 Lausanne-Superga
10.20 Etoile-La Chaux-de-Fonds
10.40 Le Parc-Boudry
11.00 Bienne-La Chaux-de-Fonds
11.20 Superga-Le Landeron
11.40 Lausanne-Etoile
12.00 Bienne-Fleurier
12.20 La Chaux-de-Fonds-Boudry
13.00 Lausanne-La Chaux-de-Fonds
13.20 Etoile-Le Landeron
13.40 Le Parc-Fleurier
14.00 Bienne-Boudry
14.20 Superga-La Chaux-de-Fonds
14.40 Lausanne-Le Landeron

EAUX MINÉRALES
BIÈRES - LIQUEURS

p e h r b a r

Dépositaire:
Bières Kronenbourg

La Chaux-de-Fonds
Parc 135 - ☎ 039/22 37 94

BAR À CAFÉ

Chez Léo

Yvonne et Bobotte
se feront un plaisir
de vous accueillir !

Serre 2
La Chaux-de-Fonds



Remise de la Coupe suisse lors de la finale contre Locarno à Berne en 1951. Willy Kernén, capitaine du FCC, à gauche, reçoit la coupe des mains de M. G. Zorzi, membre de l'ASF; à droite, Canetti, capitaine de Locarno. André Neury jouait cette finale avec les Tessinois

FINALES

15 h. 00 9e et 10e places
15 h. 20 7e et 8e places
15 h. 40 5e et 6e places
16 h. 00 3e et 4e places
16 h. 20 1re et 2e places
17 h. 00 Proclamations des résultats et remise des prix

Buvette

RESTAURATION CHAUDE et FROIDE
Côtelettes - Frites - Saucisses - Sandwichs, etc. Diverses consommations.

Venez en famille encourager ces jeunes poussins qui pour la plupart seront les Antenen, Kernén, Held, Chodat, Mauron, Morand, Zappella, Hermann, Vuilleumier, Jeandupeux, Morandi, etc. de demain.

TOUS VOS PRODUITS
LAITIERS

A. Sterchi

LAITERIE AGRICOLE
Hôtel-de-Ville 7

LAITERIE KERNEN
Rue de la Serre 55

LAITERIE
Passage-du-Centre

BOUTIQUE JUMBO

Dans un cadre nouveau
et une tradition de qualité

Haute Coiffure

benjamin

Toujours à votre service!

Av. Léopold-Robert 21
Tél. (039) 23 77 22

Café du Lion

Balance 17 - Tél. (039) 22 25 17

Chez **BOUILLU**

Salle pour société



Léo Eichmann
Av. Léopold-Robert 72
A tous les juniors
10% de rabais
sur tous les articles !

A vendre
LAMES
À CHANFREIN
(pin, sapin, etc.), dès
Fr. 9.— le m2.
Plateaux de
copeaux pressés,
plinthes, dalles
à prix rabaisés:
Isolations
Service de coupe.
Le tout peut être
livré sur place.
Borer & Co
matériel de
construction
4242 Laufen (BE)
Tél. (061) 89 22 89.

A VENDRE

Honda
750 F1
modèle 1976, 28 000
km. Fr. 3300.—
Tél. (039) 53 14 22.

VERBIER

A louer studios
pour 3-4 per-
sonnes dans
petit chalet.
Tout confort,
télécabine à 200
m. Libre dès le
17.3 au 7.4.79.
Prix Fr. 330.—
par semaine.
Tél. 039/23 45 17
(heures des res-
pas).



Marbot
swiss made

PAPIER SUISSE
RECYCLE

Partout dans la cité
et durant toute l'année
pour vous approvisionner
et mieux vous conseiller:



Les spécialistes à votre service
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Saint-Imier

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1896

2301 La Chaux-de-Fonds

Les bureaux de l'administration sont ouverts
du lundi au jeudi de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h.
à 18 h. Vendredi fermeture à 17 heures.

DAIM

Pour le nettoyage
(veste Fr. 35.—,
manteau Fr. 38.—,
manteau mouton
retourné Fr. 40.—)
une bonne adresse :
PRO-DAIM, Quai
18, 1844 Villeneuve
tél. (021) 60 20 72.

A VENDRE
machine à laver
de
démonstration
avec garantie.
Prix très intéressants

NUSSLÉ S. A.
Grenier 5-7
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 45 31.

Citerne hors service?
Problème résolu avec



autorisation fédérale
pour tous cantons.

Système de réfection par
incorporation d'une **COQUE**
POLYESTER.

Votre entreprise spécialisée :

PROCOQUE 3, ch. du Boisy
1004 Lausanne
☎ 021/36 36 88

On s'abonne en tout temps à **L'IMPARTIAL**

TOYOTA
STARLET
1000/1200



Starlet 1000 dès Fr. 8990.—
Starlet 1200 dès Fr. 10480.—
Starlet 1200 Station Wagon Fr. 11200.—

GARAGE et CARROSSERIE
DES MONTAGNES
MICHEL GRANDJEAN S. A.
Avenue Léopold-Robert 107 - Tél. (039) 23 64 44
La Chaux-de-Fonds

TOYOTA Sur demande 24h GARANTIE moyennant supplément

Vous pouvez nous faire confiance.

Samedi 17 mars 1979

au Cercle Catholique (Stand 16)
dès 20 heures très précises

Grand loto organisé par Pro Ticino

Abonnements à Fr. 13.- pour les 30 premiers tours
Au cours de ce match, il sera joué 2 cartons,
dont 1 voyage au Tessin de 4 jours pour 2 personnes
Cartes à Fr. -50

meubles
veuthey S.A.
AU BÛCHERON
FOIRE DE L'OCCASION
A vendre
5 CHAMBRES A COUCHER
5 SALONS-LITS
3 PAROIS
3 SALLES A MANGER
à des prix exceptionnellement bas.
Place de parc derrière le magasin
AU BÛCHERON

Machines à coudre

neuves, de démonstration, cédées avec très grosse réduction.
GARANTIE 10 ANS
Sur demande, par téléphone, envoi 15 jours à l'essai.
OCCASIONS avec garantie
Helvétia Fr. 200.—
Pfaff Fr. 380.—
Bernina Fr. 480.—
Elna Fr. 590.—

Agence **VIGORELLI**
av. de Beaulieu 35
Lausanne
tél. (021) 37 70 46.

R
A vendre
Haute-Nendaz
APPARTEMENT
3 pièces
MEUBLÉ.
Grand living, balcon. Piscine. Garage.
STUDIO MEUBLÉ
S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

À LOUER APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

bain, chauffage central individuel. A personne tranquille, quartier rue du Pont Fr. 240.— plus mazout. — Ecrire sous chiffre RH 5554 au bureau de L'Impartial

CHERCHE À LOUER

à La Chaux-de-Fonds ou environs
villa
ou
petite maison
Tél. (039) 22 64 55.

À VENDRE bâtiment

situé à la rue du Port 5, à St-Aubin comprenant: 12 chambres, 2 salles de bain, 2 cuisines, 1 magasin, 1 chambre froide, 2 caves, dépendances, terrasse et garage avec petit jardin.

S'adresser à E. Longaretti, tél. (038) 55 23 55.

OFFRES D'EMPLOIS

COIFFURE
cherche pour entrée tout de suite ou date à convenir
une shampooigneuse
(quelques heures par jour, au choix. Formation assurée par nos soins)
un (e) apprenti (e)
pour juillet ou à convenir (Apprentissage officiel)
Prière de s'adresser à **Madame Isabelle Doleys**, gérante de notre salon de
LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 13
039 / 22 46 22

Technologie de la rentabilité

Datsun, le quatrième constructeur automobile du monde, applique dans le développement et la production de ses voitures une technologie qui vise à faire de chacune d'elles un véhicule d'une rentabilité optimale se contentant d'un minimum d'essence, d'entretien, de réparations et roulant le plus longtemps possible, en toute fiabilité. Des tests officiels, au cours desquels la Datsun a été comparée à d'autres marques, montrent comment ces principes de construction font leurs preuves dans la pratique.

Moins d'essence

Dans un test officiel de consommation, effectué en Finlande, les Datsun se sont révélées les moins gourmandes d'essence. A cet égard, la voiture la plus économe dans la catégorie au-dessous de 1000 cm³ a été une Datsun Cherry 100A avec 5,3 litres aux 100 km. La plus frugale au-dessous de 1300 cm³ a été une Datsun 120A avec 5,63 litres aux 100 km. La championne au-dessous de 1600 cm³ a été une Datsun 140Y avec 6,58 litres aux 100 km. La gagnante au-dessus de 1600 cm³ a été une Datsun 180B avec 6,75 litres aux 100 km.

Moins de frais d'exploitation

Dans un test publié par la plus grande revue anglaise de consommateurs, nous lisons qu'une Datsun Sunny a occasionné, par semaine, 9 à 18 francs de frais d'exploitation de moins que les vingt autres voitures testées - européennes et japonaises. La nouvelle Cherry réalisera, elle aussi, cette économie annuelle de 936 francs, car, pour la construire, Datsun a appliqué, avec tout autant de rigueur, la technologie de la rentabilité dont avait déjà bénéficié la Sunny.

Longévité plus grande

Qu'est ce qui détermine la longévité d'une voiture? Les éléments les plus fragiles, et non les plus robustes. Aussi toutes les pièces dont se compose une Datsun Cherry ont-elles été fabriquées avec des matériaux choisis pour leurs hautes qualités. Résultat: une fiabilité très supérieure à la moyenne et, de surcroît, une longévité fortement accrue. En Suisse, on voit rouler nombre de Datsun dont le totalisateur affiche 200 000 à 500 000 km.

Un meilleur investissement

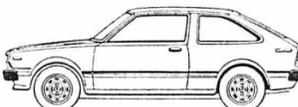
Une Datsun, c'est prouvé, est plus économe, plus fiable et plus durable que les voitures comparables d'autres marques. Etendez la comparaison à la sécurité active et passive, au confort de route, au luxueux superéquipement, à l'esthétique soignée, au plaisir de la conduite et vous constaterez qu'une Datsun représente le meilleur investissement que vous puissiez faire. Pour apprendre à connaître votre future Cherry, commencez par l'essayer sur route. Vous avez le choix entre 4 modèles, parmi les 23 de l'immense gamme Datsun.



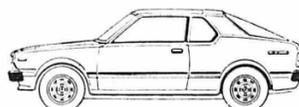
DATSUN
Datsun (Suisse) S.A.
8902 Urdorf tél. 01/734 28 11

Nouveau. Datsun Cherry, traction avant, hayon: à partir de fr. 9250.-

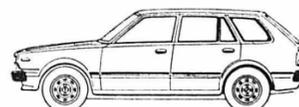
A qui quelle Cherry? Le hatchback? Le coupé? Le break? A l'arrière, vous disposez de beaucoup d'espace (5 places), parce que les organes techniques se trouvent tout à l'avant: le groupe propulseur transversal pèse de tout son poids entre les roues motrices. Lorsqu'il y a de la neige, celles-ci entraînent les deux autres et quand vous freinez, vous vous arrêtez pile.



Cherry Hatchback. 988 cm³, 45 CV DIN (33 kW) **Fr. 9250.-**
Cherry GL Hatchback. 1171 cm³, 52 CV DIN (38 kW) **Fr. 9990.-**



Le coupé Cherry GL. 1171 cm³, 52 CV DIN (38 kW), suspension indépendante, système de freinage à double circuit avec assistance, boîte à 5 rapports étagés avec précision, carrosserie de sécurité, superéquipement de haut confort. **Fr. 11750.-**



Le break Cherry GL. 1171 cm³, 52 CV DIN (38 kW), suspension indépendante, freins assistés, boîte à 4 rapports étagés avec précision, carrosserie de sécurité, superéquipement de haut confort. Compartiment de chargement 16 m³, 143 x 132 x 96 cm. **Fr. 11490.-**

La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher
La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits, Frédéric Winkelmann

Nous achetons

**TABLEAUX ANCIENS DU XV^e AU XIX^e SIÈCLES
AINSI QUE TABLEAUX DE PEINTRES SUISSES**

Livres - Gravures - Dessins - Aquarelles ainsi que sculptures et argenterie. **Nous achetons également** des tableaux en mauvais état.

Du fait de la forte demande du marché allemand, nous achetons les peintures du XIX^e siècle aux meilleures conditions.

Paiement comptant

Discrétion assurée

Nous mettons à votre disposition notre service d'estimation et d'expertises d'objets d'arts et d'antiquités. Galerie Arts Anciens Pierre-Yves Gabus, 2022 Bevaix, tél. (038) 46 13 53 ou 46 11 15 (heures de bureau).

Metteuse en marche

20 ans de pratique sur travail de qualité, cherche changement de situation, en fabrique ou à domicile.
Ecrire sous chiffre WF 5551 au bureau de L'Impartial.

A vendre à **BÔLE**, situation calme, près de la forêt,
appartement 5 1/2 pièces
tout confort, 2 WC, cave, galetas et garage. Libre: 24 juin 1979. Fr. 180 000.—
Tél. (038) 42 58 50

Pour moins de Fr. 1000.— par mois, devenez propriétaire de votre maison

Lotissement « LE CERISIER », maison familiale jumelée comprenant 5 1/2 pièces, cheminée de salon, cuisine agencée, bain avec lavabo et WC, WC indépendants, cave-abri, buanderie, balcon.

Surface habitable: 154 m².

Prix de Fr. 240 000.— à Fr. 255 000.—

Conditions de prêt très favorables. Entrée en jouissance: septembre-octobre 1979 ou pour date à convenir.

Notice à disposition et pour visiter la maison pilote, s'adresser à:



CHARLES BERSET
GÉRANT D'IMMEUBLES
RUE JARDINIÈRE 87, LA CHAUX-DE-FONDS
TÉLÉPHONE (039) 23 78 33

Au Pavillon du Crêt-du-Loche



Tél. (039) 26 73 44

Occasions

ALFETTA 1800	1974	Fr. 8800.—
FORD CAPRI II 1600 GL	1977	8 000 km.
ALFASUD	1974	38 000 km.
FORD TAUNUS 1600 GXL	1973	Fr. 8200.—
SIMCA 1100 S	1975	36 000 km.
FIAT 124	1972	Fr. 4500.—
LANCIA BETA 1800	1975	Fr. 7800.—
FIAT MIRAFIORI 1300 S	1977	17 000 km.
LANCIA BETA Cpé 1600	1974	22 000 km.
MINI 1000 Estate	1976	30 000 km.
ALFA ROMEO 2000 B	1972	Fr. 7200.—
PEUGEOT 204 L	1976	26 000 km.
RENAULT 12 Break	1975	45 000 km.
FORD MUSTANG II MACH I	1975	27 000 km.
FORD GRANADA 2300 GL	1976	42 000 km.
FIAT 124 Cpé 1600	1975	Fr. 8500.—
LANCIA FULVIA 1300 Cpé	1973	Fr. 7500.—
MINI 1000 Clubmann	1973	Fr. 4200.—
RENAULT 12 Break	1975	Fr. 7800.—
TOYOTA CELICA 2000 GT	1978	26 000 km.

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

Attention occasion!

Nous renouvelons derechef les machines d'exposition de nos magasins, présentant en partie de légères égratignures :

Machines à laver - Lave-vaisselle
Congélateur-armoires - Congélateurs-bahuts
Réfrigérateurs - Aspirateurs à poussière
Tumbler - Machines à repasser
Cuisinières - Fours à micro-ondes
Petits appareils (trancheuses universelles, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café, etc.)

Vous trouverez chez nous les meilleures marques, telles que:
MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, SIEMENS, BAUKNECHT, VOLTA, HOOVER, ADORA SCHULTHESS, JURA, TURMIX, THERMA, KOENIG INDESIT, PHILCO, SIBIR, ROTEL, NILFISK, etc.
aux prix FUST
Et malgré cela :

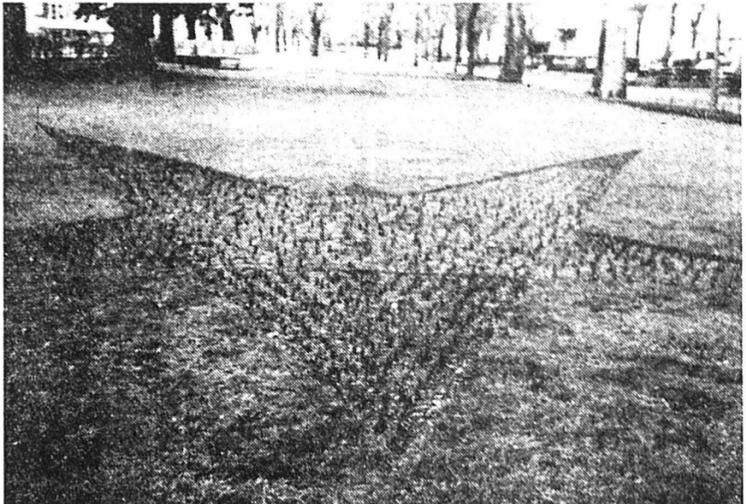
Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres
SERVICE APRÈS-VENTE FUST, c'est-à-dire à des prix avantageux ou service après-vente en abonnement, très bons spécialistes, liaison RADIO sur toutes les voitures

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours aux conditions avantageuses de FUST

Ing. dipl. EPF **FUST**
La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. (039) 26 68 65
Bienne: 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Et que poussent les tulipes!



Au mois d'octobre 1978, la population était invitée à planter des oignons de tulipes. La Hollande a fait don au chef-lieu de dizaines de milliers de bulbes, enjoints dans des emplacements préparés par les jardiniers de la ville. Avec les beaux jours, les fleurs ont percé la couche de terre et elles brandissent fièrement des pousses du plus beau vert. Le 11 avril, une cérémonie officielle, au centre du Jardin anglais, marquera l'ouverture d'une période hollandoneuchâteloise. Les diverses variétés de fleurs qui entourent les tulipes ne fleuriront pas toutes en même temps, aussi, le spectacle s'étalera sur plusieurs semaines. Les organisateurs ont prévu plusieurs manifestations. On sait déjà qu'une délégation hollandaise sera présente et que les Neuchâtelois pourront déguster les spécialités gastronomiques des Pays-Bas. (Photo Impar - Rws)

Transports

VON BERGEN ET CIE

2301 La Chaux-de-Fonds / Crêt-du-Loche 12
Tél. (039) 26 61 61

engagent tout de suite ou pour dates à convenir

CHAUFFEUR

catégorie C (poids lourds)
pour service DÉMÉNAGEMENTS.

MANŒUVRE

ROBUSTE pour leur département déménagements.

NOUS OFFRONS:

- un travail varié et intéressant
- semaine de 5 jours; horaire régulier.

Faire offres détaillées ou se présenter à nos bureaux.

face à Verbier

APPARTEMENTS À VENDRE de 1 à 5 pièces, dans petits immeubles à partir de Sfr. 77 000.—

Réserve aux amoureux de la montagne et du sport, Profitez des prix de lancement imbattables, — vente directe par le constructeur — crédit à disposition vaste domaine skiable, chaussez les skis à votre porte.

STATION 4 SAISONS BRUSON LES FORÊTS

Renseignements-vente
Six-Blanc SA 1009 Pully
44, Général-Guisan (021) 29 59 71

Séance du Tribunal correctionnel de Neuchâtel

Un jugement prononcé à huis clos, un autre par défaut

Le huis clos a été prononcé mercredi pour l'affaire J.-D. D. et E. I., prévenus tous les deux d'attentat à la pudeur des enfants, de débauche contre nature, d'outrage public à la pudeur et de publications obscènes. Après avoir été lui-même la victime d'homosexuels, J.-D. D. n'a pas hésité à servir de rabatteur pour entraîner des jeunes gens mineurs dans son cercle très spécial. Il paraît aujourd'hui s'être ressaisi et il a retrouvé son équilibre dans un groupement religieux. Quant à E. I., il déclare avoir agi inconsciemment, sa vie ayant été normale jusqu'à l'âge de 50 ans. Il a lui aussi tourné la page.

Le ministère requiert des peines d'emprisonnement de 8 et 14 mois, sans s'opposer à l'octroi du sursis, les deux prévenus étant délinquants primaires.

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel est présidé par M. Jacques Ruedin. Les jurés sont Mme M.-L. Gehrig et M. A.-B. Moreillon, le poste de greffier est occupé par Mme M. Steininger et le ministère public est représenté par M. Daniel Blaser, substitut du procureur général.

Il condamne J.-D. D. à six mois d'emprisonnement, E. I. à 12 mois. Les deux bénéficient du sursis pour une durée de trois ans et ils payeront chacun 375 fr. de frais judiciaires.

UN ESCROC FAIT DÉFAUT

M. N., né en 1949 est un récidiviste, il a même été cité par la Cour d'assises, et les peines prononcées contre lui depuis 1969 s'élevaient à 31 mois! Il doit répondre cette fois-ci d'achat de pendules, tapis, médaille en or, topaze et 2,5 millions de fausses lires, sachant que le tout provenait de cambriolages. Il revendit objet et argent avec bénéfice cela s'entend.

M. N. ne se présente pas devant le Tribunal correctionnel. Les actes commis l'ont été avant le dernier jugement prononcé pour trafic d'armes par la Cour d'assises, il s'agit donc d'une peine complémentaire, fixée à six mois par le ministère public.

Le tribunal ne retient pas l'écoulement de fausse monnaie, il est vraisemblable en effet que M. N. ait vendu comme vraies 2,5 millions de lires pour 1500 francs seulement. Les autres infractions sont en revanche retenues et, par défaut, M. N. écope de six mois d'emprisonnement. Il payera 900 francs de frais judiciaires.

RWS

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

DIMANCHE 18 MARS à 20 h. 30
8e spectacle de l'abonnement

LES GALAS KARSENTY-HERBERT présentent:

SOPHIE DESMARETS

PEAU DE VACHE

Comédie de BARILLET et GRÉDY avec
Geneviève KERVINE - Jean BRETONNIÈRE

TROIS ANNÉES DE SUCCÈS AU THÉÂTRE DE LA MADELEINE

LOCATION: TABATIÈRE DU THÉÂTRE, tél. (039) 22 53 53, dès mardi 13 mars pour les Amis du Théâtre et dès mercredi 14 mars pour le public.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

X Prêts de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.—, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.

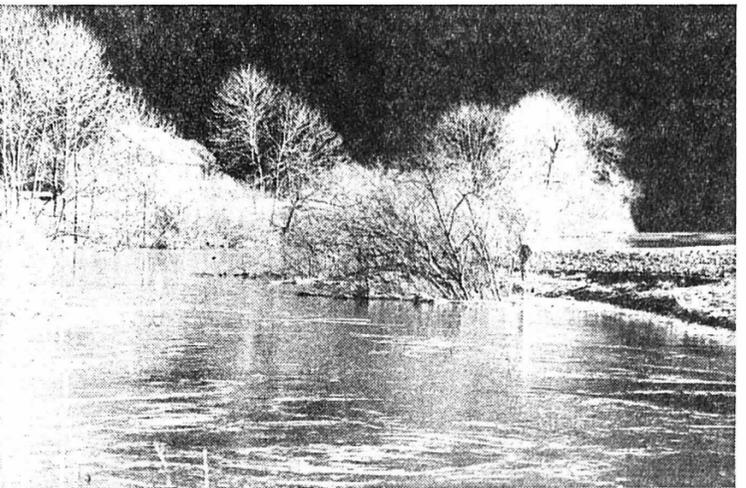
Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu

VAL-DE-TRAVERS

Nouvelle crue de l'Areuse



Le débit de l'Areuse a de nouveau pris des proportions assez exceptionnelles ces derniers jours, du fait de la fonte très rapide de la neige, tombée sur les hauteurs la semaine passée. A Môtiers, dans le vieux canal, il manque quelques centimètres pour que l'eau parte en promenade dans les champs, de même qu'à Travers. Près de Noirigue (notre photo), l'Areuse offre le spectacle d'un grand fleuve qui serpente au milieu des arbres nus dans l'attente des premiers bourgeons du printemps. Bien entendu, cette crue fait la joie des pêcheurs car le liquide est assez trouble et la truite ne distingue pas le chevalier de la gaule qui lui tend ses cruels appâts... (Photo Impar-Charrère)

aujourd'hui au restaurant JUMBO La Chaux-de-Fonds

Vu le succès précédent, ce soir à nouveau

Filets de perche au beurre **4.90**

Pommes persillées

COMMUNIQUÉS

Aula de l'Université: Samedi 17, 17 h., séance publique. Remise du prix 1979 au flûtiste Aurèle Nicolet. Intermède musical par Paul Mathey, Daniel Delisle et Pierre-Henri Ducommun. Conférence-concert du lauréat Aurèle Nicolet: « La flûte de Debussy à nos jours ».

COUVET

Que la lumière soit...

La place qui se trouve devant l'Hôtel du Pont comporte une sorte de berne centrale qui a été réduite dernièrement pour permettre une meilleure fluidité du trafic à cet endroit fréquenté. Ces jours, les employés des Services industriels sont en train d'installer un candélabre qui sera certainement apprécié par les habitants de ce quartier assez sombre. (jjc)

Quatrième anniversaire du plébiscite du 16 mars 1975
Déclarations de Force Démocratique et d'Unité jurassienne

Il y a quatre ans, jour pour jour — le 16 mars 1975 — à l'issue du deuxième plébiscite jurassien prévu par l'additif constitutionnel du 1er mars 1970, les trois districts méridionaux du Jura se prononçaient à une large majorité pour leur maintien dans le canton de Berne. A Moutier toutefois, cette majorité ne devait être acquise que de justesse. A l'occasion de cet anniversaire qui sera célébré aujourd'hui et demain par une grande fête à Reconvilier, les mouvements antagonistes Force démocratique et Unité jurassienne ont publié chacun une déclaration. Pour le premier « plus encore que notre résistance à Delémont, le 16 mars représente la renaissance du Jura bernois » ; tandis que pour le second « il y a quatre ans, utilisant une procédure vicieuse par ses soins, l'ancien canton faisait main basse sur une partie du territoire formant l'aire historique du peuple jurassien ».

Force démocratique souligne que « pendant des dizaines d'années nos élus n'étaient pas tous nos élus, nos chefs n'étaient pas tous nos chefs: les séparatistes avaient réussi à étouffer notre personnalité et diffusaient en Suisse une image du Jura qui n'était pas la nôtre. Nous avons oublié que nous aussi avons notre identité, et notre histoire propre ». Et le mouvement pro-bernois de rappeler que « la volonté de promouvoir ce coin de terre s'est concrétisée par la création récente de la région de montagne Jura-Bienne et de la Fédération des communes du Jura bernois: ce sont les premiers pas que fait le Jura bernois affranchi de la tutelle séparatiste (...), une convalescence qui promet une guérison complète à brève échéance ».

Quant à Unité jurassienne, il répond en quelque sorte en affirmant que « dans les districts de La Neuveville, Courtelary et Moutier, l'an-

nexion par Berne a provoqué un effondrement politique sans précédent. Les droits particuliers conquis de haute lutte par le Jura entier ont été abolis. Sur le plan administratif et sur celui de sa représentation, la partie francophone du canton est dépouillée. Quant au développement économique projeté par l'Etat bernois, il anticipe l'abandon du Jura-Sud à lui-même ou à qui s'en voudra charger ». Cette « politique d'aliénation, mise en place avec méthode », poursuit le mouvement autonomiste, fait peser une « menace grave sur la frontière des langues et, partant sur l'équilibre de la Confédération suisse ». « Si les Bernois devaient achever leur entreprise de dénationalisation, ils ne pourraient éviter qu'elle entraîne une perte corrélative de l'identité culturelle. Les Romands qui se prêtent à ce jeu par calcul ou par faiblesse s'engagent donc dans une voie suicidaire, dont l'indépendance seule peut les sauver ». (ats)

Les amis du Jura bernois réunis en assemblée à Berne
La signification et l'importance de la FJB

Les délégués de l'Association des amis du Jura bernois se sont réunis hier soir à Berne sous la présidence de M. René de Wattenwil. Une centaine de personnes y compris les invités ont entendu divers exposés de MM. Kurt Meyer, président du gouvernement bernois, Houmard, du comité directeur de Force démocratique et des députés Hans-Rudolf Christen, de Berne et Lucien Buhler, de Tramelan, ce dernier parlant au nom du conseiller d'Etat Henri Sommer retenu dans sa famille par un deuil.

met à tout jamais le Jura bernois à l'abri des tempêtes politiques. Quant au député Buhler il a stigmatisé l'attitude « odieuse » des délégués séparatistes à l'égard du gouvernement bernois la veille lors de la séance constitutive de la FJB.

Outre MM. Fritz Hauri préfet de Moutier, André Ory, président du Conseil de la nouvelle Fédération des communes du Jura bernois et les anciens conseillers d'Etat Huber et Moine, des délégations Force démocratique et son groupement féminin, le groupe Sanglier et Unité bernoise étaient présents. L'assemblée a élu son nouveau président en la personne de M. Peter Stauffer, de Berne. Quant à M. de Wattenwil, fondateur qui se retire après trois ans d'activité, il a été élu président d'honneur de l'association et membre d'honneur de FD.

Il a aussi souligné la manière dont la presse et la population tout entière avaient manifesté leur réprobation à l'égard des déclarations « inadmissibles » faites par les dirigeants du Rassemblement jurassien une semaine après le vote du 24 septembre sur la création du nouveau canton et comment les grands partis avaient serré les rangs la veille à Péry pour contrer « l'adversaire de l'intérieur ». Parlant au nom du conseiller d'Etat Sommer, M. Buhler a déclaré qu'il fallait rester vigilant mais consacrer davantage d'énergie aux tâches qui attendent le Jura bernois, plutôt qu'à la lutte contre les séparatistes.

Dans son allocution, le président du Conseil exécutif a rappelé la signification et l'importance de la FJB constituée la veille à Péry. Selon lui, trois principes devront guider ses travaux: information, compréhension et confiance. De l'avis de M. Houmard cependant il serait erroné de penser que la FJB

Le député Christen enfin a souligné pas sa part que la FJB ne constituait pas une solution à sens unique: si Berne a quelque chose à offrir au Jura bernois, le Jura bernois lui aussi à quelque chose à donner au reste du canton. Et d'affirmer que si la partie septentrionale s'est séparée, le canton de Berne reste néanmoins intacte. Il convient maintenant de la protéger contre d'éventuelles immixtions du canton du Jura et cela dans l'intérêt de la Confédération tout entière devrait-il encore déclarer. (ats)

Société suisse des employés de commerce
Fusion des sections St-Imier et Tavannes

Jusqu'au 31 décembre dernier, la Société suisse des employés de commerce (SSEC) était représentée dans nos régions par la section de Tavannes et par celle de St-Imier. A la suite de difficultés à renouveler ses organes responsables, la section des bords de la Birse décida de demander son rattachement à sa sœur de St-Imier et environs.

du chômage, de la vieillesse, en favorisant leur placement par le moyen d'un service spécial.

LES MOYENS

Elle cherche à atteindre ses buts par :

- la représentation des intérêts professionnels de ses membres ;
- l'organisation de l'enseignement commercial par le moyen de l'Ecole professionnelle commerciale, de conférences et de concours, par l'étude et la discussion des problèmes économiques et sociaux ;
- les différents services que la Société centrale met à la disposition de ses sections et de ses membres ;
- l'organisation de clubs d'étude et de loisirs, d'excursions et de soirées récréatives ;
- en mettant à la disposition de ses membres une bibliothèque ;
- en informant ses membres par la voix de leur journal « L'Employé de Commerce ».

Ainsi, depuis cette année, on ne compte plus qu'une section, elle se prénomme désormais « St-Imier - Tavannes et environs », et se présente.

Cette assemblée, la première depuis la fusion, qui se tint dernièrement à Sonceboz, permit aux membres des deux Vallées de faire plus ample connaissance.

LE NOUVEAU COMITÉ

A la suite de cette restructuration, le comité de la section présente le visage suivant :
M. Jean-Rodolphe Baehler, président d'honneur, M. Jean-Louis Cosandey, président, Mme Nicole Tschanz, vice-présidente, Mme Maryse Tschanz, administratrice, Mme Vivianne Zaugg, Mme Mara Valazza, MM. Jean-Pierre Thoos, Jean Rebetez, Francis Kurth, Beat Chofflon, membres, et Mmes Dominique Aubry et Marielle Châtelain

La SSEC est l'organisation des employés de commerce et de bureau des deux sexes, du personnel technico-commercial, du personnel de vente travaillant dans les services interne et externe, du personnel des professions analogues et de la génération montante en période de formation, en plus clair, les apprentis.

Elle est confessionnellement neutre et ne se rattache à aucun parti politique. Elle a pour buts :

- l'amélioration de la situation économique, sociale et juridique des employés et des apprentis ;
- le développement des connaissances commerciales et générales de ses membres ;
- la pratique de la solidarité et des relations amicales ;
- de venir en aide à ses sociétaires en mettant à leur disposition diverses institutions en vue de les prémunir contre les conséquences de la maladie,

CANTON DE BERNE

Approbation tacite de trois crédits

L'électorat bernois a approuvé tacitement trois décisions du Grand Conseil concernant des crédits. En effet, le référendum n'a pas été utilisé durant le délai légal de trois mois — soit du 6 décembre 1978 au 7 mars 1979. Il s'agit d'un crédit de 9,6 millions pour les travaux de transformation et d'agrandissement de l'Ecole normale de Thoune, et de deux contributions de 1,8 millions chacune, destinées à des travaux de rénovation : l'une pour l'exploitation rurale de La Praye qui appartient au Foyer des jeunes « Prêles » sur le Mont-Soleil, et l'autre pour le « Lindenhof », propriété de l'établissement pénitencier de Witzwil. (ats)

Formation pratique des théologiens Appui cantonal

Après que l'Eglise nationale évangélique réformée a prolongé de six à neuf mois le vicariat, le canton de Berne appuie pour sa part les efforts pour une amélioration de la formation pratique des théologiens. Le Conseil exécutif a décidé de prolonger uniformément la durée du cours de théologie pratique qui sera dorénavant de huit semaines. Ce cours est partie intégrante de la formation universitaire et a pour objectif une liaison étroite entre la théorie scientifique et la pratique ecclésiastique. Deux cours ont lieu chaque année : l'un au printemps, l'autre à la fin de l'automne. (ats)

Direction des finances Nouveau secrétaire

Le Conseil exécutif du canton de Berne a élu M. Kurt Baumann, spécialiste en économie d'entreprise, de Hinterkappelen, en qualité de secrétaire de la Direction cantonale des finances. Le nouveau haut fonctionnaire a terminé ses études à l'Université commerciale de Saint-Gall en 1972. (ats)

représentantes des apprentis au sein du comité.

Cette année, la nouvelle section St-Imier - Tavannes et environs avait l'honneur de fêter neuf membres comptant 25 ans de sociétariat, et sept ayant 50 ans de sociétariat. Voilà une belle preuve de fidélité.

UNE ACTIVITE DIVERSIFIEE

Partiellement en collaboration avec d'autres sections romandes, la section St-Imier-Tavannes et environs mettra sur pied en 1979 son traditionnel rallye-auto, une sortie-saucisses, une ou plusieurs visites d'entreprises, par exemple les Salines de Bex, l'Aérodrome de Payerne, le Barrage d'Emosson, les studios de la TV à Genève, Cointrin, etc., et des camps de vacances pour les jeunes.

Parallèlement, il est bon de savoir que la SSEC gère, avec l'appui financier des communes, cantons et Confédération l'Ecole professionnelle commerciale (EPC), de St-Imier entre autres, met sur pied des cours pour l'obtention du diplôme fédéral de comptable, de secrétaire de direction, etc.

A St-Imier plus précisément, des cours-rencontres pour aspirants et apprentis débiteront très prochainement. Ces cours se dérouleront de la manière suivante. Un professionnel présentera une branche spécifique du commerce, et les participants pourront ensuite débattre et se renseigner directement sur les diverses possibilités qui s'offriront à eux une fois l'apprentissage terminé.

On le voit, la SSEC a une activité vraiment diversifiée, souvent mal connue, même dans le milieu des employés de commerce, puisque, selon certaines statistiques, 1 employé de commerce sur 5 seulement est affilié à la SSEC. (jz)

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Valentine TOCHET

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, votre don en faveur de l'Asile de Montagnier, votre envoi de fleurs.

Un merci spécial
 — Aux révérends curés de Liddes et Collonges
 — Au Docteur Rudaz
 — A son filleul
 — Aux autorités communales de Liddes.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
 LIIDES, LA CHAUX-DE-FONDS, mars 1979.

LUCERNE

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Blanche L'EPLATTENIER

prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons aux œuvres de bienfaisance, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LUCERNE, mars 1979.

GORGIER et NEUCHATEL

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Janine BADSTUBER née Vuilleumier

remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

GORGIER et NEUCHATEL, mars 1979.

COFFRANE

L'Eternel est ma force et mon apui.

Monsieur Bertrand Perrenoud, à Coffrane ;
 Monsieur et Madame Blaise Perrenoud et leurs enfants Gilles, Marc et Barbara, à La Neuveville ;
 Monsieur et Madame Raymond Perrenoud, à Coffrane ;
 Monsieur et Madame Pierre Monnier-Perrenoud et leurs enfants Jean et Valérie, à Fleurier ;
 Monsieur et Madame Gilbert Perrenoud et leurs enfants Olivier et Nathalie, au Landeron,
 et les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Amélie PERRENOUD
 née PERRET

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, que Dieu a paisiblement reprise à Lui, dans sa 81e année.

2207 COFFRANE, le 12 mars 1979.

Selon le désir de la défunte, le service funèbre a été célébré dans la plus stricte intimité à Coffrane, mercredi 14 mars.

Pour honorer la mémoire de la défunte, veuillez penser à l'Association pour le Bien des Aveugles, à Genève, c.p. 12-872 ou à l'Hôpital de Landeys, c.p. 20-334.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CORTÉBERT

Veuillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.
 Mat. 25, v. 13.

Monsieur et Madame Henri Gautier-Stähli et leurs fils Eric et Olivier ;
 Monsieur et Madame Francis Gautier-Zahnd et leurs enfants Silvain et Josette ;

Les enfants et petits-enfants de feu Fritz Jutzi ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Louis Gautier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Rosa GAUTIER
 née JUTZI

leur chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 72e année.

CORTÉBERT, le 14 mars 1979.

La cérémonie funèbre, avant l'incinération, aura lieu lundi 19 mars, à 10 heures, au crématoire de Bienne, où le corps repose.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'Oeuvre de la Sœur visitante, c.p. 25-2967.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

A ceux qui ont marqué leur amitié et leur sympathie dans de durs moments de séparation

Madame Willy FREY
 et ses enfants

expriment leur vive reconnaissance.

UN EVENEMENT PAR JOUR

Sables mouvants

Il y a trois ans, le 27 février 1976, au moment même où les troupes marocaines et mauritaniennes achevaient de prendre possession de l'ancien Sahara espagnol abandonné par Madrid...

Par ailleurs, l'agence du Moyen-Orient a annoncé hier que les troupes israéliennes évacuèrent 75 pour cent de la Péninsule du Sinaï dans un délai de neuf mois suivant la signature du traité.

L'isolement de l'Égypte dans le monde arabe

Pays arabes modérés ou extrémistes paraissent déterminés à faire payer au président Anouar el Sadate le prix du traité avec Israël en l'excluant du monde arabe.

DEUX MORTS EN CISJORDANIE

En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, les Palestiniens ont très mal accueilli l'accord, estimant que le président Sadate avait bradé leurs intérêts.

Proche-Orient: le traité de paix ne sera probablement pas signé avant le 26 mars

Le traité de paix israélo-égyptien ne pourra probablement pas être signé la semaine prochaine, a déclaré hier le porte-parole du président Jimmy Carter, M. Jody Powell.

« Nous ne permettrons pas à M. Sadate de recevoir d'une main du pétrole des pays arabes et de le donner à l'autre à Israël », a tenu à souligner M. Yasser Arafat, chef de l'OLP.

Iran: procès d'un ancien premier ministre

► Suite de la 1re page d'empêcher le pays de sombrer dans l'anarchie post-révolutionnaire. M. Bazargan a ajouté que les grèves observées dans l'industrie pétrolière avaient été nécessaires pour renverser le chah mais que les Iraniens ne pouvaient à présent rien attendre de plus par ce moyen.

M. Bazargan a ajouté que la ferveur révolutionnaire devait être freinée dans l'intérêt même de la mise en place de réformes et de reconstruction du pays.

Encyclique de Jean Paul II

► Suite de la 1re page de tous les croyants du monde entier. Il condamne de même les systèmes économiques qui font de l'homme « un esclave de la production, esclave de ses propres produits ».

Selon M. Hua Kuo-feng

Les troupes chinoises ont quitté le Vietnam

M. Hua Kuo-feng, président du parti communiste et premier ministre chinois, a déclaré hier que toutes les troupes chinoises s'étaient retirées du Vietnam, rapporte la presse japonaise.

SWISSAIR: 667 MILLIONS POUR DES AIRBUS

► Suite de la 1re page

L'A 310 est la version « mini » de l'actuel Airbus en service sur de nombreuses compagnies, avec une capacité de 250 passagers. Le premier vol de cet appareil est prévu pour la fin de 1981.

L'objectif d'Airbus Industrie est de s'attribuer le quart du marché des avions de la catégorie 200-250 places dans les 20 prochaines années et en prend le chemin. A tel point que pour répondre à la demande, la capacité de production devra être portée de 2 à 8 appareils par mois dans un prochain avenir.

TIRER LA LEÇON DE CARAVELLE

La décision de Swissair intervient quelques jours après celle de la SAS (Scandinavian Airlines) qui est d'ailleurs un partenaire de la compagnie helvétique dans le groupe KSSU créé en vue de rationaliser l'entretien et l'acquisition des matériels volants.

Les partenaires d'Airbus Industrie ont particulièrement tiré la leçon de l'expérience Caravelle. La firme française Sud Aviation avait en effet lancé dans les années 60 ce biréacteur révolutionnaire, avec ses deux réacteurs logés dans une nacelle de queue, qui fut vendu à 283 exemplaires.

OPINION

Demain, la foi...

► Suite de la 1re page

L'ayatollah critique les actes du premier ministre qu'il a installé, lequel dénonce le carcan dans lequel le chef religieux a verrouillé le pouvoir.

La révolution iranienne est dénoncée en Occident dans la vue de Valéry, la perte « en deux jours (de) l'ouvrage de cinq siècles », mais de quel droit ?

Le charme des « Don Juan de l'Est »

► Suite de la 1re page

Dans les derniers cas, les secrétaires se trouvaient être depuis des années des « employées modèles » avant de tomber amoureuses d'un espion venu de l'Est.

près de l'OTAN, a été arrêtée le 3 février dernier. C'était son amant allemand, fleuriste à Bruxelles, qui transmettait les documents.

Prévisions météorologiques

Très nuageux, pluies intermittentes, neige au-dessus de 1000 à 1300 mètres. Quelques éclaircies passagères dans l'ouest.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,22.

Aujourd'hui...

- Vous lirez en pages : 2 « A propos de La Chaux-de-Fonds », une belle exposition. 3 Cridor-Gigatherm : bientôt du nouveau.

☆ LE WEEK-END SPORTIF ☆ LE WEEK-END SPORTIF ☆

Tâche très difficile pour les trois clubs régionaux de football Néanmoins favorables de la cote pour Neuchâtel Xamax Bienne à Aarau et La Chaux-de-Fonds à Winterthour

La prochaine journée du championnat suisse de ligue nationale ne sera pas facile pour les clubs de la région neuchâteloise et jurassienne. Certes Neuchâtel Xamax a prouvé en obtenant le match nul, mardi, face aux Grasshoppers à Zurich, qu'il était en mesure de briger la sixième place tant enviée, mais il devra se méfier d'un Saint-Gall qui n'est qu'à un point du leader Servette. Bienne ne sera pas plus favorisé à Aarau, ce terrain étant très difficile pour tous les visiteurs. Enfin, La Chaux-de-Fonds, actuel leader de ligue B, se rendra à Winterthour. Si l'on sait que cette équipe est encore en mesure de briger l'ascension et qu'elle vient de battre Etoile Carouge à Genève, il est évident que les Neuchâtelois vont au-devant d'un match très difficile, mais avec la volonté, tout est possible.



Une scène que les Chaux-de-Fonniers aimeraient bien répéter à l'issue du match de Winterthour. (photo AS)

Les « Brodeurs » à Neuchâtel

Saint-Gall qui vient d'être tenu en échec par Chênois sur son terrain a néanmoins gardé le contact avec le haut du classement. L'écart avec le leader est actuellement d'un point, mais toute nouvelle perte serait lourdement ressentie. Il est donc évident que les « Brodeurs » ne viendront pas sans ambition, à Neuchâtel. Ils devront toutefois se méfier des Xamaxiens qui, mardi soir, ont tenu en échec le champion suisse Grasshoppers. Si toute la formation du président — récemment nommé — Fanchinetti travaille et affiche la « rage de vaincre » indispensable le succès est attendu, surtout si les fervents du football sont fidèles à ce rendez-vous. Equipes probables :

NEUCHÂTEL XAMAX : Stemmer; Gross, Salvi, Osterwalder, Hasler; Kuffer, Bianchi, Weller; Richard, Decastel, Luthi (Capraro, Muller).

SAINT-GALL : Schluepp; Brandner; Hafner, Bollmann, Gisinger; Seger, Ritter, Mogg (Fleury), Labhart (Rindlisbacher), Stomeo, Muller.

Les Seelandais à Aarau

Ce n'est pas sans inquiétude que les Biennois se rendront à Aarau. La semaine dernière, ils ont concédé un point sur leur terrain face à Wettingen et ceci après avoir été menés à la marque par 2-0 ! Le terrain des Argoviens constitue un sérieux handicap pour toutes les équipes et dans

ce cas, Bienne se contenterait certainement d'un match nul. Equipes probables :

AARAU : Richner; Wuest, Gloor, Andres, Hartmann; Renfer, Siegrist, Schmid; Reitmann, Baecher, Schaefer (Erley).

BIENNE : Affolter (Tschannen); Jallonardo, Weber, Bachmann, Gobet; Grimm, Nussbaum, Jaquet; Campiotti, Ciullo, Hurni (Cuche, Corpataux).

Les Chaux-de-Fonniers sur leur lancée

Depuis la reprise, les Chaux-de-Fonniers ont signé deux victoires et ils se sont installés en tête du classement de ligue nationale B. Sur leur lancée, les hommes de l'entraîneur-joueur Katic sont capables de s'imposer, même à Winterthour. La volonté affichée tout récemment devant Kriens, à La Charrière doit permettre l'exploit. Les « Lions » sont pourtant coriaces et ils l'ont prouvé en s'imposant à Genève devant les Stellions. Un match qui doit être abordé avec confiance par les Neuchâtelois, mais sans sous-estimer l'adversaire. Dans la position actuelle des Chaux-de-Fonniers, il est surtout important de ne pas rentrer bredouille et ce sera sans doute l'objectif No 1 des Montagnards ce week-end. Equipes probables :

WINTERTHOUR : Frei; Schweizer, Arm, Fehr, Haenni; Baur, Con-

way, Wanner; Wiederker, Luthi, Graf (Krucker).

LA CHAUX-DE-FONDS : Bleiker; Guélat, Hofer, Mantoan, Mérellat; Vuilleumier, Ripamonti, Morandi; Ben Brahim, Berberat, Elsig (Hochuli, Katic, Brégy).

Horaire des matchs

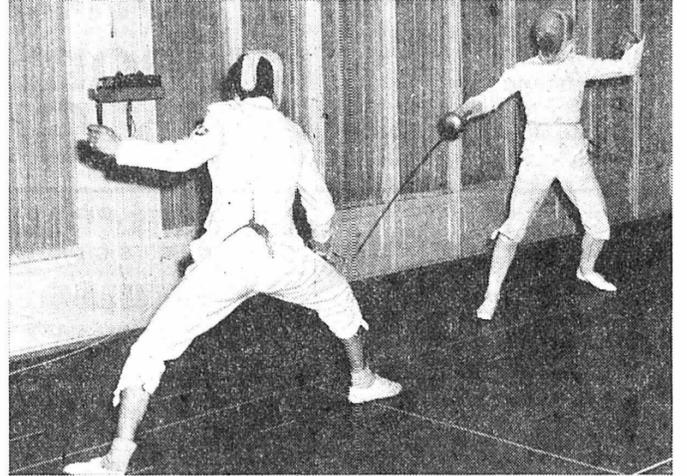
Voici l'horaire des rencontres du prochain week-end, avec entre parenthèses nos favoris :

CHAMPIONNAT SUISSE DE LIGUE NATIONALE A, DEMAIN :
17 h. 15 CS CHÊNOIS - Chiasso.
17 h. 30 Young Boys - SERVETTE.
20 h. GRASSHOPPERS - BALE et NEUCHÂTEL XAMAX - Saint-Gall.
20 h. 30 LAUSANNE - ZURICH. —
DIMANCHE 18 MARS : 14 h. 30 NORDSTERN - SION.

LIGUE NATIONALE B, DEMAIN :
14 h. 30 Young Fellows - VEVEY. —
DIMANCHE : 14 h. 30 BELLINZONE - LUCERNE, FRIBOURG - Etoile Carouge, KRIENS - WETTINGEN et LUGANO - Berne. 15 h. AARAU - Bienne, GRANGES - FRAUENFELD et Winterthour - LA CHAUX-DE-FONDS.

O.-A. TREIZE

Pour la neuvième fois, à la rue Neuve L'escrime retrouve « Nicolas »



Certes on en a parlé... mais c'est à nouveau dans les locaux de la Société d'escrime, à la rue Neuve, que va se dérouler le traditionnel challenge Nicolas. Chaque année cette compétition interne ouverte à tous les membres de la société chaux-de-fonnière réunit de très nombreux participants. Demain dès 14 heures, non seulement les champions de cette très active société seront aux prises, mais également les « anciens » qui bénéficieront à cette occasion d'un « avantage » bienvenu. Bref, un rendez-vous, fixé par Claude Löwer, à ne pas manquer, dès 14 heures, les résultats étant attendus vers 17 heures... ainsi que la verrière sympathique terminant cette journée à la gloire du sport.

Volleyball : Tramelan - UNI Lausanne à St-Imier

Bien que déjà reléguée en 1re ligue nationale, la SFG Tramelan-VB jouera une rencontre très importante, à St-Imier, samedi. Les Jurassiens recevront pour le dernier match du championnat le club vaudois UNI Lausanne. Ces deux équipes, chacune à un bout du classement, connaissent des situations bien différentes : Tramelan, relégué et Lausanne, premier et invaincu, promu en LNA, et demi-finaliste de la Coupe de Suisse ! La formation visiteuse est constituée par la moitié de l'équipe nationale ! Carrel, Leuenberger et Tercier ! Les amateurs de volleyball de la région se donneront rendez-vous demain à St-Imier pour assister à une démonstration de beau volleyball. Des adieux des deux formations à la LNB et au dernier match officiel du Jurassien Froidevaux.

Une nouveauté pour le Tournoi international des Minis, aux Mélèzes

Les Tchèques de Sparta Prague au rendez-vous

C'est la quatrième année que ce tournoi se déroulera aux Mélèzes, samedi et dimanche. L'actif groupement des juniors du HC La Chaux-de-Fonds et ses compétents dirigeants travaillent sans relâche afin de préparer l'avenir et ceci avec l'aide de parents tout aussi dévoués à la cause du hockey. C'est pourquoi, cette année encore il a été possible de mettre sur pied cette manifestation internationale réservée aux Minis nés en 1966 et plus jeunes. Plus jeunes pourquoi ? Dans plusieurs pays, l'âge limite se situe à ces dates alors que pour la Suisse on en est resté à 1965 pour la participation à un championnat ! Dommage, mais cette carence est compensée par des rencontres « amicales » comme celles du prochain week-end.

penseront le meilleur gardien, le meilleur défenseur et le meilleur attaquant.

L'équipe remportant la 1re place, prendra possession pour un an du challenge Ariane Sulliger, car ce dernier devient propriété du club qui l'a gagné trois fois en cinq ans. Si les Chaux-de-Fonniers triomphent cette année, le challenge sera acquis définitivement mais...

Les joueurs des autres équipes invitées seront logés et nourris chez les parents des juniors.

Programme du tournoi

Le Comité d'organisation composé de MM. Jean-Claude Dubois, Ulysse Gigon, Charles Schnellmann, André Vuille et Jacques Lengacher a prévu le programme suivant :

DEMAIN A 12 H. 15, La Chaux-de-Fonds - Lahr; A 13 H. 30, Langnau - Sparta CKD Praha; A 14 H. 45, Lahr - Baden-Baden; A 16 H., La Chaux-de-Fonds - Langnau; A 17 H. 15, Baden-Baden - Sparta CKD Praha.
DIMANCHE : A 10 H., Lahr - Langnau; A 11 H. 15, Baden-Baden - La Chaux-de-Fonds; A 13 H. 30, Sparta CKD Praha - Lahr; A 14 H. 45, Langnau - Baden-Baden; et A 16 H., Sparta CKD Praha - La Chaux-de-Fonds. **DES 17 HEURES :** Remise des prix et cérémonie de clôture.

Pourquoi pas...

Oui, pourquoi à cette occasion ne pas donner autant d'ampleur à ce tournoi que lorsque les Chaux-de-Fonniers se rendent à l'étranger ? Ce sont souvent plusieurs centaines de spectateurs qui assistent à ces rencontres des joueurs de demain. Tout a été mis en œuvre par le comité et des membres dévoués (une quarantaine de personnes !) afin d'assurer le succès de cette compétition. La participation du public serait une magnifique récompense non seulement pour les joueurs, mais aussi envers tous ceux qui se dévouent à la cause du hockey.

André WILLENER



Les Chaux-de-Fonniers sont en mesure d'emporter définitivement le challenge en jeu. (Photos Schneider)

Avec les Tchécoslovaques

Si au fil des ans, les Minis chaux-de-fonniers ont toujours été accueillis magnifiquement à Prague ou en Allemagne, les retours ont toujours été difficiles à organiser aux Mélèzes. Pas de problème en ce qui concerne les bases canadiennes en Allemagne, mais par contre les Tchécoslovaques posaient certaines conditions — vu le régime politique — à la venue d'une formation capable de donner une réplique valable aux autres équipes. Un accord est intervenu cette année, les « visiteurs » et leurs accompagnants seront réunis dans les locaux mis à disposition par l'entreprise Biéri-Grisoni (coucher et cuisine), les parents des Chaux-de-Fonniers ayant accepté spontanément de « faire » le service et la cuisine. Une belle preuve de dévouement à la cause du hockey.

En plus des éléments de Sparta Prague, on note la présence des formations des deux équipes canadiennes des bases de Lahr et Baden-Baden (Allemagne), et de Langnau qui avec les Chaux-de-Fonniers défendront les couleurs suisses.

Ce qu'il faut savoir

Le début des rencontres est prévu pour demain à 12 h. 15 et dimanche à 10 h. Les matchs se disputeront se-



La valeur n'attend pas le nombre des années !

A.C.N.F.

COUPE NEUCHÂTELOISE

Le tirage au sort des demi-finales de la Coupe neuchâteloise aura lieu le lundi soir 19 mars 1979 au local du comité central à 20 heures. Les clubs qualifiés pour les demi-finales sont : Floria I - Marin I, Superga I et le gagnant du match Geneveys-sur-Coffrane I - Cortaillod I.

Rappel aux clubs : Nous rappelons aux clubs que, comme prévu aux calendriers, les matchs éventuellement renvoyés ces prochains dimanches seront automatiquement refixés au samedi de Pâques 14 avril. Aucune exception ne sera admise. Nous avisons les clubs que vu les intempéries, les matchs amicaux doivent être supprimés afin que le championnat puisse se dérouler normalement.

Nous avisons les clubs qu'à la date des 30 juin et 1er juillet, ils ne pourront pas avoir recours aux arbitres neuchâtelois pour des tournois éventuels, ceux-ci étant occupés par le cours cantonal obligatoire pour tous les arbitres.

Avertissement : Luna Dominique, Audax jun. B, jeu dur match du 24.2.79.

Trois matchs officiels de suspension : Mignoni Marco, Audax jun. B, voie de faits match du 24.2.79.

50 francs d'amende : FC Audax : antisportivité des joueurs et du manager juniors B lors du match amical du 24.2.79.

Comité central

Reprise ce week-end

Ile ligue : Audax I - Les Geneveys-sur-Coffrane I; Béroche I - Serrières I; Saint-Blaise I - Superga I; Marin I - Le Locle II; Bôle I - Floria I; Hauterive I - Saint-Imier I.

Juniors A : Auvernier - Le Locle; Neuchâtel Xamax - Béroche; Marin - Superga; Cornaux - Floria; Châtillard - Saint-Blaise; Serrières - Saint-Imier.

VACANCES - VOYAGES - GASTRONOMIE - SPECTACLES

Mercredi 21 mars 1979
à 20 h. 30

Chœur d'hommes de Sofia

Temple de l'Abeille

Location
COOP CITY

A VENDRE À MARIN-ÉPAGNIER
maison familiale

comprenant
2 APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES
avec cheminées de salon, cuisines agencées, salles de bain, balcons, caves et garages.
Magnifique situation, région tranquille, vue sur le lac et les Alpes. Aménagements extérieurs très soignés.
Nécessaire pour traiter Fr. 75 000.—.
Seiler & Mayor S. A., Neuchâtel
Tél. (038) 24 59 59

A LOUER À SONVILIER
Bas-des-Granges 42
**APPARTEMENT
DE 2 PIÈCES**

grand et confortable (88 m²)
pour couple désirant fonctionner comme concierge.
Situation centrale et tranquille. Cuisine agencée, salle de bain, chauffage central, machine à laver. Tumbler à disposition.
Tél. (061) 61 28 69 à partir de 19 h. ou se présenter chaque samedi de 14 à 17 h

CAFÉ DU COLLÈGE
CE SOIR
danse

avec le réputé DANY
Entrée libre

AUX ROCHETTES
cuisses de grenouilles

Tél. (039) 22 33 12

**Aux Rochettes
et
Confiserie Roulet
quinzaine alsacienne**

Café du Globe
CE SOIR
BUSECCA

Fr. 3.—

Match au cochon

avec collation
SAMEDI dès 20 heures

Café du Gaz

Tél. (039) 23 24 98

CAFÉ DU MUSÉE

Tous les vendredis soir

VOL-AU-VENT

« maison »

Fr. 4.— pièce



Salle de Musique
LA CHAUX-DE-FONDS Mercredi 21 mars 20 h. 30
JACK YFAR présente

APRÈS UN TRIOMPHE FANTASTIQUE
AU PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS

LE RÉCITAL

JULIEN CLERC

Location: Tabatière du Théâtre, 29, Av. Léopold-Robert, tél. 039/22 53 53

Le Service Culturel Migros

présente en collaboration avec

Connaissance du Monde

BRÉSIL

paradis de l'aventure

récit et film de

Marcel ISY-SCHWART

6^e conférence de l'abonnement

LE LOCLE - Salle du Musée - Lundi 19 mars, à 20 h. 30

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée International d'Horlogerie -
Mardi 20 mars, à 20 h. 30

Prix des places: Fr. 7.—, location à l'entrée

Vols-City de Genève.



Kuoni: guide des capitales européennes.

Bien accompagnés et bien conseillés par nos guides expérimentés, nous vous invitons à découvrir autant de capitales qu'il vous plaira. Des hôtels situés au centre et examinés par Kuoni vous attendent après une journée riche de nouvelles impressions. Par petits groupes, à bord de jets ponctuels, vous vous envolerez vers ces captivantes métropoles:

Vols de ligne de Swissair: 		Vols de ligne réguliers:	
Budapest 5 jours dès Fr. 548.—	Paris 4 jours dès Fr. 518.— 	Athènes (Olympic Airways) 5 jours dès Fr. 598.—	Vienne (Austrian Airlines) 4 jours dès Fr. 638.—
Moscou 6 jours dès Fr. 878.—	Porto/Lisbonne 5 jours dès Fr. 778.—	Istanbul (Turkish Airlines) 5 jours dès Fr. 678.—	Berlin (Pan Am) 4 jours dès Fr. 598.— de Zurich
Demandez notre prospectus détaillé «Vols-City 1979».		Londres (British Airways) 4 jours dès Fr. 448.—	

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni.
Succursale Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.

 **Les vacances - c'est Kuoni**

**Retraités - Personnes âgées - Rentiers AVS
Membres AVIVO et leurs amis**

Voici des **VACANCES** comme vous les aimez !

14 ANNÉES D'EXPÉRIENCE ET DE SUCCÈS !

Des prix NETS et avantageux... mais aussi des séjours de qualité.
Venez avec nous en toute confiance. Vous ne serez pas déçus.
Nombreuses références enthousiastes.

PROGRAMME
A vous de choisir !

VARAZZE

Station de la Riviera italienne. Hôtel bien situé et accueillant. Bonne cuisine.

8 jours car et hôtel tout compris **Fr. 400.—**

BARDOLINO

Charmante station touristique au bord du lac de Garde. Hôtel confortable, excellente cuisine. Piscine.

8 jours car et hôtel tout compris **Fr. 400.—**

MENTON

La perle de la Riviera française. Une semaine très agréable vous attend.

8 jours car et hôtel tout compris **Fr. 425.—**

CERVIA

Centre de séjour au bord de l'Adriatique italienne. Belle station située dans un cadre de verdure exceptionnel, belle plage de sable fin.

8 jours car et hôtel tout compris **Fr. 450.—**

NOTRE NOUVEAUTÉ 1979 :

NICE

Ville de rêve, de féerie et de lumière, Nice, par la clémence de sa température, vous assure un merveilleux séjour. Demi-pension.

8 jours car et hôtel **Fr. 410.—**

LA ROCHELLE

Pour ceux qui aiment le train.
Séjour intéressant dans cette magnifique ville de la Charente-Maritime, au bord de l'Atlantique.
TOUT LE VOYAGE ALLER ET RETOUR EN TRAIN DE JOUR.

8 jours **Fr. 530.—**

Demandez les programmes détaillés dans toutes les bonnes agences de voyages ou à :

MONTREUX-VOYAGES av. des Alpes 43 **MONTREUX**

EXPÉRIENCE - CONFIANCE - SÉCURITÉ

IMPARTIAL TV IMPARTIAL TV

TF 1

20.35 - 22.35 (Sous réserve). Au théâtre ce soir: La Main passe, de Georges Feydeau.

Francine Chancel trompe son mari avec M. Massenay qui est marié sans qu'elle le sache.

Elle est surprise en flagrant délit par son mari... qui, à la réflexion, prend assez bien la chose et décide de « céder » sa femme à son ravisseur. « Le mariage dit-il, est comme une partie de baccara, j'ai perdu le coup. Tu prends les cartes. La main passe »...

Massenay divorce et épouse Francine, mais il se montre bientôt si insupportable que la jeune femme décide de répondre aux propositions d'un troisième homme: le député Coustouillon.

Ainsi s'articule ce thème, au milieu des quiproquos déterminés par les événements et les situations commandées par une logique rigoureuse et éclairée par les célèbres « mots ». Quel dommage qu'on ne puisse pas avoir un amant sans tromper son mari, s'exclame Francine qui s'écrie un jour qu'elle est surprise par son mari dans le lit de Massenay: « Quoi! Qu'est-ce que tu vas encore imaginer? »...

Georges Feydeau, observateur attentif, fin psychologue, satiriste d'envergure et peintre ironique de son époque, a été de tous temps considéré comme l'illusionniste du rire, un rire sain et sincère.

Sélection de vendredi



A la Télévision romande, ce soir à 20 h. 25: 25 ans ensemble: Duel à cache-cache. Dans le cadre du 25e anniversaire de la TV romande, ce jeu, célèbre il y a une vingtaine d'années, sera retransmis chaque mercredi en direct de Rolle et présenté, comme à l'origine il y a 18 ans, par Georges Kleinmann. (Photo G. Blondel - TV suisse)

A 2
21.35 - 22.45 « Apostrophes ». Proposé par Bernard Pivot.
Thème de l'émission: « Jacobins et régionalistes ». Avec: Jean Fer-

niot: « Vous en avez vraiment assez d'être Français? ». André Fontaine: « La France au bois dormant ». Glenmor: « La septième mort ». Robert Lafont, coauteur avec Alain

Alcouffe et Pierre Lagarde: « Pour l'Occitanie ». Antoine Sanguinetti: « Procès des jacobins ».

FR 3

21.30 - 22.25 (Sous réserve). « Par devant notaires ». « Le bout du monde ».

Le monde rural subit actuellement de grands bouleversements dus très souvent aux nécessités de moderniser les exploitations et de changer les méthodes de travail. Le présent fait brusquement son apparition imposant certaines mutations et entraînant des conflits entre les générations.

Ces difficultés, trois familles d'un petit village du Périgord (Les Hativeau, les Lendrac et les Carre) vont les connaître et devoir les résoudre. Ce village où règne une grande paix, qui témoigne d'une ancestrale et permanente complicité du paysan avec sa terre, va subir en peu de temps de nombreux changements.

Les Hativeau possèdent une exploitation trop morcelée (dont le champ dit « Le bout du monde » est le symbole), et souffrent de la cohabitation puisque le couple des parents et celui des enfants sont réunis sous le même toit. Les Lendrac ont également une exploitation morcelée et ont intérêt à acquérir « Le bout du monde ». Depuis la mort de la mère, les Carre, eux, n'exploitent plus le domaine.

Point de vue

Une « course » tirée en longueur...

Dès octobre dernier, nous avons attiré en cette colonne l'attention sur la « Course autour du monde », organisée par les télévisions francophones, l'antenne deux, la Belgique, le Luxembourg, le Canada et la Suisse romande, en soulignant certaines qualités précieuses, la brièveté des films, la variété des sujets, l'intérêt d'informations inattendues ou nouvelles, la force naissante du regard de certains jeunes concurrents qui firent une télévision vivante avec les petits moyens du super-huit millimètres.

Il nous est aussi arrivé de formuler certaines réserves, en particulier à propos des présentations, d'un certain cérémonial répétitif un peu naïvement gentillet. Et maintenant, on ne sait pas très bien si cette forme de télévision est financièrement moins coûteuse que celle de l'information traditionnelle — ce devrait être le cas. De plus, la signature de chaque sujet ne fut pas non plus très claire. Les concurrents étaient responsables du choix, bien sûr, des images, du commentaire au moins en partie. Mais qui « signait » le commentaire définitif, le montage, l'illustration musicale. Il eut été intéressant de savoir exactement jusqu'où les jeunes étaient responsables de chaque film. Mais il est vrai que la télévision est souvent plus réalisation d'équipe que d'individualité: en général, un générique l'indique avec clarté.

Par contre, la course aura été, ces dernières semaines, tirée en longueur, avec le classement final, les concours dans le concours, la remise des prix. Revoir certains films pouvait être intéressant, mais dangereux: il n'y eut pas toujours matière à double vision.

On peut enfin de sembler si l'engouement qui s'est emparé du public au fil des semaines était vraiment mérité. Une foule en délire, heureusement avec des notes d'humour, à Sion, pour recevoir Gérard Crittin et Dominique de Rivaz, c'est tout de même hors de proportion avec l'effort fourni. Certaines « pleurnicheries » apparues ici et là dans la presse à propos de la même Dominique de Rivaz, quatrième, mais sans prix spécial (elle en est en partie responsable, car ses propres choix ne furent peut-être pas les meilleurs), qui conduisirent à affirmer qu'elle n'avait rien gagné, tombèrent dans l'excès. Car tout de même, faire un voyage autour du monde, durant quatre mois, sans rien déboursier, c'est beaucoup, pas « rien ».

Enfin, transformer les concurrents d'une course intéressante en « vedettes » qui eurent droit aux honneurs des « Oiseaux de nuit » (où ils ont dit du reste des choses intéressantes) c'est gonfler des jeunes qui ont encore beaucoup à apprendre.

Il semblerait que la Télévision romande ait, de sa propre initiative, fait certaines propositions aux deux jeunes Suisses. Cela laissera rêveurs d'autres jeunes, fort méritants, mais qui ont le tort de choisir le cinéma, qui ne peuvent, eux, que faire des propositions, il serait tout de même intéressant de revoir Dominique de Rivaz et surtout Gérard Crittin s'exprimer librement, dans un « A vous... » par exemple, ouvert un peu plus sur l'extérieur de la maison qui fête ses vingt-cinq ans.

Freddy LANDRY

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 17.00 Point de mire
- 17.10 Jardin d'enfants: Au Pays du Ratamaou
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 Il faut savoir
Les cinq minutes de la solidarité.
- 17.45 Agenda
Des variétés, du théâtre, de la musique et des expositions sélectionnés en Suisse romande.
- 18.35 Pour les petits
- 18.40 Système D
Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Actualités: Un jour, une heure
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Actualités: Un jour, une heure
La paix au Proche-Orient: A Jérusalem et au Caire les grands moments de l'accord Carter - Sadate - Begin.
- 20.05 Passe et gagne
Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.25 Jeu: 25 ans ensemble:
Duel à cache-cache
- 21.25 Patinage artistique
Championnats du monde: Libre danse, en Eurovision de Vienne.
- 23.25 env. Téléjournal

Les programmes des trois chaînes françaises peuvent subir encore les conséquences des grèves. Nous les donnons donc sous toutes réserves.

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 12.15 Jeu: Réponse à tout
- 12.33 Variétés: Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Vivre son âge
- 14.05 Le fer forgé aux Riceys
- 17.00 Enquête: La fonction ludique
- 18.02 TF quatre
- 18.27 Pour chaque enfant
- 18.34 L'île aux enfants
- 18.57 Feuilleton: L'Étang de la Breure
- 19.12 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Récit: C'est arrivé un jour
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.35 Au théâtre ce soir:
La Main passe
de Georges Feydeau.
- 22.35 Sports: Sélections
- 23.35 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 12.00 Quoi de neuf?
- 12.15 Série: SOS Helico
- 12.45 A 2 première édition
- 13.20 Page spéciale
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Feuilleton. Une Suédoise à Paris
- 14.03 Aujourd'hui Madame
- 15.05 Feuilleton: Les Eygletière
- 16.00 Delta
- 17.25 Fenêtre sur... Les bâtisseurs de l'imaginaire
- 17.35 Récité A 2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Jeu: Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Variétés: Top club
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.35 Feuilleton: Le Tourbillon des Jours (1)
- 21.35 Livres et auteurs: Apostrophes
- 22.45 Journal de l'A 2
- 22.57 Ciné-Club - Le jeune cinéma:
La Mort d'un Bûcheron

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.30 FR 3 Jeunesse
Les animaux des cinq parties du monde.
- 18.55 Scènes de la vie de province
Vivre au féminin.
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale
Des talents et des gens.
- 19.55 Il était une fois l'Homme
Les Années folles (6).
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Le nouveau vendredi
- 21.30 Par-devant Notaires
Au bout du monde.
- 22.25 Soir 3

ALLEMAGNE 1

- 16.15 Téléjournal
- 16.20 Images d'Espagne
- 17.00 Joker 79
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Die Hellstrom-Chronik
- 21.45 13 DM par mois
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Die Leute von Freichtenreut
- 1.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 9.25 Vol à skis
- 12.30 Pustelblume
- 16.15 Les jeunes et le trafic
- 16.45 Téléjournal
- 16.55 Schüler-Express
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Väter der Klamotte
- 18.40 Männer ohne Nerven
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Journal du soir
- 20.15 Le Vieux
- 21.15 La Pyramide
- 22.00 Téléjournal
- 22.20 Aspects
- 22.50 Vendredi-Sports
- 23.45 Gefährlicher Ruf
- 0.55 Téléjournal

IMPARTIAL RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête?
12.15 La tartine. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 La pluie et le beau temps. 16.05 Le préau (10). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 Vous avez la communication!
18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soirsports. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.20 Radio-actifs. 20.05 Pourquoi pas? 21.00 Les laissés-pour-compte. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera-

ra. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les concerts du vendredi, l'Orchestre de chambre de Lausanne. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Jazz. 15.00 Disques pour les malades. 16.05 Jeux. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Authentiquement suisse. 21.00 Musique champêtre. 21.30 Magazine culturel. 22.05-1.00 Express de nuit.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de

IMPARTIAL RADIO

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Loisirs en tête. 7.05 J'ai même rencontré des gens heureux. 7.40 Le dictionnaire sonore. 7.45 Philatélie. 7.55 Infos-Loisirs. 8.00 Informations. 8.10 Nos patois. 8.20 Le journal de l'audiovisuel. 9.00 L'art choral. 10.00 Sur la terre comme au ciel. 11.00 Notes et bloc-notes.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.00 Bonjour. 8.08 Magazine récréatif. 10.00 Loisirs. 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Bon samedi. 10.05 Elections cantonales 79: PLR.

SAMEDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Samedi-informations. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 7.30 Le Regard et la Parole. 8.05 Revue de la presse romande. 8.20 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Radio-évasion. 9.05 La petite vadrouille. 9.20 Les ailes. 9.30 J'veux pas l'savoir. 11.05 Le kiosque à musique.

Poulet kilo 2 95

étranger, surgelé

Viande hachée de bœuf au lieu de 11.-
8 80
kilo

Emincé de porc au lieu de 16.50
12 50
kilo

Cervelas paire au lieu de 1.30
-.95
200 g

Charcuterie 12 sortes au lieu de 1.10
-.95
100 g

Yogourts Hirz fruits entiers + fit au lieu de -.65
-.40
180 g

Bière 6-pack Kronenbourg au lieu de 3.90
3 20
6 x 33cl

Ménagères, attention!

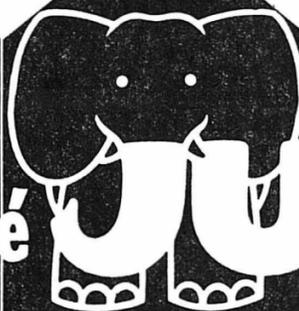
Nouveau à Jumbo: café fraîchement torréfié avec date de torréfaction et date de vente! Seul Jumbo vous offre une telle fraîcheur!

Prix sensationnels!

mélange maison 250 g	2 25	mocca 250 g	2 80
colonial 250 g	2 40	viennois 250 g	3.-
Red Point 250 g	2 50	sans caféine 250 g	3 10
espresso 250 g	2 70	luxus gold 250 g	3 20

Chaque jour 50'000 articles de qualité à prix discount
Arrêt d'autobus devant la porte

Jumbo, le centre dynamique!
Tout sous un toit tout sur un niveau



Hypermarché

JUMBO

La Chaux-de-Fonds
Les Eplatures

IMPORTANTE ENTREPRISE DU JURA
cherche, pour date à convenir:

CHEF COMPTABLE

capable de diriger de façon indépendante, le département comptabilité.
Diplôme fédéral de comptable ou expérience pratique équivalente.
Rémunération en fonction des capacités; avantages sociaux d'une entreprise moderne. Discrétion assurée.
Faire offres écrites avec curriculum vitae à Fiduciaire J.-P. Erard, case postale 527, 2001 Neuchâtel.

Etablissement bancaire genevois équipé d'une installation IBM 370 fonctionnant sous DOS/VS avec télétraitement désire engager:

un programmeur analyste

possédant une solide expérience des applications bancaires et de la programmation Cobol. Une connaissance du télétraitement et des méthodes IPT est souhaitée.

un programmeur d'application

maîtrisant le langage Cobol et si possible Assembleur. Une connaissance de la branche serait très appréciée.

Facilités de logement offertes.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre K 900578-18 Publicitas, 1211 Genève 3.

OFFRES D'EMPLOIS

Harmonie de la Croix-Bleue Tramelan

Le titulaire actuel ayant exprimé le vœu de se retirer après 41 ans de fidèles et dévoués services, nous cherchons un nouveau

DIRECTEUR

Les options musicales de notre société (formation harmonie d'environ 45 membres) vont des œuvres classiques (concerts d'église) à la musique légère (concerts de gala) et se situent au niveau de la 1re catégorie.

Entrée en fonction: selon entente.

Prière d'adresser les offres, accompagnées des références et conditions, à M. Kurt Zingg, président, 23, rue du Nord, 2720 Tramelan.

CONCIERGERIE

Nous cherchons pour le 1er mai 1979

couple

pouvant s'occuper de la conciergerie d'un immeuble de 50 appartements. Travail accessoire.

Appartement de 4 pièces, confort, à disposition.

Demander les conditions à Gérancia S. A., Avenue Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

« L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes »
vous assure un service d'information constant

prêt comptant

Baisse des taux!
fr. 12 000.-/36 mois
mensualités de fr. 387.80
seulement

Le service discret du prêt comptant de la Banque Populaire Suisse

● Présentez cette annonce à l'un de nos guichets - nous saurons vous conseiller rapidement et discrètement.
Ou bien:
● Envoyez-nous le coupon ci-contre afin que vous soyez servi d'une manière discrète et rapide.



BANQUE POPULAIRE SUISSE
La banque universelle aux services financiers complets.

Vous faut-il de l'argent?
De l'argent à bon compte?
Rapidement et discrètement?

C'est tout simple: Allez à la succursale la plus proche de la Banque Populaire Suisse et demandez le prêt comptant aux conditions avantageuses.

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Nom, prénom _____ 41

Rue, no. _____

No. postal et localité _____

Tél. _____

Adresser à: Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16.

Même utilisation que la mayonnaise

50% moins de calories



EXPOSITION DES LOISIRS à PANESPO NEUCHÂTEL (Jeunes-Rives)

samedi 17 mars, 9 h. à 22 h.
dimanche 18 mars, 9 h. à 18 h.

CARAVANES
MOBILHOMES
CAMPING-CARS
BÂTEAUX À MOTEUR
VOILIERS
PLANCHES À VOILE
AUTOMOBILES
AUTO-RADIO, etc...

Entrée libre ▶ café offert jusqu'à 10 h. ◀



6 ans de garantie anti-corrosion dès à présent sur toutes les voitures de tourisme neuves.

Une prestation que vous ne trouverez que chez VW et Audi: Dès à présent nous vous accordons une garantie anti-corrosion de six ans sur chaque voiture de tourisme neuve de ces deux marques. La garantie est accordée pendant toute la durée, indépendamment du nombre de changements de détenteur du véhicule. Six années durant lesquelles vous n'aurez plus à vous soucier des attaques de la rouille si vous achetez aujourd'hui une VW ou une Audi neuve. Seule et

unique condition: Entretien de votre VW ou Audi durant le temps de garantie selon les instructions de service et, deux fois en l'espace de six ans, faire contrôler l'état de la carrosserie par votre agent VW/Audi. Cela ne vous coûte presque rien et nous ne demandons pas non plus que vous vous chargiez des frais d'une conservation ultérieure. Il va de soi que la garantie d'une année garde toute sa valeur. La garantie anti-corrosion de six ans est une prestation supplémentaire.

Les agents VW/Audi de Suisse.



5116 Schinznach-Bad

LA CHAUX-DE-FONDS : Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23.

LE LOCLE : Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - LA FERRIERE : Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - LE BÉMONT : Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - SAINT-IMIER : Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

Les enfants, voici votre mode «Colonial».



A B M
Qualité à prix raisonnables!

Une mode d'été, fraîche et drôle, destinée aux enfants.

Les grands pourraient bien vous l'envier!

T-shirt fillettes, pur coton, interlock.
 Tailles 116-164, 5.- à 7.-

5.-

Short fillettes, pur coton.
 Tailles 110-164, 11.- à 14.-

11.-

Blouse fillettes, pur coton, 2 poches.
 Tailles 116-164, 10.- à 12.-

10.-

Jeans, pur coton.
 Tailles 110-164, 15.- à 21.-

15.-

T-shirt enfants, pur coton, interlock.
 Tailles 80-104

4.50

Salopette, pur coton.
 Tailles 80-104, 11.- à 13.-

11.-

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

popularis

Croisières fluviales

Fleuves d'Europe

Croisières riches en événements, au centre des plus belles contrées de notre continent.

Venez avec nous . . .
 . . . faire une croisière de printemps fleuri en

Hollande

de 8 jours sur le MS Regina Rheni. Dép. 21, 28 avr. et 5 mai. Fr. 760.- à 860.- tt. compris. Dép. Bâle.

. . . sur le **Rhin majestueux**

en passant devant les villages viticoles idylliques et les villes verdoyantes des rives. Croisière de 8 jours sur le Regina Rheni ou le Rex Rheni. Dép. mai à sept. Fr. 800.- à 970.- tt. compris. Dép. Bâle.

popularis

2300 La Chaux-de-Fonds

Coop City
 37-43, rue de la Serre
 Tél. (039) 23 48 75



Jeune vendeuse en photo-ciné

sortant d'apprentissage, cherche place pour le 1er août ou date à convenir. Ecrire sous chiffre 28-300126 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

L'HÔPITAL DE MONTREUX

cherche

quelques infirmières pour ses unités de soins

ainsi qu'

1 assistant (e) technique en radiologie

Les offres avec documents usuels sont à adresser à la Direction de l'Hôpital de et à 1820 Montreux.

UNIPHOTO SA

Photo-Ciné NICOLET

offre une place d'

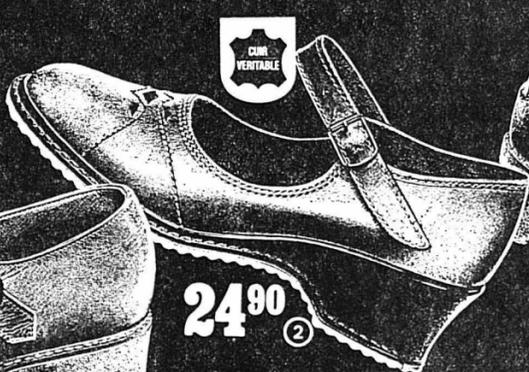
apprenti-vendeur

Ecrire ou se présenter, avenue Léopold-Robert 59.

Bons résultats scolaires exigés.

Pour les jeunes, chaussures d'une qualité toute nouvelle

- ① Chaussure à boucle, doublée, en cuir véritable. Semelle PVC, talon de 30 mm. Vögele spécial!
 P. 28-35 34.90
 102-3594 brun P. 36-38 37.90
- ② Pour jeunes filles, chaussure à boucle en cuir véritable. Semelle PVC, talon de 40 mm.
 102-3627 brun P. 28-34 24.90
 P. 35-39 27.90
- ③ Chaussure à lacer, doublée, en cuir véritable. Semelle caoutchouc.
 P. 28-35 29.90
 102-3495 brun P. 36-39 34.90
- ④ Pour garçons, chaussure en daim fin. Mi-doublée de cuir. Semelle caoutchouc.
 P. 28-35 24.90
 102-4837 brun/beige P. 36-39 29.90



Vögele

La Chaux-de-Fonds: Avenue L. Robert 60. Peseux: Vögele Minimarché, Centre Commercial CAP 2000.

Vous recevez **GRATUITEMENT** notre nouveau journal de mode en couleurs, qui vous renseigne dans son ensemble sur la mode de chaussures du printemps '79. Commandez-le sans tarder:

Nom + prénom: _____

Adresse: _____

NP + localité: _____

Envoyer à: Karl Vögele AG, mode de chaussure, 8730 Uznach

IMP

Avanti, la garantie anticorrosion: nous l'accordons pour deux longues années avec contrôle intermédiaire gratuit. Sans limitation de kilométrage. Même sur les parties laquées. Car à l'usine, nos voitures sont soigneusement traitées contre la corrosion et y sont dotées de passages de roues supplémentaires. Et en Suisse, nous complétons tout cela par un second traitement spécial.



Nous l'avons déjà dit. Nous entendons servir encore mieux le consommateur. Avec une authentique prestation Fiat: la protection-client Fiat. C'est ainsi que nous désignons les mesures par lesquelles nous protégeons l'acquéreur d'une Fiat après l'achat. Lisez ici tout ce que cela comprend. Puis: avanti avec Fiat!

Avanti, l'assurance frais de réparations Helvetia. Nous savons en effet que nos voitures sont conduites par des humains. Et qu'il peut donc toujours se produire un dommage mécanique. Aussi nos clients sont-ils couverts durant 30 mois contre ces frais de réparations.



Avanti, la garantie d'usine: elle est non seulement valable un an, mais encore sans limitation de kilométrage. Que voulez-vous, nos voitures sont bien faites. Nous en avons confié une partie de la finition à des chaînes de montage commandées par ordinateur, l'erreur étant humaine. Et parce que nous ne pouvons ni ne voulons la tolérer.

Avanti, le crédit SAVA. Il arrive qu'on veuille envoyer sa vieille voiture au diable. Sans disposer des moyens nécessaires pour une nouvelle. Dans ce cas, un crédit s'avère en général moins coûteux que de réparer un vieux clou. Des dépenses que vous pouvez vous épargner. Avec un crédit de la SAVA.

Avanti, les pièces de rechange Fiat d'origine. La commission suisse des cartels a constaté en effet que nos pièces de rechange d'origine sont les plus avantageuses. Et votre agent Fiat vous garantit que ces pièces de rechange répondent aux sévères normes d'usine. Par le label bleu sur la facture.

Avanti, le service Fiat. La protection-client Fiat comprend bien entendu l'entretien, effectué par de vrais professionnels. Chez votre agent Fiat, votre Fiat est en bonnes mains. Car celui-ci la connaît mieux que quiconque. Ses factures sont raisonnables et il veille à ce que - même après des années - votre Fiat bénéficie encore d'excellents prix de reprise.



Avanti, l'équipement. Lorsque nous indiquons un prix, plus besoin, pour avoir une voiture complète, de payer des extras. Car nos voitures ont tout ce qu'il faut pour votre sécurité et votre confort.

Avanti, l'économie. Surtout lorsque les voitures sont aussi économiques que les nôtres. Le plaisir de conduire doit être un plaisir sans mélange.



Garantie.
Protégée.
Assurée.

Typiquement Fiat!

Protection - client Fiat.

Spitzer, Sulzer, Meier.

AVANTI FIAT!

FIAT

LA CHAUX-DE-FONDS

GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04

La Chaux-de-Fonds
Garage du Versoix 039 22 69 88

La Chaux-de-Fonds
Garage Sporoto 039 26 08 08

LE LOCLE

GARAGE DE LA JALUSE (039) 31 10 50

Les Breuleux
Garage du Collège 039 54 11 64

Les Ponts-de-Martel
Garage Montandon 039 37 11 23

Grand feuilleton de « L'Impartial » 16

**BARBARA CARLAND
LA FIANCÉE
RÉTICENTE**

Roman
(ÉDITIONS DE TRÉVISE)
Droits réservés Opera Mundi

— Je comprends très bien, Ma'am. Il y a justement un petit cabinet de toilette attenant à cette chambre. Ce sont les messieurs qui l'occupent d'habitude mais peut-être qu'il vous conviendra jusqu'à ce que votre mari aille mieux.

Elle ouvrit une porte tout en parlant et Calista aperçut une chambre beaucoup plus grande que la roulotte où elle avait dormi et elle affirma à l'hôtesse que cela lui convenait à merveille.

S'apercevant qu'elle regardait avec curiosité le châle blanc, la jeune fille ajouta:

— Les voleurs ont éparpillé tout ce que j'avais avec moi sur la route. J'espère avoir ramassé l'essentiel, mais je serais heureuse que mes deux robes soient repassées et vous avez sûrement un valet de chambre qui pourra s'occuper des affaires de mon mari?

On lui assura que l'auberge était à même de fournir un service complet.

Puis comme l'aubergiste s'apprêtait à se retirer, Calista le remercia.

— Puis-je savoir votre nom, Ma'am? questionna-t-il.

— Oui, bien sûr. C'est Helstone. Mr. et Mrs. Helstone. Nous habitons Londres, mon mari et moi.

— Le médecin ne tardera pas, Ma'am, et je pense qu'après sa visite un peu de souper ne sera pas de refus?

— Oh, non! dit Calista.

Les hommes qui avaient monté Lord Helstone dans la chambre sortirent à l'exception du valet, un petit homme mince, sec et nerveux qui prévint la jeune fille qu'il restait à sa disposition à tout moment et qu'elle n'aurait qu'à l'appeler si elle avait besoin de lui.

Finalement il s'en alla à son tour et Calista ferma la porte puis revint près du lit et examina Lord Helstone.

Le temps qu'ils avaient traversé les champs, son œil avait enflé dans des proportions effrayantes, mais elle savait que le dommage causé n'était pas aussi grave qu'à la poitrine.

Difficile toutefois de juger de cette gravité avant que le médecin l'ait examiné. Alors Calista entra dans la pièce voisine pour enlever son chapeau et se recoiffer.

Puis elle retourna s'asseoir près du lit, les yeux fixés sur le visage de Lord Helstone.

Une fatalité semblait vouloir les empêcher de s'éviter, songea-t-elle.

Elle avait fait son possible pour qu'il n'entre pas dans sa vie mais il n'avait pas tenu compte de l'avertissement. Maintenant le revoici, après qu'elle avait pris la fuite pour les tirer d'affaire l'un et l'autre, et elle ne pouvait que le soigner pour qu'il se rétablisse.

Se contenter d'envoyer chercher sa voiture et ses domestiques et lui infliger l'humiliation d'être vu par eux en cet état était impensable, elle le savait.

Comme elle savait qu'il y aurait trop d'explications à donner si elle disparaissait simplement à nouveau.

La seule façon de réparer ce qui était en fait entièrement la faute de sa mère, c'était de garder secret vis-à-vis de tout le monde ce qui s'était passé.

Le médecin vint plus vite qu'elle n'y comptait.

Il se révéla un praticien de campagne bourru, grand amateur de chasse à courre, habitué à soigner les chutes de cheval et très ferré sur tout ce qui concerne les os.

Il examina Lord Helstone.

— Mrs Helstone, je suis prêt à parier une jolie somme que votre mari, qui est un beau spécimen d'homme, n'a rien de très grave, à part peut-être une ou deux côtes cassées! Je vais le bander. Il sera mal à l'aise pendant quelque temps, mais il n'en gardera aucune séquelle.

— J'en suis heureuse! Vous ne croyez pas qu'il a la mâchoire brisée?

Le médecin sourit.

— Il aura un œil au beurre noir qui gâtera son charme, répliqua-t-il, et il n'aura aucune envie de rire pendant plusieurs jours. Mais il a de la chance que ces malandrins du diable, excusez l'expression, ne lui aient pas cassé le nez.

— Le nez?

— Le dernier passant qu'ils ont assailli a eu le nez fracassé et un bras dans le plâtre pendant six semaines.

Il banda très serré la poitrine de Lord Helstone, dit à Calista d'enduire ses meurtrissures avec de la graisse d'oie et promit de passer le lendemain.

— Combien de temps demeurera-t-il inconscient? questionna-t-elle.

Le médecin haussa les épaules. Il l'avertit:

— Il se sentira très mal en point quand il reprendra ses esprits. Alors plus longtemps il restera dans le brouillard mieux cela vaudra. Je vais vous laisser un peu de laudanum au cas où il s'agitait cette nuit. Cela ne lui fera pas de mal et il va souffrir de se retrouver troussé comme une volaille.

Il rit de sa plaisanterie, donna à Calista une petite fiole de laudanum et descendit au rez-de-chaussée où elle l'entendit bavarder avec l'aubergiste avant de s'en aller.

Elle ôta son amazone pour mettre une de ses robes de mousseline toutes simples qu'on lui avait repassées et descendit dîner seule dans le salon particulier.

Le valet de chambre veilla le compte de Helstone pendant son absence et quand elle

remonta après le repas il l'informa que l'état du malade était inchangé.

Calista commanda de la citronnade pour le cas où il s'éveillerait la nuit et aurait soif. Puis parce que la journée avait été longue et qu'elle se sentait très lasse, elle se déshabilla dans la petite pièce attenante et se prépara à se coucher.

Elle avait heureusement emporté de chez elle une robe de chambre légère en coton à porter par-dessus sa chemise de nuit de fine mousseline. Elle l'avait enfilée et se brossait les cheveux devant la glace quand elle entendit un faible bruit.

Elle courut dans la chambre et trouva Lord Helstone qui gémissait et tentait de se retourner d'un côté sur l'autre.

Elle se pencha pour lui tâter le front et constata qu'il n'avait pas de fièvre.

Elle pensa cependant que son cerveau commençait à percevoir la souffrance de sa poitrine écrasée par l'étreinte féroce de Manzani.

Effectivement, quelques minutes plus tard, la paupière du seul œil qu'il pouvait ouvrir frémit et son regard se posa sur elle.

— Vous êtes en sécurité, chuchota la jeune fille. Vous avez été blessé mais vous êtes hors de danger.

Comme si le son de sa voix l'avait rassuré, il referma l'œil, mais au bout d'un instant il demanda avec peine:

— Où... suis...-je?

— Nous sommes dans une auberge. Avez-vous soif?

Il émit un son que Calista interpréta comme un acquiescement et elle porta à ses lèvres le verre de citronnade, lui soulevant la tête avec son autre bras.

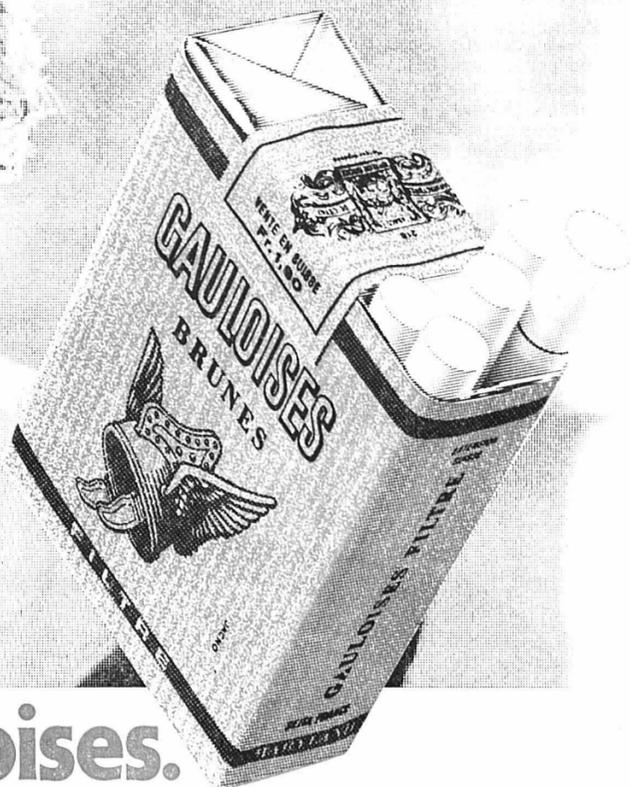
Elle se rendit compte qu'ouvrir la bouche le faisait souffrir et que sa lèvre était fendue. C'est de là que provenait le sang qui avait coulé sur son menton.

Il ne voulut que quelques gorgées et elle le recoucha avec précaution sur l'oreiller.

Il la regardait, mais elle ne savait pas s'il

Salut...

Une brune, tout à fait Gauloises.



Vous recevrez gratuitement un œuf «doré»

ou - avec un peu de chance - une machine à coudre Bernina, si vous rapportez cette annonce à nos magasins. Valable dès 18 ans.

A. THIÉBAUT

Avenue Léopold-Robert 31
Tél. (039) 22 22 54
La Chaux-de-Fonds

BERNINA

La bonne connaissance qui vaut de l'or.

Mme P. MUTTI, Tissus Shop

Rue B.-Savoie 58 - Tél. (039) 41 45 73 - Saint-Imier



**MERILLAT
MAZOUT
MALLERAY**

TÉLÉPHONE (032) 92 11 40

RÉVISION DE CITERNES

Nos équipes de spécialistes effectuent toutes les révisions aux conditions les plus avantageuses.

Demandez nos prix pour l'huile de chauffage.

Nous livrons le MAZOUT au meilleur prix du jour.

Cours d'orgue électronique

La Chaux-de-Fonds
Numa-Droz 111

Inscription :

HUG-MUSIQUE
Tél. (038) 25 72 12

Salon de coiffure hommes

est à remettre pour le 1er novembre 1979. Ecrire sous chiffre RM 5307 au bureau de L'Impartial.

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

réfléchissait à ce qu'elle avait dit ou s'il avait l'esprit encore trop embrumé pour comprendre quoi que ce soit.

Au bout d'un instant, il se rendormit.

Lord Helstone ouvrit les yeux et eut conscience de sortir d'un long sommeil. Il se dit qu'il avait dû beaucoup dormir au cours de ces derniers jours.

Il était encore mal en point : remuer lui causait une douleur atroce dans la poitrine et parler lui était toujours pénible. Il sentait néanmoins que son état s'était amélioré, bien qu'il eût souffert le martyre depuis quarante-huit heures.

Son œil en particulier était très douloureux. Quand le valet de chambre l'avait rasé, il avait vu dans la glace l'ecchymose bleue et jaune qui lui couvrait la moitié de la joue et virait au pourpre autour de l'œil. Elle lui faisait une tête épouvantable.

Dès qu'il bougea, Calista se leva de la banquette de la fenêtre d'où elle contemplait le jardin et s'approcha.

— Allez-vous mieux ? demanda-t-elle à mi-voix. Vous dormez depuis midi et il est maintenant quatre heures.

Elle savait qu'il avait de la difficulté à s'exprimer, c'est pourquoi elle s'efforçait de prévenir ses questions.

Depuis deux jours, la conversation entre eux avait été réduite au minimum. Calista demandait s'il voulait boire, s'il avait envie de manger quelque chose, si la douleur s'était atténuée. Il répondait en hochant ou secouant légèrement la tête.

Toutefois le médecin, quand il était venu le matin, s'était déclaré très satisfait de son malade.

— Votre mari était dans une condition physique remarquable, expliqua-t-il à Calista, et c'est ce qui compte le plus quand quelqu'un a été sauvagement battu. Ne vous tracassez pas, Mrs. Helstone. Il sera sur pied dans une semaine.

Calista n'avait pu s'empêcher de se deman-

der comment Lord Helstone réagirait en se voyant confiné à la chambre pendant huit jours encore.

Elle se douta qu'il avait eu les côtes plus endommagées que le médecin ne l'avait pensé d'abord et l'expérience des accidents de cheval lui avait appris qu'il est dangereux de reprendre trop tôt ses activités.

Elle s'assit au bord du lit et dit en souriant : — Vous allez mieux, mais je sais que parler vous est encore pénible, alors c'est moi qui vais m'en charger avec votre permission.

L'expression dans les yeux de Lord Helstone lui parut encourageante et elle poursuivit : — Il faut vous dépêcher de guérir. J'ai beaucoup de choses à vous raconter. Vraiment sensationnelles !

Se rendant compte qu'elle avait éveillé son intérêt, elle continua :

— Au cirque où j'étais, un des clowns — un Français — possédait des livres qu'il avait apportés de son pays. L'un d'eux contenait l'histoire de Godolphin Arabian.

Elle s'arrêta, puis demanda : — Etes-vous trop fatigué pour que je vous la dise ?

Il eut un mouvement de tête négatif à peine perceptible.

— Quand je l'ai lue, j'ai été navrée à l'idée que je n'aurais jamais l'occasion de vous revoir pour vous en parler. Vous la connaissez peut-être en partie mais pour moi c'était de la nouveauté.

Il ne cessa de l'observer pendant qu'elle commençait ses explications.

— A l'origine, Godolphin Arabian s'appelait Scham. C'était un cheval arabe qui avait été offert au roi Louis XV par le Bey de Tunis en 1731. Un esclave appelé Agba qui le soignait depuis le temps où il était poulain et qui était sourd-muet avait accompagné Scham et les sept autres chevaux arabes qui faisaient partie du cadeau du Bey.

Les yeux de Calista brillaient et sa voix était tout animée en racontant que le roi de France se montrait non seulement piètre cava-

lier mais aussi timoré à cheval, alors que Scham était un animal vif et plein de feu.

Le roi avait ordonné à son grand écuyer de se débarrasser de tous ses chevaux arabes, si bien que Scham et Agba tombèrent entre les mains d'un transporteur de bois.

Le ton de Calista se fit plus grave en relatant que le charretier s'était révélé la plus méprisable brute de toute la ville de Paris, d'une cruauté incroyable, si bien qu'Agba et Scham avaient dû travailler nuit et jour pour gagner leur pitance.

Ils étaient réduits à la portion congrue et battus continuellement. Ils ne trouvèrent de consolation à leur misère que dans l'amitié d'un petit chat que Scham avait pris en affection et léchait du bout de la langue. Les animaux devinrent inséparables.

— Puis la chance tourna, continua la jeune fille. L'année suivante, en janvier, la rue Dauphine à Paris avait été rendue glissante par le verglas et un rassemblement s'était formé pour regarder un charretier qui fouettait et donnait sans merci des coups de pied à un cheval tombé à terre.

Un sanglot lui étrangla la voix.

— Il s'était affaissé entre les brancards d'un fardeau chargé de trop de bois pour se forcer. Par bonheur, un certain Edward Coke, un Anglais, vint à passer. Il vit le corps martyrisé et plein de sang du cheval, et un petit homme à la peau brune qui s'était couché sur l'animal pour lui servir de bouclier et parer les coups.

« Mr. Coke, qui était Quaker, acheta le cheval par bonté et en guise d'action de grâce pour remercier Dieu à l'occasion de la naissance d'un petit-fils. Quand il partit pour l'Angleterre, il découvrit qu'il avait acquis non seulement un cheval mais aussi un homme et un chat !

Calista ajouta que, malheureusement, une fois en Angleterre et l'étalon rétabli dans sa beauté native, sa robe baie soyeuse luisante de santé, il refusa de se laisser toucher ou monter par personne d'autre qu'Agba.

Ce refus se traduisit par des manifestations

violentes de hargne et, après que plusieurs candidats cavaliers eurent été blessés, Mr. Coke perdit patience.

A ce point de son récit, Calista joignit les mains et de nouveau un sanglot vibra dans sa voix.

— Une fois de plus, le magnifique animal et son fidèle Agba connurent des mauvais jours.

« Leur nouveau propriétaire, un certain Mr. Rodgers, battait le cheval et Agba se jeta sur lui. Agba fut arrêté et enfermé dans la prison de Newgate.

« Puis le hasard changea encore leur destin du tout au tout !

L'histoire du cheval et du petit homme à la peau sombre qui l'aimait si fort fut racontée à Sarah Jennings, duchesse du Marlborough, expliqua Calista. Touchée, elle se rendit à Newgate avec son beau-fils Lord Godolphin et ils parvinrent à faire libérer Agba.

Le Bédouin les conduisit à l'écurie qui abritait Scham et Lord Godolphin, qui s'intéressait à la race arabe, acheta l'étalon de Mr. Rodgers.

Cependant sa nouvelle acquisition n'avait pas fait grande impression sur Lord Godolphin. Il mit Scham au vert et n'y pensa plus.

Mais Agba croyait à la destinée de Scham qui lui semblait indiquée par un croissant blanc sur la couronne de son sabot arrière droit.

Le Bédouin s'arrangea pour que Scham — à présent connu sous le nom de Godolphin Arabian (L'Arabe de Godolphin) parce qu'à cette époque les chevaux prenaient le nom de leur propriétaire — couvre en secret Roxana, une jument illustre.

Quand on s'en aperçut, Scham et Agba furent exilés dans un domaine éloigné jusqu'à ce que le poulain de Roxana, appelé Lath, se révèle un cheval si extraordinaire qu'Agba fut pardonné.

Calista poussa un profond soupir et dit :

(A suivre)

Procès-verbal de la séance du Conseil général du vendredi 9 mars 1979 à 19 h. 45, salle du Conseil général, Hôtel de Ville

Présidence de Mme Nicole Gabus, Présidente. 36 membres sont présents. Membres excusés : Mme D. Leimgruber, MM. Y. Lebet, M. Quartier, J. Riedweg et E. Schulze. Le Conseil communal in corpore participe à la séance.

Naturalisation

Soumise au vote, la demande d'agrégation présentée par M. Giuliano VIA-LI, ingénieur E.T.S., de nationalité italienne, est acceptée par 34 voix.

Modification du Fonds de retraite du Conseil communal

Conformément à l'art. 32 du Règlement général, les Conseillers communaux, à l'exception du Président de la ville, se retirent durant la discussion de cet objet.

M. Claude LEIMGRUBER tient d'emblée à préciser que le groupe POP accepte les propositions soumises.

Tout en considérant que le droit à la retraite après 8 ans de fonction et 45 ans révolus, avec une pension correspondant au 35 pour cent du dernier traitement, est un peu généreux, il ajoute que son groupe compte tenu de l'ensemble du problème, se rallie à toutes les propositions présentées, sans proposer le renvoi du rapport à l'examen d'une Commission.

Au nom du groupe PPN, M. Pierre FAESSLER propose le renvoi du rapport à une Commission ad hoc, non pas pour amplifier les propositions émises qui rencontrent son approbation, mais pour avoir une discussion plus ouverte sur des problèmes qui ne doivent pas être évoqués en assemblée publique.

M. Elio PERUCCIO déclare que le groupe radical accepte sans autre remarque le rapport du Conseil communal qui a fait preuve d'un certain courage et surtout d'honnêteté.

Sur le fond du problème, M. Michel DUCOMMUN est également d'avis que ce règlement méritait une mise à jour. Les propositions de l'Exécutif sont tout à fait raisonnables, voire minimales. Elles constituent néanmoins un progrès par rapport aux dispositions actuellement en vigueur.

Etant donné la particularité de la fonction de Conseiller communal, il est logique que ledit règlement ne soit pas tout à fait identique à celui d'autres caisses de retraite. Dès lors, le groupe socialiste accorde son appui au projet déposé.

M. Francis JAQUET, s'exprimant à titre personnel, s'oppose à toute modification de ce règlement. Il lui semble en effet que l'on n'a plus le sens de la mesure. De plus, compte tenu de la situation économique, il lui apparaît que le moment est mal choisi pour améliorer les prestations du Fonds qui, actuellement déjà, sont substantielles. Si la fonction publique présente des risques, il importe tout de même de souligner que ces derniers se renouvellent une fois tous les quatre ans alors qu'aujourd'hui, dans certains milieux de l'industrie, ces risques se renouvellent à chaque fin de mois !

Ayant relevé que les réserves mathématiques du Fonds n'assureraient pas pour longtemps les charges supérieures découlant des présentes propositions de l'Exécutif, M. Jaquet estime utile de mentionner que le versement budgétaire annuel destiné à l'alimentation du Fonds s'élève à 35.000 fr. Ces divers éléments l'obligent à refuser le rapport présenté.

M. Jean-Maurice MAILLARD : Le groupe socialiste déplore les attaques systématiques et continuelles du préopinant à l'égard des fonctionnaires communaux et, aujourd'hui, des élus. Il ne saurait tolérer plus longtemps une telle attitude d'un conseiller général qui fait montre de l'obscurantisme le plus opaque et dont les interventions prennent la forme d'une idée fixe dans son sens le plus péjoratif. Face à de tels agissements, on peut vraiment se demander si les interventions de M. Jaquet ont toujours pour but de sauvegarder l'intérêt général. C'est pour cette raison, conclut M. Maillard, que nous ne prêterons plus dorénavant attention aux déclarations de M. Jaquet.

Etant donné la position prise par les autres groupes, M. Pierre FAESSLER déclare que le groupe PPN renonce à proposer le renvoi de ce rapport. A titre personnel, il pense qu'il serait utile de revoir le principe de la pension servie à une veuve en cas de remariage. Il est en effet malheureux que, dans ce cas, l'intéressée perde le droit à sa rente alors qu'en se dispensant de se présenter devant l'Officier d'Etat-civil, elle ne met pas fin au service de sa rente.

M. Francis JAQUET ajoute qu'il n'a en l'occurrence fait aucune attaque personnelle, s'étant borné à préciser son opposition de principe aux améliorations proposées.

M. René FELBER, Président de la ville, remercie les groupes de leur objectivité. Après avoir rappelé les éléments qui ont amené l'Exécutif à suggérer un certain nombre de modifications au Règlement de 1967, il souligne que ce dernier était moins généreux que celui qui était en vigueur

avant 1967. Par ailleurs, s'il n'est nullement question aujourd'hui d'instaurer un régime de retraite identique à celui en vigueur dans d'autres villes de notre pays, nous devons néanmoins tenter d'offrir aux membres de l'Exécutif prenant leur retraite des conditions comparables à celles régissant la Loi sur la caisse de pensions de l'Etat.

Le versement budgétaire annuel est demeuré inchangé depuis 1968, car les revenus du Fonds ont suffi à couvrir les charges. Il est bien entendu qu'une telle modification de ce montant pourra être revue en fonction de l'évolution de la situation et lors de l'élaboration du budget réglementaire soumis à l'approbation du Législatif.

S'agissant d'un groupe de cinq personnes, il est évident qu'il est hors de question de parler de réserve mathématique et de procéder à des calculs actuariels.

M. Felber réitère les remerciements du Conseil communal à l'attention des groupes pour l'aide apportée à régler ce problème.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est acceptée par 31 voix contre 2. L'arrêté portant sur l'approbation du Règlement modifié du Fonds de retraite du Conseil communal est voté par 31 voix contre 2.

Vente d'un immeuble

Mme Evelyne FATON, au nom du groupe radical, souscrit à la proposition de vente de l'immeuble Malakoff 20, pour autant que ce dernier puisse être considéré comme salubre dans son état actuel.

M. Jean-Pierre FRANCON donne l'accord du groupe socialiste en s'étonnant toutefois du temps qui s'est écoulé entre la consultation de la Commission des T.P. et le dépôt du présent rapport.

M. Joseph HUOT indique que le groupe PPN appuie la proposition de vente de cet immeuble.

M. Laurent DONZE se plaît à relever l'heureuse conclusion de cette affaire, aboutissant à la vente de Malakoff 20 à la famille qui l'occupe depuis fort longtemps.

M. Frédéric BLASER, Directeur des Travaux publics, remercie les groupes de l'accueil réservé à la proposition de l'Exécutif.

Il informe que, tout en étant habitables, les logements de cet immeuble nécessiteront des travaux d'entretien.

Quant à la présentation de ce rapport, elle est intervenue aussi vite que possible, tout en admettant qu'il convenait d'accorder à l'acquéreur un temps suffisant de réflexion et d'étude des travaux à envisager.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est acceptée à l'unanimité. L'arrêté relatif à la vente à M. Claude Grütter des articles 710, 711 et 4383 du cadastre du Locle à la Malakoff, pour le prix de 5000 fr. est voté à l'unanimité.

Vente de terrains

MM. Joseph HUOT, au nom du groupe PPN, et Laurent DONZE, au nom du POP, déclarent approuver les propositions de ventes de terrains à la Côte de la Jaluse et aux Bosses.

Mme Jacqueline MAILLARD en fait de même pour le groupe socialiste, tout en formant le vœu que l'accès piétonnier provisoire reliant le secteur de la Jaluse à la piscine deviennent bientôt une réalité.

M. Ulysse BRANDT informe que le groupe radical adhère à l'ensemble des propositions de l'Exécutif.

M. Frédéric BLASER, Directeur des T.P., prend note du vœu relatif au sentier de la Jaluse. Il ajoute que le Conseil communal projette également la terminaison de l'escalier du chemin de l'Argillat, partie supérieure, l'aménagement d'une main courante au passage dit « des poules » ainsi que celui de la liaison de la « Banade », étant entendu que ces désirs sont fonction des moyens financiers. Si le Législatif entend accentuer le rythme des investissements, libre à lui d'en décider !

La discussion est close.

La prise en considération du rapport concernant deux ventes de terrains à la Côte de la Jaluse est acceptée à l'unanimité.

Les arrêtés portant d'une part sur la vente à M. Joseph Férard d'une parcelle de terrain d'environ 1.300 m² à détacher de l'art. 6867 du cadastre du Locle à la Côte de la Jaluse, au prix de 5 fr. le m² et, d'autre part, sur la vente à M. Roland Fidel d'une parcelle de terrain d'environ 730 m² à détacher de l'art. 6867, au prix de 5 fr., le m², sont votés à l'unanimité.

La prise en considération du rapport traitant de trois ventes de terrains au lieu dit « Les Bosses » est acceptée à l'unanimité. Il en est de même des trois arrêtés relatifs aux ventes suivantes :

1) Art. 6937 du cadastre du Locle à la Combe-Sandoz, de 1412 m², au prix de 5 fr. le m² à M. Michel Borel domicilié à La Chaux-de-Fonds.

2) Art. 6941 du cadastre du Locle à la Combe-Sandoz, de 969 m², au prix de 5 fr. le m² à M. Gilbert Frère domicilié à La Chaux-de-Fonds.

3) Art. 6945 du cadastre du Locle à la Combe-Sandoz, de 1043 m², au prix de 5 fr. le m², à M. Jacques-Alain Perrin domicilié au Locle.

Désignation d'une route

M. Francis JAQUET relève que, bien que nous soyons en présence d'une proposition du Conseil communal, l'auteur de l'article paru dans une « Tribune libre » de l'Impartial suggère de donner à cette route le nom d'un citoyen loclois qui s'est distingué par sa carrière d'idéaliste, à savoir Henri Jaquet, père de l'orateur.

S'exprimant au nom du groupe radical, qui tient à honorer la mémoire d'une personnalité qui a particulièrement marqué la vie de la cité, l'orateur propose de donner à cette route le nom de « Rue Henri Jaquet ».

Mme Louise JAMBE remercie le Conseil communal de son rapport. Le groupe socialiste qui estime judicieux dans la mesure du possible, de maintenir les noms des lieux-dits connus de tous, approuve le vote de l'arrêté.

M. Laurent DONZE pense qu'il serait effectivement bon que la Commission de désignation des rues songe à l'occasion à honorer des citoyens qui ont œuvré pour le bien de la cité ; personnellement, sa préférence va à la désignation de rues portant des noms de personnes plutôt que des noms de fleurs. En l'occurrence toutefois, il ne lui paraît pas opportun de retenir le nom d'Henri Jaquet, tout en lui reconnaissant ses qualités d'idéaliste. En conclusion, M. Donzé approuve la désignation « Chemin des Bosses » qui situe bien cet endroit.

M. Hermann WIDMER relate par le menu les délibérations de la Commission qui a été saisie de trois propositions. Finalement, elle a retenu le nom de « Chemin des Bosses ».

Au nom du groupe PPN, M. Claude-Henri CHABLOZ se rallie au vote des rapport et arrêté, tout en recommandant, lors d'une prochaine désignation de rue, d'honorer éventuellement un grand Loclois.

Dans le cas particulier et étant donné que l'accès aux courts de tennis est intitulé « Chemin des Bosses », M. Chablot, préférerait, dans la perspective d'éviter toute confusion, que l'on retienne le nom de « Route des Bosses ».

M. Marcel GARIN, qui s'est penché à plusieurs reprises sur le passé de la ville, indique avoir remarqué souvent le nom d'Henri Jaquet ; il ne peut par conséquent qu'appuyer la proposition radicale.

M. Frédéric BLASER, Directeur des Travaux publics : nous n'aurions pas imaginé que la proposition du Conseil communal et de la Commission susciterait une telle discussion. Il est pourtant vrai que ce n'est pas la première fois que le Législatif se passionne quelque peu pour un tel sujet. Par conséquent, il conviendra, lorsque nous envisagerons de retenir le nom d'un citoyen émérite, de peser le pour et le contre afin d'éviter si possible des mécontentements. Après expérience, il est apparu qu'il était préférable qu'un certain temps s'écoule entre le décès d'une personnalité et la désignation d'une rue portant son nom, de manière à ce que seul le souvenir de ses qualités subsiste.

Ayant précisé que la route construite dans ce secteur rejoindra plus tard celle de la Joux-Pélichet, M. Blaser indique que l'appellation proposée « Chemin des Bosses » s'appliquera également à l'actuel chemin accédant aux installations du Club de tennis. Il recommande donc le vote de l'arrêté proposé.

La discussion est close.

L'arrêté désignant la route reliant le chemin de la Combe-Sandoz à celui de la Joux-Pélichet sous le nom de « Chemin des Bosses » est voté par 27 voix contre 6.

Consolidation de la situation financière de l'Hôpital

M. Maurice HUGUENIN déclare qu'après s'être penché attentivement sur cet objet, le groupe socialiste, soucieux du maintien d'une situation financière saine de l'Hôpital, acceptera le vote du rapport du Conseil communal.

Dans le cadre des remarques générales, M. Huguenin se demande pourquoi l'Hôpital a attendu l'intervention du Service cantonal de la santé publique pour envisager la consolidation des comptes courants. De plus et en raison de la participation supplémentaire de l'Etat à valoir sur les amortissements comptables et les intérêts passifs, cette institution n'aurait-elle pas été à même de procéder à des amortissements financiers ? Enfin, il remarque que la prise en charge de la participation annoncée ne provoquera pas

le déséquilibre des comptes communaux, ceci d'autant plus que les subventions allouées à l'Hôpital en 1959 et 1962 seront totalement amorties à fin 1980.

Ayant remercié l'Exécutif de son rapport, M. Ulysse BRANDT annonce l'accord du groupe radical concernant les opérations financières énoncées dont l'influence sur les comptes communaux ne sera pas très importante.

Faisant part de l'approbation du groupe PPN, M. Jean SIGG considère que l'apport des pouvoirs publics est indispensable au fonctionnement des établissements hospitaliers. Il estime en outre que le maintien du caractère privé de la Fondation de l'Hôpital présente des avantages certains.

Après avoir souligné que l'adaptation des salaires du personnel de l'Hôpital intervenu récemment était nécessaire, M. Sigg remarque que la situation de ce personnel est identique à celle des autres établissements du canton. Dans ce domaine, il faut reconnaître que la comparaison avec des cantons voisins ne peut pas être faite.

M. Jean-Pierre BLASER tient à préciser que le groupe POP se rallie aux mesures de soutien financier présentées par le Conseil communal.

Au nom du Conseil communal et de l'Hôpital, M. Frédéric BLASER remercie les groupes de l'accueil favorable qu'ils viennent d'accorder au rapport d'information de l'Exécutif.

Le fait que la consolidation des comptes courants ne pouvait pas être envisagée sans l'appui de la Commune explique le retard apporté à la régularisation de ce problème.

Ayant relaté les entretiens échangés avec les établissements bancaires, M. Blaser expose la nature des mesures qui seront prises dans le but d'assurer l'amortissement des dettes consolidées, tout en diminuant l'importance des charges d'intérêts de l'Hôpital. Il précise que la participation communale, à raison de 2 pour cent des emprunts consolidés, se répercutera dans le cadre des opérations du bilan communal, où elle prendra la forme d'un prêt consenti en faveur de l'Hôpital. Sur le plan des amortissements financiers proprement dits, M. Blaser estime qu'ils ne sont pas envisageables dès le moment où les comptes d'exploitation de cet établissement font ressortir un déficit.

Parlant de la qualité des soins qui sont prodigués à l'Hôpital, le porte-parole du Conseil communal tient à rendre hommage à la Direction médicale, aux médecins ainsi qu'à l'ensemble du personnel de cet établissement qui, par leur fructueuse activité, favorisent sa bonne renommée.

Tout en réservant la décision du Législatif, M. Blaser indique que le Conseil communal n'envisage pas l'opportunité de modifier le caractère privé de la Fondation de l'Hôpital.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

Raccordement au réseau suisse de gaz naturel

M. Francis JAQUET, dans une longue intervention, aborde les problèmes généraux, desquels nous extrayons les quelques points suivants : l'arrivée du gaz naturel est aussi une affaire de quantité d'énergie à vendre ; pour permettre un développement normal de cette nouvelle énergie, il conviendrait que le prix de revient de la thermie ne soit pas beaucoup plus élevé que celui de la thermie - mazout. Chacun étant convaincu de la nécessité de s'ouvrir une politique de diversification des énergies, il faut préalablement à tout choix, étudier à fond les conditions particulières de chaque région. Il est utile de rappeler que le prix du gaz naturel au Locle sera toujours plus élevé qu'en plaine. En raison d'imprévus inévitables, le prix approximatif de la thermie à l'entrée du réseau d'IGESA atteindra 4 à 5 cts. Le calcul figurant dans le rapport est valable pour autant que la consommation de 80 millions de thermies soit garantie.

Citant le rapport de la Commission fédérale, M. Jaquet demande si notre région se trouve dans la zone prévue pour l'introduction du gaz naturel. Vu le potentiel énergétique élevé de cette énergie, la combinaison chaleur-force, qui constitue une innovation, mériterait d'être étudiée sur le plan cantonal.

Estimant que la fondation d'une nouvelle société se préoccupant uniquement de l'énergie gazière est actuellement une erreur, l'orateur préconise plutôt la création d'une société énergétique cantonale englobant tous les problèmes de ce type. Il est d'avis que notre participation à GANSA devrait être proportionnelle au nombre d'habitants de chaque ville, puis il s'étonne par ailleurs que le Législatif n'ait pas connaissance des statuts de la nouvelle société en formation.

L'orateur aborde ensuite quelques aspects particuliers. A propos de la demande de crédit pour l'étude des conséquences techniques et financières, il

aurait été logique que celle-ci intervienne avant que nous soyons appelés à nous prononcer sur le fond du problème en toute connaissance de cause. Sur ce point-là, le Conseil communal n'a pas fait montre de prévoyance, ceci d'autant plus qu'il savait depuis longtemps que l'introduction de cette énergie nécessiterait des études adéquates. Nous nous voyons donc contraint de l'en blâmer, déclare M. Jaquet.

Qu'advient-il si cette étude démontre que le prix de la thermie de gaz naturel n'est pas compétitif ?

Sans être opposé au gaz naturel, le groupe radical, annonce M. Jaquet, ne peut pas souscrire à une politique d'amateur. Il se prononcera au sujet de la participation de la Commune à GANSA après avoir entendu la réponse du Conseil communal.

Revenant à l'étude qui sera entreprise sur le plan local, il souhaite qu'il soit fait appel à la collaboration d'un organisme neutre garant d'objectivité. Après avoir énuméré les éléments qui détermineront le prix de revient de la thermie, il n'exclut pas que les investissements et les frais incombant à la Commune pourraient plus que doubler le prix de la thermie-gaz par rapport au prix à l'entrée d'IGESA.

Pour terminer, M. Jaquet s'arrête à la qualité du réseau. Selon les calculs auxquels il s'est livré, il résulte que le traitement au Pénétrol a permis d'économiser 4 pour cent de gaz de craquage. La perte actuelle du réseau local qui se situe à 7 pour cent paraît normale par rapport à la moyenne suisse. Toutefois et consécutivement à l'introduction du gaz naturel, les fuites s'accroîtront. Il faudra donc s'attendre, selon le rapport de 1975 sur l'analyse du gaz et, dans le meilleur des cas, à perdre, par simple effet de fuite, le quart de la nouvelle énergie qui sera introduite dans notre réseau. L'entreprise d'une étude sérieuse se justifie donc.

En conclusion dit-il, nous sommes inquiets et indécis pour accorder notre soutien à la société GANSA en raison des risques incontrôlés que nous prendrons.

M. Jean-Maurice MAILLARD s'exprime au nom du groupe socialiste, qui a prêté beaucoup d'attention à l'examen de ce rapport. Avant toute chose, il tient à relever l'excellente qualité et la grande objectivité dudit rapport. Il en remercie l'Exécutif. Il fait également part de sa satisfaction à propos de l'initiative qu'a prise le Conseil communal en organisant une séance d'information.

Depuis de nombreuses années, le problème des approvisionnement en énergie a préoccupé les Autorités de notre région. Sans revenir sur l'histoire du gaz, il est utile de rappeler qu'en créant IGESA en 1964, les Autorités responsables avaient opté pour la meilleure solution envisagée à cette époque. Chacun connaît l'évolution récente de la situation et les désagréables répercussions dues au marché du pétrole. Actuellement, la production du gaz de craquage n'étant plus compétitive, il est urgent de trouver d'autres sources d'énergie et de se tourner vers le gaz naturel. La possibilité de raccorder au réseau suisse est intéressante à plus d'un titre. En effet, l'approvisionnement peut être assuré à un prix relativement bas. D'autre part, le fait de pouvoir bénéficier de deux alimentations constitue un facteur de stabilité appréciable. Un autre élément non négligeable est le caractère non polluant du gaz naturel. Il est incontestable que cet aspect du problème a une influence dans ce choix.

M. Maillard ajoute que son groupe est conscient que l'introduction du gaz naturel entrainera inévitablement des investissements importants dont il est difficile de déterminer actuellement le montant exact.

Il est par conséquent tout à fait judicieux de donner suite à la proposition du Conseil communal d'entreprendre une étude adéquate. Sur ce point, nous faisons confiance au Conseil communal afin que le maximum de ces travaux soient exécutés par les services communaux.

En résumé, le groupe socialiste vote le rapport et les deux arrêtés présentés.

M. Pierre FAESSLER remercie également le Conseil communal de l'excellent rapport fourni et de la séance d'information qu'il a bien voulu organiser. Il est fort probable que, dans chaque groupe, les mêmes questions sont revenues sur le tapis. Le PPN, pour sa part, regrette aussi que l'étude proposée ne soit pas aujourd'hui terminée et que nous ne disposions pas de cet élément pour rendre notre décision. Des inconnues subsistent également au niveau des prix qui seront pratiqués par les producteurs de ce gaz, ceci malgré les garanties de contrat obtenues pour 20 ans. Il en est de même de l'intervention éventuelle de la LIM. Pourrions-nous enfin consom-

Suite de la page 41

mer la quantité de gaz pour laquelle nous sommes inscrits ?

Bref, en face des avantages que représente cette proposition de raccordement, nous ne pouvons pas nous arrêter à ces objections. Dès lors, M. Faessler pense qu'il importe de prendre cette option fondamentale en raison notamment des recommandations de la Commission fédérale pour une conception globale de l'énergie et des expériences probantes faites par la ville de Neuchâtel. Il faut de plus considérer qu'il s'agit d'une source d'énergie alimentant l'Europe entière. Enfin, si nous ne prenons pas ce risque, il faut savoir que nous tomberons dans une impasse car il sera impensable d'envisager une accumulation constante des déficits actuels de notre service du gaz.

C'est la raison pour laquelle le groupe PPN acceptera les propositions faites tout en amendant le premier arrêté en y insérant le nouvel article suivant :

Art. 3. - Le Conseil communal est chargé d'intervenir par les voies et moyens appropriés en vue de réaliser la péréquation du prix du gaz au plan cantonal.

Si cette disposition n'a rien d'impératif, il nous paraît néanmoins tout indiqué de chercher à réaliser ce vœu, partant de l'idée que ce n'est pas aux Montagnes neuchâteloises à subir les effets de leur éloignement.

Monsieur Jean-Pierre BLASER remarque aussi la clarté de ce rapport qui revêt beaucoup plus d'importance qu'une simple étude. Le projet soumis implique un choix politique dont les conséquences seront importantes tant pour l'avenir économique que financier de la ville. La Société GANSA en création devra consentir de gros investissements. Il faut aussi savoir qu'une fois la décision prise, il ne sera plus possible de revenir en arrière.

Sur le fond du problème, le groupe POP est d'avis que l'évolution du niveau des énergies se fera selon le niveau de la consommation proprement dite des énergies disponibles, pétrole, charbon, énergie nucléaire, et le gaz. Partageant les conclusions du rapport, quant au choix du gaz naturel, M. Blaser, s'en distance cependant quelque peu sur certains points tout au moins. Après avoir souligné entre autres la politique des grandes compagnies toujours axées sur le profit tout en jouant sur les deux tableaux et la politique des prix, l'orateur constate que nous sommes en définitive les jouets d'une immense spéculation.

Considérant que les discussions du rapport sont liées à la situation actuelle, M. Blaser estime qu'il aurait été préférable que l'étude proposée soit entreprise avant toute prise de position. De plus, il soulève le problème de l'établissement de la parité des prix entre les sortes d'énergie ; ni le gaz, ni l'électricité ne doivent être en concurrence. C'est un principe de justice. Il souhaite que l'on s'engage dans cette voie tout en espérant que bientôt le problème de la parité des prix sera résolu, non seulement sur le plan cantonal, mais pour l'ensemble du pays.

M. Blaser ayant précisé le soutien qu'il apporte à l'amendement PPN, propose les solutions complémentaires suivantes : réservation de quelques sièges au sein du Conseil d'administration de GANSA aux représentants des consommateurs et limitation à deux des mandats représentatifs des Conseillers communaux au sein de Conseils d'administration relevant d'une même sphère d'activité.

En conclusion, le groupe POP se rallie aux propositions contenues dans ce rapport.

M. Francis JAQUET appuie sans réserve l'amendement PPN qui rejoint les préoccupations du groupe radical.

Au nom du Conseil communal, M. Jean-Pierre RENK, Conseiller communal, Directeur des S.I., sait gré de l'accueil quasi unanime réservé à ce rapport. Il y a tout lieu également d'être satisfait de la décision qui vient d'être prise par le Législatif du chef-lieu. Souhaitons que le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, le 21 mars prochain, puis le Grand Conseil au cours de sa session des 25 et 26 de ce mois, adoptent une position identique.

M. Renk tout en insistant sur l'importance de la décision politique à prendre, relate les divers arguments cités à l'appui de ce rapport. Même si ce problème soulève certaines difficultés, la réalisation d'un plan cantonal dans le secteur énergétique constitue une garantie incontestable.

En répondant aux questions posées, M. Renk apporte quelques compléments notamment en ce qui concerne le prix de pool, applicable à la sortie d'Altavilla à l'ensemble des actionnaires preneurs, aux pourparlers entrepris au lendemain de la crise du pétrole, à l'intérêt qu'IGESA a toujours porté à l'arrivée du gaz naturel dans notre pays, aux dispositions prises pour couvrir nos besoins potentiels pendant une première durée de 20 ans, etc. etc.

Au sujet du prix de vente du gaz et en raison de la situation des villes des Montagnes, M. Renk n'exclut pas l'existence d'une différence entre le bas et le haut du canton. En outre, il n'est présentement pas possible d'articuler l'ampleur de l'aide financière que nous obtiendrons cas échéant par le trau-

chement de la Loi sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne. Il coule de source enfin qu'il était impensable que les Montagnes neuchâteloises projettent à elles seules la réalisation d'un tel projet.

Quant à la fondation de GANSA, ajoutons que ses statuts seront calqués sur ceux d'ENSA et que la composition du Conseil d'administration donnera lieu à la présentation de contre-propositions émanant des Conseils communaux des trois villes.

A propos de l'amendement PPN, le Conseil communal souhaiterait que l'arrêté concerné ne subisse aucune modification étant donné que sa forme est similaire à celui adopté par la ville de Neuchâtel. M. Renk demande à ce groupe s'il accepte de retirer son amendement, le Conseil communal lui donnant d'ores et déjà l'assurance qu'il veillera à obtenir un prix de pool sur le plan cantonal.

Quant au pouvoir décisionnel, M. Renk indique d'une part que c'est au travers des organes de GANSA proprement dit que les consommateurs seront représentés et que d'autre part le Conseil communal examinera la question de la limitation éventuelle des mandats.

Sachant que ce projet était pendant depuis de nombreuses années déjà, M. Francis JAQUET persiste à penser qu'il aurait été indispensable de prévoir, il y a un an déjà, une étude sérieuse car aujourd'hui nous nous trouvons dans une situation inextricable en étant appelés simultanément à nous prononcer sur l'entreprise d'une étude et la participation de la Commune à GANSA sans avoir une idée exacte de l'aventure que nous allons vivre.

M. Jean-Pierre RENK, Conseiller communal, Directeur des S.I., apporte encore quelques informations en rapport aux délais impartis pour permettre à GAZNAT de négocier ses contrats, tout en annonçant que le prix de la thermie de gaz naturel sera nettement plus bas dans une solution cantonale que celui obtenu selon le système de craquage. En outre, il est précisé que notre région se trouve effectivement classée en zone favorable selon les critères mêmes de la commission fédérale.

M. Francis JAQUET : tenant compte des affirmations du Conseil communal, le groupe radical ne s'oppose pas dans un premier temps à ce que la Commune participe à la création de GANSA. Selon les résultats de l'étude qui sera entreprise, nous réservons donc notre attitude future face à cette nouvelle société comme à l'introduction du gaz naturel en notre ville.

M. Elio PERUCCIO : Il faut effectivement admettre que cet objet soulève nombre de questions auxquelles nous ne sommes pas à même de répondre. Par ailleurs, qu'advient-il de la société IGESA ? M. Peruccio déclare qu'il votera néanmoins les arrêtés par solidarité étant donné que pour une fois le canton vient à notre rencontre.

M. FELBER, président de la ville, tient d'abord à préciser que M. Jaquet a interprété d'une manière un peu facile certains éléments de ce dossier, puis il donne un reflet des activités déployées sur le plan suisse par les grandes sociétés de la branche, tout en soulignant que la création d'Unigaz SA, société qui est chargée de la construction et de l'exploitation de la conduite allant de Mülchi à Orbe, remonte au mois de décembre 1978 seulement. Quant au problème du prix de vente du gaz naturel, il sera pratiquement impossible de démarrer avec un prix de pool. Il importera cependant de procéder par étapes dans la perspective d'aboutir à une tarification identique pour toutes les sources d'énergie, électricité et gaz notamment. Sur ce point, le Président de la ville donne l'assurance que le Conseil communal prend acte, tout en le partageant, du souhait formulé.

Parlant des incidents éventuelles d'un report de décision, M. Felber rend attentif le Législatif au fait qu'il sera inutile d'intervenir lorsque le train sera passé !

La société IGESA demeurera, il est possible que la station de craquage puisse, dans la nouvelle situation, servir de relai en cas de panne ; en outre, sa transformation pour servir à d'autres buts n'est pas à exclure. Reconnaissons que cette longue discussion était intéressante et nécessaire.

M. Paul HUGUENIN remercie le Président de la ville d'avoir résumé la situation. Il est clair que nous allons prendre la décision de participer à GANSA en lui donnant le feu vert pour les achats d'énergie et la construction du gazoduc. N'étant pas certain que le prix de cette énergie sera parfaitement compétitif, il importe absolument d'obtenir la péréquation du prix du gaz au plan cantonal, faute de quoi nous risquerons de connaître une situation extrêmement difficile.

M. René FELBER, Président de la ville, rappelle que, pour la deuxième fois dans le domaine du gaz nous proposons une décision de principe qui va précisément répondre au vœu que vous avez exprimé à savoir la mise en place d'une politique régionale, voi-

re cantonale. Dans le cas particulier, par rapport à ce que s'est passé il y a 15 ans, ce pas paraît effectivement colossal.

L'étude qui sera entreprise permettra de déterminer l'ampleur des investissements dans les réseaux locaux. Par la suite, IGESA, les Autorités concernées ainsi que GANSA devront décider s'il est possible ou non de réaliser les investissements prévus.

Au sujet du prix de pool, nous sommes prêts, dans toute la mesure du possible, à tenir compte de l'opinion exprimée ce soir mais, pour des raisons pratiques et juridiques, le Président de la ville suggère le retrait de l'amendement.

Après les interventions de MM. Francis JAQUET et J.-P. RENK, Directeur des S.I., M. Pierre Faessler annonce le retrait de l'amendement tout en déposant aussitôt le projet de résolution suivant :

« Le Conseil communal est chargé d'intervenir par les voies et moyens appropriés en vue de réaliser la péréquation du prix du gaz au plan cantonal »

Conseil général du Locle

Pour une rue toujours plus belle

Au Crêt-Vaillant, la fête continue



Côté cour, on s'affaire pour apaiser les appétits de 100 convives.

Ils étaient plus d'une centaine, les amis du Crêt-Vaillant, qui avaient répondu, il y a une semaine à l'appel de leur comité et à l'invitation de M. Eric Pavillon, directeur de la Fondation J. et M. Sandoz, pour débattre, dans ses locaux, des divers problèmes à l'étude, s'agissant aussi — et surtout — de prendre une décision au sujet de l'organisation d'une nouvelle fête du Crêt-Vaillant. Il faut en effet rappeler que les festivités qui s'y sont déroulées, il y a bientôt deux ans, furent un véritable triomphe, provoquant même chez ses organisateurs un enthousiasme que le temps n'a pas freiné.

Au cours de la brève allocution qu'il a prononcée, M. Eric Pavillon, en salueant ses hôtes, a dit le plaisir qu'il éprouvait en recevant une aussi nombreuse assistance dans l'institution qu'il dirige, provoquant ainsi une occasion de plus de faire connaître la Fondation Sandoz, créant des contacts bénéfiques, tout en associant ses jeunes pensionnaires à un public sans cesse diversifié et aux événements les plus inattendus, s'agissant de réceptions, d'inaugurations ou d'assemblées des unes ou des autres de nos associations locales.

A son tour, M. P.-Alain Maire, qui fut tout à la fois le président et la cheville ouvrière de la première fête du Crêt-Vaillant, a dit lui aussi sa joie de retrouver tous ses amis et après quelques propos et indications sur le programme de la soirée, il les a abandonnés très vite aux soins d'une équipe de pensionnaires de la Fondation, qui, avec aisance, ont servi à leurs quelque cent hôtes, et dans un temps record, une délicieuse choucroute garnie préparée par le chef de cuisine, M. Comber, secondé dans sa tâche par MM. M. et F. Berger, bouchers de père en fils.

Cet excellent repas a été suivi de la projection d'un spectacle audiovisuel particulièrement remarquable sur la rue du Crêt-Vaillant, mettant en valeur et dans leurs meilleurs atours les trésors architecturaux et les curiosités qui la jalonnent.

POUR UN ÉCLAIRAGE MOINS ANONYME

L'atmosphère était ainsi favorablement créée pour aborder les sujets qui préoccupent les amis du Crêt-Vaillant, notamment le problème de l'éclairage sur lequel M. Pierre Graber, architecte communal, s'est penché avec compétence et dévouement. Une lanterne semblable à celles qui, jadis, éclai-

M. René FELBER, Président de la ville, prend acte du dépôt de cette résolution qui, conformément à l'art. 22 du Règlement général, figurera à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. Jean-Maurice MAILLARD déclare : le groupe socialiste, persuadé que le Conseil communal traitera avec beaucoup d'attention le problème de la péréquation du prix du gaz, aurait rejeté l'amendement proposé ; par contre, il votera la résolution ci-dessus.

M. Claude-Henri CHABLOZ pense qu'il est temps de conclure. Toutefois, il désire encore savoir ce qu'il en est exactement de nos engagements à l'égard de nos futurs fournisseurs.

M. René FELBER, Président de la ville, précise que nous devons nous prononcer jusqu'à la fin mars 1979 en passant commande de la fourniture annuelle. C'est donc de notre décision que découlera la possibilité pour GAZNAT de poursuivre les négociations pour déterminer les compléments d'approvisionnement nécessaires. Il est exact que nous encourons un risque. Ne pas l'assurer signifierait l'impos-

sibilité de garantir l'alimentation en gaz naturel de notre région.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

Un premier arrêté autorisant le Conseil communal d'une part à participer à la création de Gaz neuchâtelois SA (GANSA) et d'autre part à souscrire le 20 pour cent du capital social de Gaz neuchâtelois SA (GANSA), de 3 millions de francs, soit 600.000 fr., est accepté à l'unanimité.

Le second arrêté portant sur l'octroi d'un crédit de 80.000 fr. destiné à l'établissement d'une étude concernant les opérations nécessaires à l'arrivée du gaz naturel au Locle et leur coût détaillé est accepté à l'unanimité également.

M. Jean-Pierre RENK, Conseiller communal, signale le passage en notre ville, du 22 au 29 mars 1979, de l'exposition itinérante « Le gaz naturel dans le canton de Neuchâtel ». Il invite les membres du Législatif à l'inauguration de cette exposition, fixée au jeudi 22 mars à 18 h. 30 au Collège Jehan Droz.

Vu l'heure tardive, la Présidente clôt la séance à 22 h. 45 en indiquant que les autres points figurant à l'ordre du jour seront examinés au cours d'une séance de relèvement.

Vaillant ne s'étendrait-elle pas jusqu'à la hauteur du passage conduisant à la gare, comprenant dans sa numérotation tous les immeubles de la Grand-Rue, jusqu'au No 18.

UNE FÊTE DU CRÊT-VAILLANT EN 1980

Comme nous l'avons dit plus haut, l'évocation, par l'audio-visuel, de la fête du Crêt-Vaillant de 1977, devait provoquer un regain de dynamisme et d'enthousiasme pour récidiver dans le plus bref délai. Toutefois, et les interlocuteurs de M. P.-A. Maire en sont bien conscients, même avec l'expérience acquise, on ne peut pas, raisonnablement, organiser en trois ou quatre mois une manifestation aussi importante. Et comme en toute chose, il faut une tête, un cerveau, un maître de cérémonie, c'est par acclamations que M. Pierre-Alain Maire a été désigné pour assumer cette lourde responsabilité.

Fort de cet atout majeur, l'assemblée unanime a décidé avec enthousiasme qu'une deuxième fête du Crêt-Vaillant aurait lieu, mais en 1980. Un comité a été désigné pour se mettre très vite à l'ouvrage et si nous en jugeons par la détermination qui anime les promoteurs, l'édition 1980 de la fête du Crêt-Vaillant sera, elle aussi, comme la précédente, couronnée de succès. (Texte et photo rm)

Sur la pointe des pieds

Joseph est optimiste de tempérament. Il regarde le côté rose de la vie et tourne le dos au côté gris. Il pense que les ministres de la République disent la vérité ! Il fait confiance à ceux qui le dirigent et à ceux qui l'environnent. Joseph est heureux de nature. Jusqu'à maintenant sa tournure de caractère a gagné. Il a réussi ses paris.

Il vient de vivre une aventure qui a mis doublement du beurre dans ses... épinards. Retraité jovial et solitaire, il « sort » à midi et se mijote des trucs le soir ou pendant les « Ouïquendés ». Il aime bien se frotter une tranche de bœuf à la provençale.

Sa voisine est venue cogner à son huis ! — J'ai une boîte de haricots verts à manger jusqu'en janvier septante-neuf ! Qu'est-ce que je dois faire ? — Joseph a expliqué que la date était indicative ; que la boîte se présentait bien. Rien n'y fit. Les haricots devaient de plus en plus suspects. A tout prendre et à ne rien entendre, il a accepté de faire le cobaye. Il a mangé les haricots, sautés au beurre. Il a survécu. Gratuitement.

Sa belle-sœur a mis de l'ordre dans son frigo. Elle a sorti de l'armoire froide quelques plaques de beurre dont les échéances marquaient clairement l'été septante-huit : — Ce sera pour les pigeons ou les corbeaux !

Joseph a ramassé la matière grasse supposée échue et s'est graissé une demi-livre de spaghettis, s'est fait danser quelques steaks et s'est « velouté » des légumes cuits à l'eau. Délicieux ! Un goût de noisette !

Joseph ne se moque pas des dates indiquées sur les boîtes qu'il achète. Mais, à deux ou trois mois près, il s'en f... Il renifle le truc et... si ça sent bon... il fait ami-ami ! Si ça « yoyotte », il jette sans regarder !

S. L.

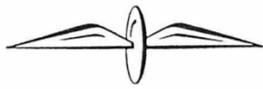


Crêt-Vaillant 28 : un projet de lanterne dans la réalisation, sur toute la rue, est peut-être proche.

Le cadeau, compagnon de route

Pour la confirmation de vos jeunes, c'est bien sûr... une montre ROTARY qui rythmera fidèlement leur vie au fil du temps et des saisons!

ROTARY



Montre automatique pour dames avec calendrier, boîte chromée étanche, cadran argenté, bracelet en cuir, 12 mois de garantie Coop.

139.-

Même modèle plaqué or avec cadran argenté/jaune, 12 mois de garantie Coop.

Montre à quartz pour messieurs avec affichage analogique et calendrier, boîte étanche, cadran argenté ou bleuté, bracelet en cuir, 12 mois de garantie Coop.

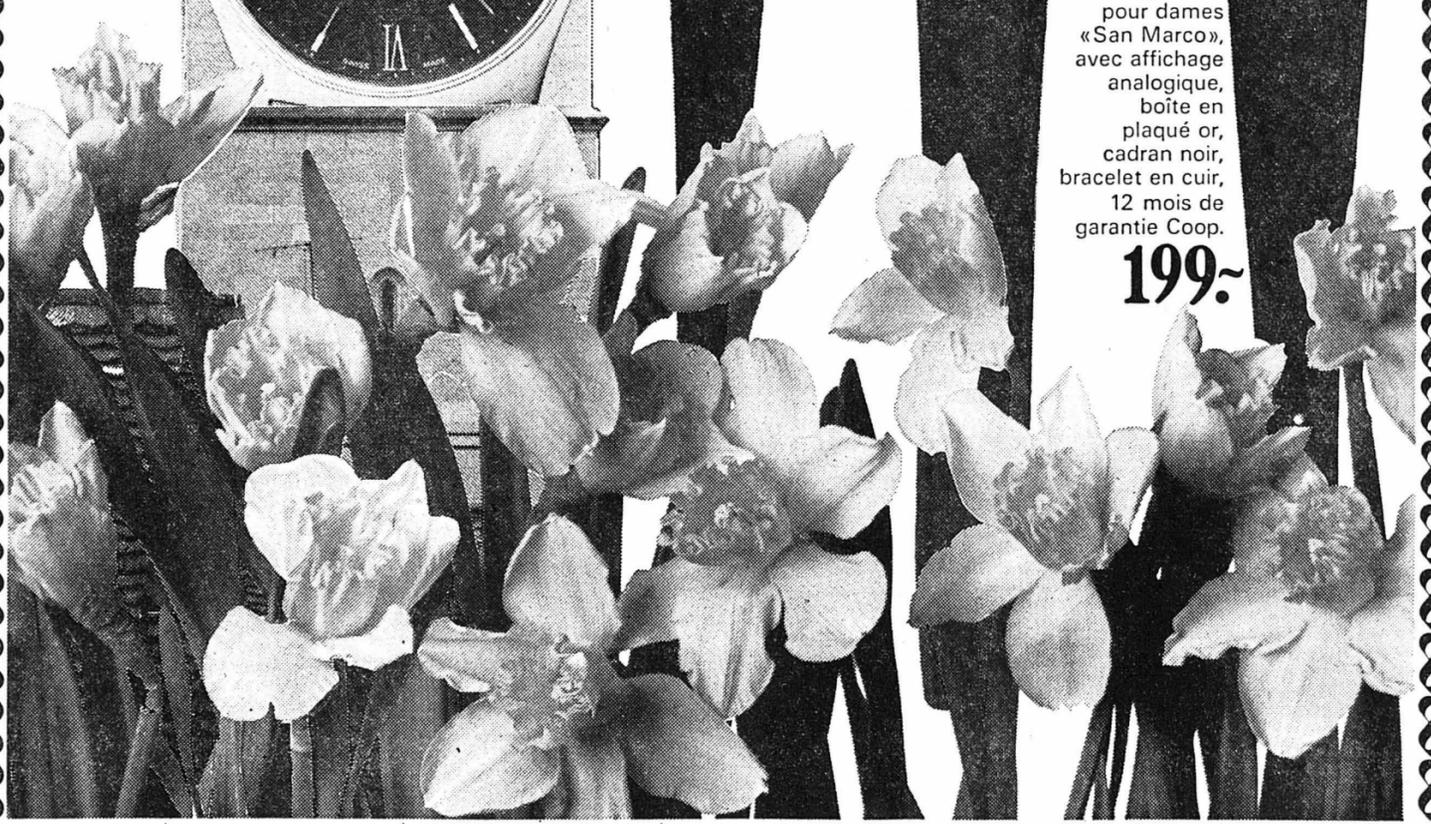
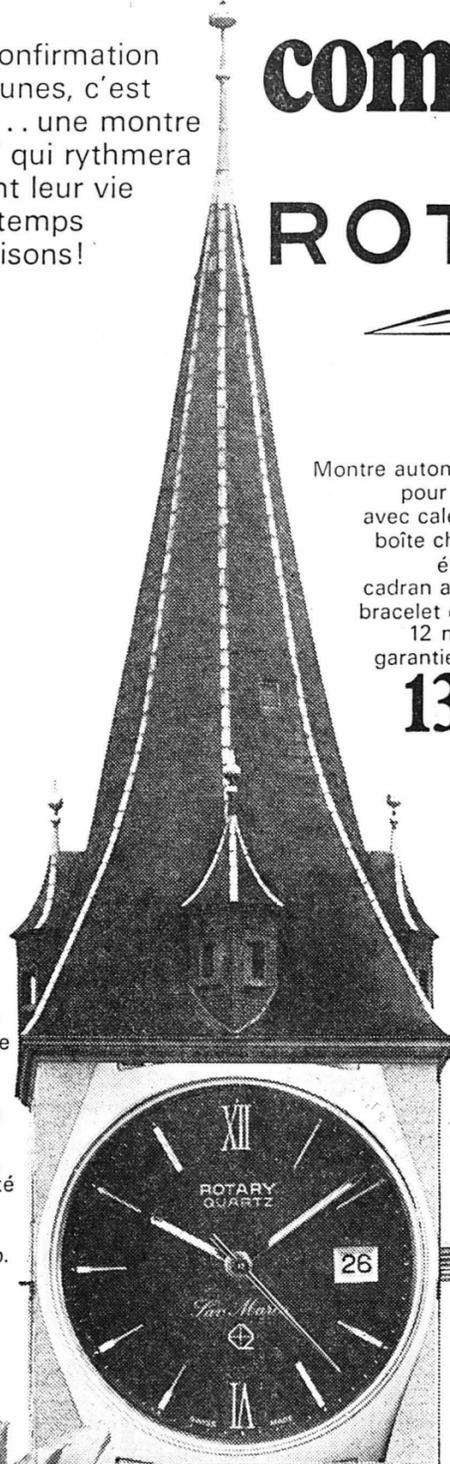
129.-

Montre à quartz pour messieurs «San Marco» avec affichage analogique et calendrier, boîte étanche en rhodium, verre minéral, cadran argenté ou bleuté, 12 mois de garantie Coop.

199.-

Montre à quartz pour dames «San Marco», avec affichage analogique, boîte en plaqué or, cadran noir, bracelet en cuir, 12 mois de garantie Coop.

199.-



11/III

TAXIS JURASSIENS
ALDO
Jour et nuit (039) **23 76 76**
Ville et extérieur

flipper CITY+LUX

Nouveau: Superlégère
Solide, superlégère, élégante, avec équipement complet. 2 gammes qui ont fait leurs preuves. **Prix avantageux!**

Information et vente:
2525 Le Landeron Téléphone
rte. de Neuchâtel 038 51 42 71

vangros/sa

En plus grande exposition permanente de modèles d'exposition et d'occasions à des prix imbattables.

Location voitures et véhicules utilitaires

europcar

VOITURE FORFAIT WEEK-END
vendredi 17 h. au lundi 9 h.
Dès Fr. 122.- kilomètres illimités
compris casco complet

Garage **COGNAT**
Tél. 039/22 29 76

gros lot de 100000 francs

Loterie Romande

tirage samedi

coop city

RUE DE LA SERRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Ouverture:
lundi 13 h 30 à 18 h 30
mardi à
vendredi 8 h à 18 h 30
samedi 8 h à 17 h

P les 2 premières heures gratuites

Grands Magasins d'Actualité

FOOTBALL

SAISON 78-79

SERRIÈRES

Deuxième ligue
neuchâteloise



Debout, de gauche à droite:
Claude Ruffer (entraîneur), Angelo
Ardia, Alain Majeux, Bernard Schmalz
Hervé Matthey, Claude Leresche,
Franco Balestracci, Daniel Gilliland
et Claude Piccolo. — Accroupis:
Pierre Colin, Jean-Claude Barel,
Romano Depietro, Philippe Mannier,
Gilbert Imhof, Mario Stoppa et
Daniel Zwahlen.

Photo Schneider

